

PLAN D'ENSEMBLE DES COULÉES VERTES ET BLEUES

LA TRAME
VERTE ET BLEUE
MÉTROPOLITAINE



Décembre 2020



Communauté
métropolitaine
de Québec

AECOM Vos idées
réalisées.

Équipe

Communauté métropolitaine de Québec

Chargée de projet

Marianne Thibault, urbaniste, conseillère en aménagement du territoire

Collaboratrice

Carole Beauregard, urbaniste, coordonnatrice de projets en aménagement du territoire

AECOM

Directeur de projet

Jean François Rolland, architecte paysagiste senior, AAPQ-FCSLA

Soutien professionnel

Emilie Forget, géographe, urbaniste, M. ATDR

Tristan Gagnon, designer urbain, urbaniste, M. ATDR, M. Sc. Arch.

Laurence Goesel, géographe, aménagiste, M. ATDR

Yves Leblanc, biologiste, M. Sc.

Comité de travail externe

Nicolas Talbot, coordonnateur à l'aménagement – MRC de La Jacques-Cartier

Gabrielle Rivard, aménagiste – MRC de La Côte-de-Beaupré

Marysela Rubiano, conseillère en environnement – Ville de Québec

Isabelle Peltier, conseillère en environnement – Ville de Lévis

Julie Tremblay, conseillère en urbanisme – Ville de Lévis

Table des matières

1	INTRODUCTION.....	1		
1.1	Mise en contexte	1		
1.2	Méthodologie	3		
1.2.1	Objectifs	3		
1.2.2	Étapes	3		
1.2.3	Consultations	4		
1.2.4	Sources de données	4		
1.2.5	Composantes des plans concepts	5		
2	TERRITOIRE DE LA CMQ.....	9		
2.1	État de situation et enjeux	9		
2.2	Vision et axes stratégiques	11		
2.2.1	Vision d'ensemble	11		
2.2.2	Axes stratégiques et grands objectifs.....	12		
2.3	Éléments structurants existants.....	13		
2.4	Plan concept : principes et interventions	14		
3	COULÉE DE LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER	18		
3.1	Portrait.....	18		
3.2	Enjeux, problématiques et opportunités	22		
3.2.1	Problématiques et opportunités.....	22		
3.2.2	Grands enjeux.....	23		
3.3	Identité et éléments structurants.....	24		
3.3.1	Identité	24		
3.3.2	Éléments structurants existants	25		
3.4	Plan concept : orientations et objectifs	26		
3.5	Plan concept : principes et interventions	28		
4	COULÉE DE LA RIVIÈRE DU CAP ROUGE.....	34		
4.1	Portrait.....	34		
4.2	Enjeux, problématiques et opportunités	37		
4.2.1	Problématiques et opportunités.....	37		
4.2.2	Grands enjeux.....	39		
4.3	Identité et éléments structurants.....	40		
4.3.1	Identité.....	40		
4.3.2	Éléments structurants existants	41		
4.4	Plan concept : orientations et objectifs	42		
4.5	Plan concept : principes et interventions	43		
5	COULÉE DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES.....	47		
5.1	Portrait.....	47		
5.2	Enjeux, problématiques et opportunités	50		
5.2.1	Problématiques et opportunités	50		
5.2.2	Grands enjeux.....	51		
5.3	Identité et éléments structurants	52		
5.3.1	Identité.....	52		
5.3.2	Éléments structurants existants	53		
5.4	Plan concept : orientations et objectifs	55		
5.6	Plan concept : principes et interventions	57		
6	COULÉE DE LA RIVIÈRE BEAUPORT.....	63		
6.1	Portrait.....	63		
6.3	Enjeux, problématiques et opportunités	66		
6.3.1	Problématiques et opportunités	66		
6.3.3	Grands enjeux.....	67		
6.4	Identité et éléments structurants	68		
6.4.1	Identité.....	68		
6.4.2	Éléments structurants existants	69		
6.6	Plan concept : orientations et objectifs	70		
6.7	Plan concept : principes et interventions	71		
7	COULÉE DE LA RIVIÈRE MONTMORENCY.....	75		
7.1	Portrait.....	75		
7.2	Enjeux, problématiques et opportunités	78		
7.2.1	Problématiques et opportunités	78		
7.2.2	Grands enjeux.....	79		
7.3	Identité et éléments structurants	80		
7.3.1	Identité.....	80		
7.3.2	Éléments structurants existants	81		

7.4	Plan concept : orientations et objectifs	82
7.5	Plan concept : principes et interventions	84
8	COULÉE DE LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE	90
8.1	Portrait.....	90
8.3	Enjeux, problématiques et opportunités	94
8.3.1	Problématiques et opportunités.....	94
8.3.2	Grands enjeux.....	95
8.4	Identité et éléments structurants.....	96
8.4.1	Identité	96
8.4.2	Éléments structurants existants	97
8.5	Plan concept : orientations et objectifs	98
8.6	Plan concept : principes et interventions	99
9	COULÉE DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE	104
9.1	Portrait.....	104
9.2	Enjeux, problématiques et opportunités	108
9.2.1	Problématiques et opportunités.....	108
9.2.2	Grands enjeux.....	109
9.3	Identité et éléments structurants.....	110
9.3.1	Identité	110

9.3.2	Éléments structurants existants	111
9.4	Plan concept : orientations et objectifs	112
9.5	Plan concept : principes et interventions	113
10	COULÉE DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN	118
10.1	Portrait.....	118
10.2	Enjeux, problématiques et opportunités	122
10.2.1	Problématiques et opportunités	122
10.2.2	Grands enjeux.....	123
10.3	Identité et éléments structurants	124
10.3.1	Identité	124
10.3.2	Éléments structurants existants	125
10.4	Plan concept : orientations et objectifs	126
10.5	Plan concept : principes et interventions	127
11	PLAN DE MISE EN ŒUVRE.....	131
12	SYNTHÈSE ET CONCLUSION.....	137
	BIBLIOGRAPHIE.....	138

1 Introduction

1.1 Mise en contexte

L'urbanisation a des effets significatifs sur notre environnement. Elle contribue à la perte et la fragmentation des milieux naturels, la pollution, l'introduction des espèces exotiques envahissantes, la surexploitation des ressources naturelles et les changements climatiques, menant à un appauvrissement global de la biodiversité. La perte de milieux naturels a, à son tour, un impact sur l'accès à la population aux espaces verts ainsi qu'à l'offre d'équipements récréotouristiques.

Dans une optique de développement durable, les espaces récréatifs de plein air constituent un patrimoine qui doit être sauvegardé et maintenu accessible à la population. Si les sentiers et lieux de pratique de loisir de plein air incitent à la découverte et à la conscientisation de la richesse naturelle, ils participent également au développement durable des territoires en contribuant de façon essentielle à l'amélioration de la qualité de vie. Or, avec la popularité grandissante des activités de loisir de plein air non motorisées, il importe de conserver des milieux naturels à proximité des milieux de vie et de concevoir des sentiers et lieux de pratique de plein air accessibles et durables à long terme.

Dans ce contexte, il importe pour la CMQ de mettre en œuvre des stratégies d'aménagement pour concilier le développement urbain, la conservation de la biodiversité et le développement de lieux récréatifs. La stratégie métropolitaine n° 8 du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) vise à juste titre à « **Attirer en misant sur la qualité de nos espaces patrimoniaux, naturels et récréotouristiques** ».

En accord avec cette stratégie, la Trame verte et bleue métropolitaine (TVB) vise à créer un étroit maillage entre les éléments récréotouristiques et naturels structurants du territoire de la CMQ, à assurer leur connectivité pour favoriser la pleine accessibilité à la population et à préserver la biodiversité des éléments naturels.

VISION DE LA TVB

« Des milieux naturels et récréotouristiques, mis en valeur et interconnectés, composent une trame verte et bleue métropolitaine structurante, attirante et durable. Facilement accessible à la population, elle favorise la découverte des paysages identitaires de la région métropolitaine. »

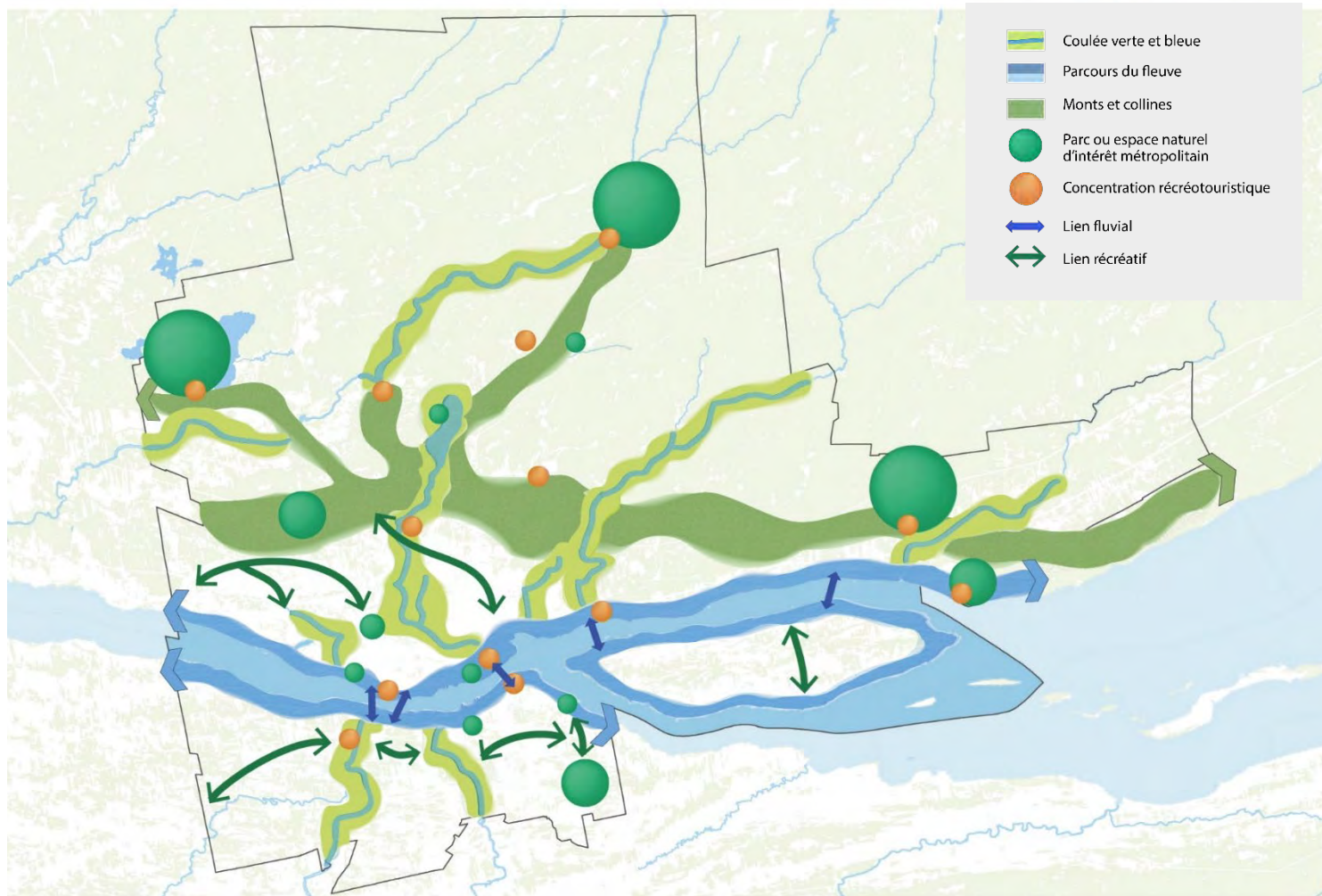
Dans sa vision d'ensemble, la TVB comprend :

- > Le **Parcours du fleuve**, lequel sert d'axe structurant d'est en ouest et se connecte aux régions voisines, tant par voie d'eau que terrestre, et met en valeur les particularités du Saint-Laurent.
- > Les **Monts et collines**, lesquels mettent en valeur le piémont des Laurentides et se déploient vers les grands parcs naturels et attrait récréotouristiques.
- > Les **Coulées vertes et bleues**, associées aux principales rivières, lesquelles deviennent de véritables continuités naturelles et récréatives vers le Parcours du fleuve et les Monts et collines et contribuent à créer des milieux de vie de qualité.
- > Les **Liens récréatifs**, qui complètent le réseau cyclable ou pédestre pour composer une trame verte et bleue métropolitaine attirante, connectée et accessible.

Les Coulées vertes et bleues se décrivent comme suit :

« Les principales rivières forment des corridors récréatifs et naturels attractifs. Ces corridors deviennent de véritables coulées interreliées aux réseaux récréatifs et à des milieux naturels d'intérêt. Les coulées vertes et bleues mettent en valeur les principaux cours d'eau du territoire métropolitain. Il s'agit des rivières du Cap Rouge, Saint-Charles, Duberger, Beauport, Montmorency, Sainte-Anne et Jacques-Cartier [...] sur la rive nord et des rivières Chaudière et Etchemin sur la rive sud. Des trajets récréatifs, cyclables ou pédestres, permettent de connecter des concentrations récréotouristiques, comme le parc des Chutes-de-la-Chaudière et le centre historique de Wendake, vers les quartiers résidentiels ou vers les parcours du fleuve et des monts et collines. Des accès riverains favorisent la valorisation de portions de rivière pour des activités récréatives en eau calme ou en eau vive. Les coulées incluent les rives et les pentes qui les encadrent. Elles assurent la continuité de milieux naturels terrestres et aquatiques et se ramifient à travers les quartiers, la campagne et les Laurentides. Certaines rivières assurent aussi une continuité vers d'autres régions, comme la rivière Jacques-Cartier avec le Chemin de La Liseuse vers Portneuf. » (CMQ, 2016).

→ Ainsi, les Coulées vertes et bleues visent à préserver et valoriser les grandes rivières du territoire métropolitain et les milieux naturels les bordant, tout en offrant des possibilités pour le développement de sentiers et d'activités de plein air, de façon à créer un réseau de milieux naturels terrestres et aquatiques interconnectés et accessibles sur l'ensemble du territoire métropolitain.



Carte 1 : Schéma d'organisation de la Trame verte et bleue métropolitaine

1.2 Méthodologie

1.2.1 Objectifs

L'objectif principal du mandat est d'élaborer un plan d'ensemble des Coulées vertes et bleues (CVB), pour les principales rivières du territoire métropolitain : Jacques-Cartier, du Cap Rouge, Saint-Charles, Beauport, Montmorency, Sainte-Anne, Chaudière et Etchemin.

Le plan d'ensemble des CVB est élaboré de façon à :

- > Identifier les secteurs à valoriser pour de nouveaux projets et les liens récréatifs pour connecter entre eux les éléments de la TVB métropolitaine et les territoires des MRC et des villes concernées ;
- > identifier les principaux milieux naturels à protéger.

Il vise également à connecter les territoires couverts par le plan d'ensemble des Monts et collines et le Parcours du fleuve.

De plus, l'importance accordée par la CMQ au développement durable et à la saine gestion de l'environnement se reflète dans le plan d'ensemble des CVB, qui doit : être en harmonie avec les autres politiques et programmes à caractère environnemental mis de l'avant par la CMQ et les municipalités, tant au plan de l'approche que des moyens de mise en œuvre ; faire le lien avec les exigences gouvernementales en matière de protection des milieux naturels ; permettre de protéger et mettre en valeur les composantes du milieu naturel et des paysages ; développer un plan d'action pratique, fonctionnel, accessible au grand public et efficient ; s'enrichir du processus créatif et participatif des ateliers de travail et de la consultation des partenaires.

Le plan d'ensemble des CVB prend en considération les planifications existantes concernant la TVB, notamment le Plan métropolitain d'aménagement et de développement, le Schéma d'organisation et structuration de la Trame verte et bleue métropolitaine, le Plan d'ensemble des Monts et collines et la Vision et plan d'ensemble du Parcours du fleuve. Dans une plus large optique, un comité de réflexion formé de différents partenaires et porté par la CMQ a élaboré une Vision métropolitaine de l'eau¹. La vision concertée, qui sera supportée par des orientations et un plan de mise en œuvre, vise à faire de la région métropolitaine de Québec un modèle inspirant en matière de gestion de l'eau et valorisera l'eau au cœur des milieux de vie. Un extrait de l'énoncé de cette vision se lit comme suit : « Le fleuve Saint-Laurent, les rivières, les lacs et les milieux naturels constituent des éléments structurants du territoire. Les espaces riverains forment un vaste réseau connecté et facilement accessible. Les accès publics à l'eau offrent un environnement

convivial où toutes les activités, notamment la baignade, s'effectuent de façon responsable. L'eau affiche une excellente qualité et est disponible en quantité suffisante, tant pour la consommation que pour les autres usages. » Il va sans dire que la présente planification s'inscrit en parfaite harmonie avec cette vision.

De plus, le plan d'ensemble des CVB intègre les informations colligées en 2019, à savoir les portraits détaillés des rivières et les résultats des rencontres de consultation.

Enfin, le plan d'ensemble des CVB est élaboré en respect des trois grandes orientations de la TVB (écologiques, récréatives et paysagères), de même qu'en regard des cinq principes fondateurs de la TVB (interconnexion, accessibilité, représentativité, évolution et partenariat/financement).

1.2.2 Étapes

En vue de l'élaboration du plan d'ensemble des CVB, un portrait de chacune des coulées a été réalisé. Les caractéristiques générales, écologiques, paysagères, patrimoniales et récréatives ont été synthétisées. Un portrait simplifié est ainsi présenté dans ce rapport ; un portrait davantage détaillé est disponible en annexe.

De concert avec le comité de suivi, les enjeux, problématiques et opportunités ont ensuite été cernés. De plus, une identité propre à chaque CVB a été définie et les éléments structurants ont été identifiés.

Enfin, en regard des enjeux, problématiques et opportunités identifiés, les orientations et objectifs pour chaque CVB ont été définis. Ils ont permis l'élaboration de plans concepts, lesquels proposent une vision à long terme avec notamment, des interventions permettant de rencontrer les différents objectifs établis.

Il est important de préciser que la Ville de Québec a également mené une réflexion quant à une démarche de mise en valeur concernant les quatre principales rivières qui coulent sur son territoire (du Cap Rouge, Saint-Charles (incluant son affluent, la Du Berger), Beauport, Montmorency). Cette vision se concrétise dans le « Plan de mise en valeur des rivières² » de la Ville de Québec présenté en octobre 2020 aux citoyens de Québec. Le contenu relatif aux quatre rivières de la Ville de Québec présenté dans ce document provient notamment du travail de longue haleine mené par la Ville dans le cadre de cette réflexion. Le « Plan de mise en valeur des rivières » de la Ville de Québec et le « Plan d'ensemble des coulées vertes et bleues » de la CMQ constituent ainsi des démarches parfaitement complémentaires, menées à une échelle différente. Aussi, le niveau de détails relatifs aux quatre CVB de la Ville de Québec est quelque peu différent des autres CVB du territoire de la CMQ : pour ces dernières, les objectifs et propositions

¹ <https://cmquebec.qc.ca/vision-metropolitaine-de-leau/>

² <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/environnement/eau/rivieres/index.aspx>

d'aménagement sont présentées à une échelle un peu plus fine, les rivières de Québec faisant l'objet d'une planification plus détaillée réalisée par la Ville de Québec.

1.2.3 Consultations

Le territoire de la CMQ englobe bon nombre d'acteurs qu'il importe d'impliquer dans le processus, afin de s'assurer que les enjeux, orientations et objectifs reflètent les besoins locaux. La réalisation du Plan d'ensemble des CVB a été accompagnée d'un comité de suivi formé de représentants des grandes composantes de la CMQ concernées : l'Agglomération de Québec, la Ville de Lévis, la MRC de La Jacques-Cartier et la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Dans le cadre des CVB, les consultations suivantes ont eu lieu :

- Consultation des professionnels municipaux de Lévis pour la rivière Chaudière : 28 mai 2019
- Consultation des organismes de Lévis pour les rivières Chaudière et Etchemin : 31 mai 2019
- Consultation des professionnels municipaux de Lévis pour la rivière Etchemin : 10 juin 2019
- Consultation des professionnels municipaux et organismes pour la rivière Montmorency : 18 septembre 2019
- Consultation des professionnels municipaux et organismes pour la rivière Sainte-Anne : 18 septembre 2019
- Consultation des professionnels municipaux et organismes pour la rivière Jacques-Cartier : 5 novembre 2019

Depuis 2016, la Ville de Québec a mené une grande démarche de participation publique tout au long du processus d'élaboration du Plan de mise en valeur des rivières. En 2018, des activités ludiques participatives au bord des rivières ont été réalisées. Le rapport de consultation de ces activités est disponible en ligne³.

Les consultations ont notamment permis de définir une identité propre à chaque rivière.

Au courant de l'automne 2020, d'autres consultations ont été menées afin de préciser le contenu du présent document. Les rivières de la ville de Québec n'ont pas fait l'objet de telles consultations puisqu'elles font l'objet du « Plan de mise en valeur des rivières » dévoilé en octobre 2020. Les consultations sur les différentes rivières ont eu lieu avec les mêmes partenaires qu'en 2019 :

- Consultation des professionnels municipaux et organismes sur le plan concept de la rivière Sainte-Anne : 20 octobre 2020
- Consultation des professionnels municipaux et organismes sur le plan concept de la rivière Montmorency : 21 octobre 2020

³ <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/rivieres/docs/revons-rivieres-rapport-consultation-2018.pdf>

- Consultation des professionnels municipaux et organismes sur le plan concept de la rivière Jacques-Cartier : 27 octobre 2020
- Consultation des professionnels municipaux et organismes sur le plan concept des rivières Chaudière et Etchemin : 28 octobre 2020

1.2.4 Sources de données

Les sources de données suivantes ont été consultées afin de constituer le portrait du territoire :

- Analyse de la connectivité écologique sur le territoire de la CMQ et de la TCRQ (CIMA+, 2018) ;
- Plan métropolitain d'aménagement et de développement (CMQ, 2012) ;
- Plan d'ensemble des Monts et collines (CMQ, 2017) ;
- Portrait des Coulées vertes et bleues (document interne, CMQ, 2020) ;
- Vision et plan d'ensemble du Parcours du fleuve (CMQ, 2019).

De plus, les données cartographiques suivantes ont été consultées et utilisées pour la réalisation des cartes :

- Plan d'ensemble des Monts et collines (DDM et CMQ) ;
- Parcours du fleuve (CMQ) ;
- Pôles de connectivité et corridors écologiques (CIMA+) ;
- Milieux naturels d'intérêt (Ville de Québec, 2014) ;
- Plans et cours d'eau majeurs et d'esthétique (CMQ) ;
- Milieux humides (Canards Illimités) ;
- Aires protégées (CMQ) ;
- Parcs et espaces verts (CMQ) ;
- Concentrations récréotouristiques (CMQ) ;
- Sites patrimoniaux (CMQ) ;
- Réseaux cyclables (CMQ) ;
- Réseaux quad et motoneige (CMQ) ;
- Unités de paysages et points de vue d'intérêt métropolitain (CMQ).

1.2.5 Composantes des plans concepts

Les plans concepts de chacune des CVB ont été schématisés à partir d'une même approche afin d'assurer une cohérence d'ensemble pour le territoire de la CMQ.

Lieux d'accueil structurants

Les CVB sont ponctuées de trois types de lieux d'accueil structurants qui constituent les principaux accès au cours d'eau. De par leur singularité ainsi que leur effet structurant sur les réseaux récréatifs et écologiques, ils forment l'assise des concepts d'organisation spatiale proposés. Tandis que l'effet structurant de plusieurs lieux est déjà fortement exploité, le potentiel de certains demeure peu valorisé.

- **Pôles récréatifs** : Les pôles récréatifs constituent des secteurs où l'on retrouve une concentration diversifiée d'activités récréatives. Avec leur rayonnement qui s'étend souvent bien au-delà des échelles locales, ces pôles forment les principales cartes de visite des rivières et sont dotés d'importantes capacités d'accueil.



Pôles récréatifs

- **Aires d'accueil (principales/secondaires)** : Les aires d'accueil sont des lieux stratégiques d'accès aux CVB, pouvant être dotés de services ou d'équipements d'accueil. Bien que leur offre récréative soit plus limitée et moins diversifiée que celle des pôles récréatifs, elles se distinguent généralement par la présence d'éléments paysagers ou patrimoniaux d'intérêt, en plus de constituer des lieux de convergence entre les quartiers avoisinants et les parcours récréatifs (parcours pédestres, cyclables, ou nautiques). Les plans concepts intègrent deux types d'aires d'accueil qui se différencient par l'importance de leurs infrastructures d'accueil, leur rayonnement et leur potentiel structurant : les aires d'accueil principales et les aires d'accueil secondaires. Il est à noter que sur le territoire de la Ville de Québec, seules les aires d'accueil principales sont représentées et associées à des propositions d'aménagement, la Ville poursuivant la réflexion relative à l'échelle des aires d'accueil secondaires.



Aires d'accueil principales



Aires d'accueil secondaires

Lieux d'intérêt

Trois types de lieux d'intérêt existants sont représentés dans les plans concepts.

- **Éléments paysagers/patrimoniaux d'intérêt** : Les éléments paysagers et patrimoniaux d'intérêt constituent des attraits singuliers qui renforcent l'identité de chacune des CVB. Dotés de forts potentiels de mise en valeur, leur présence peut être déterminante pour le tracé des parcours récréatifs ou l'emplacement des aires d'accueil.



Éléments paysagers/patrimoniaux d'intérêt

- **Éléments récréatifs d'intérêt** : Les éléments récréatifs d'intérêt constituent des lieux récréatifs situés à l'extérieur des pôles récréatifs. Tout comme les éléments paysagers/patrimoniaux d'intérêt, ils aident à déterminer le tracé des parcours récréatifs ou l'emplacement des aires d'accueil.



Éléments récréatifs d'intérêt









- **Concentrations récréotouristiques** : À la différence des éléments paysagers/patrimoniaux et des éléments récréatifs, les concentrations récréotouristiques se distinguent par leur ampleur, leur rayonnement et leur effet structurant. Bien qu'elles présentent plusieurs similitudes avec les pôles récréatifs, elles se situent à l'extérieur des coulées vertes et bleues et se caractérisent par leur fort rayonnement à l'échelle métropolitaine.



Concentrations récréotouristiques

Parcours récréatifs

Quatre types de parcours récréatifs, qu'ils soient existants ou proposés, sont représentés dans les plans concepts de façon schématique.

- **Corridor multifonctionnel** : Cyclistes et piétons
 -  Corridor multifonctionnel existant
 -  Corridor multifonctionnel à créer
- **Corridor pédestre** : Piétons seulement
 -  Corridor pédestre existant
 -  Corridor pédestre à créer
- **Corridor de vélo de montagne** : Vélo de montagne seulement
 -  Corridor vélo de montagne
- **Parcours nautique** : **Embarcations** nautiques non motorisées
 -  Parcours nautique
 -  Parcours nautique (expert)
- **Route panoramique proposée** : **Automobilistes**
 -  Route panoramique proposée

Milieux naturels

Outre les rivières, trois types de milieux naturels sont schématisés dans les concepts.

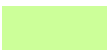
- **Corridors nature (coulées vertes)** : En épousant les rivières (coulées bleues), les corridors nature, qui correspondent à la partie « verte » des coulées vertes et bleues, permettent la connectivité écologique des milieux naturels, tout en constituant des secteurs où les impacts sur l'environnement doivent être réduits au minimum. Leur intégration écologique ne se limite pas qu'aux vallées des huit rivières ; les plans concepts mettent également en évidence la façon dont ces corridors nature se connectent aux autres pôles nature du territoire de la CMQ. Mentionnons que, dans le cadre de cet exercice, le fleuve Saint-Laurent et ses abords sont également considérés comme un corridor nature.

 Corridors nature

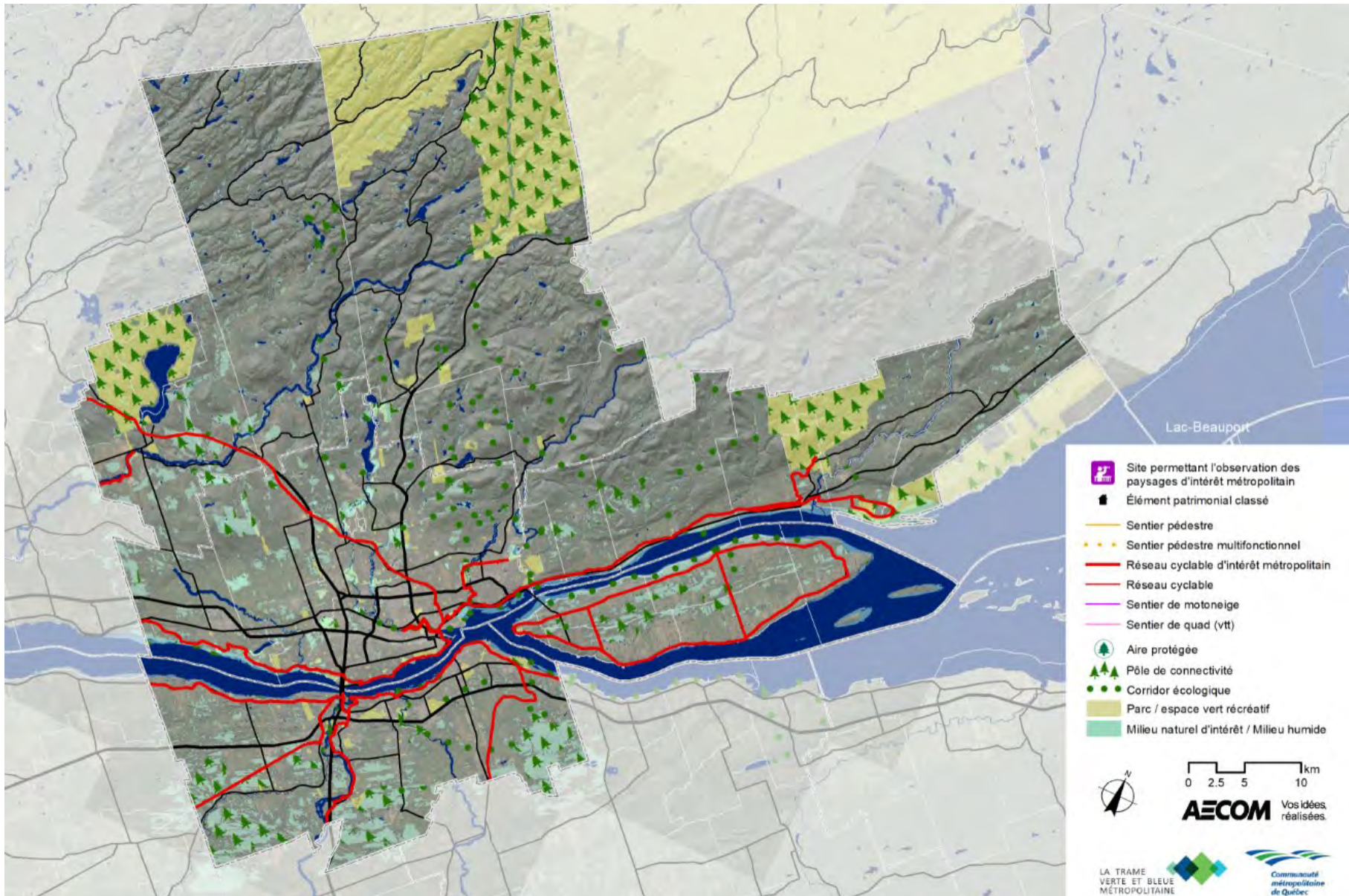
- **Pôles nature** : Les pôles nature sont des sites naturels d'intérêt récréatifs et/ou écologiques, aménagés ou non, dont le rayonnement s'étend parfois bien au-delà des échelles locales. Ils ne sont pas nécessairement liés aux coulées vertes bleues.



- **Milieux naturels à valoriser** : Les milieux naturels à valoriser le sont d'abord et avant tout dans une optique de préservation du milieu. Ces milieux constituent des secteurs inaccessibles au public dont la mise en valeur et l'intégration au sein des coulées vertes et bleues peut s'avérer porteuse et enrichissante.

 Milieux naturels à valoriser

Territoire de la CMO



Carte 2 : Territoire de la Communauté métropolitaine de Québec – Portrait du milieu

2 Territoire de la CMQ

2.1 État de situation et enjeux

Milieux naturels

Le territoire de la CMQ est caractérisé par la diversité de ses milieux naturels. Si le fleuve constitue le principal plan d'eau, les collines boisées de l'arrière-pays contribuent à former une véritable ceinture verte autour des milieux urbains. Le territoire comprend ainsi bon nombre de secteurs de grande valeur écologique.

- > Dans la zone urbaine de Québec, on note la présence du boisé du boulevard Neilson, du parc naturel du Mont-Bélair, de la base de plein air de Sainte-Foy, du centre de plein air de Beauport, de la Montagne des Roches et une partie des rives des rivières Beauport, Montmorency et Saint-Charles.
- > À Lévis, soulignons la présence de plusieurs complexes de milieux humides tels que la Grande plée Bleue, les rives des rivières Etchemin, Chaudière et à la Scie et les forêts anciennes dans le secteur de la rivière Aulneuse.
- > Le nord du territoire de la CMQ est caractérisé par de grandes superficies forestières, incluant des peuplements forestiers d'intérêt (peuplements forestiers irremplaçables, forêts matures, écosystèmes forestiers exceptionnels, refuge biologique, etc.).
- > Le littoral du fleuve Saint-Laurent comprend bon nombre de milieux humides et est l'hôte de plusieurs aires de concentration d'oiseaux aquatiques. On trouve également des fragments forestiers riverains au littoral de grande valeur, tels que sur la côte de Saint-Augustin, dans la portion ouest de Lévis, au Cap-Tourmente, sur la rive nord de l'île d'Orléans et sur l'île au Ruau.

Or, le développement du territoire entraîne des problématiques en fragmentant les milieux naturels, en interrompant les corridors écologiques, en nuisant à la qualité de l'eau et en privant la population d'un accès privilégié à la nature.

Étant donné leur nature de corridor fluvial, les coulées vertes et bleues du territoire de la CMQ constituent une façon d'assurer un continuum entre les milieux naturels. Les lacs et les grandes rivières constituent des éléments puissants du paysage qu'il est difficile d'ignorer. De plus, historiquement, ils sont des lieux privilégiés pour l'établissement des populations, constituant un élément essentiel à la survie. Ainsi, les grandes rivières et leurs rives jouent un rôle central dans la préservation de la qualité de l'environnement, des refuges biologiques et des oasis où la population aime se ressourcer.

Activités récréatives

L'étendue du territoire de la CMQ et la richesse de ses paysages permettent la pratique d'une vaste gamme d'activités récréatives.

- > La Véloposte Jacques-Cartier/Portneuf et le corridor des Cheminots permettent aux cyclistes et piétons de parcourir le territoire, de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier jusqu'au centre-ville de Québec. Les parcours du Littoral et des Anses permettent de découvrir le fleuve sur ses rives nord et sud.
- > Plusieurs parcs linéaires constituent de véritables oasis en ville, notamment en bordure des rivières Saint-Charles, Beauport, du Cap Rouge et Etchemin.
- > Quelques sites permettent la pratique d'activités nautiques. C'est le cas de la rivière Saint-Charles, en amont du Château d'eau, et des rivières Jacques-Cartier et Montmorency, recherchées pour leurs zones de rapides.
- > Sur le fleuve, l'embouchure de plusieurs rivières est propice à la pratique de diverses activités sportives et culturelles, notamment au parc nautique de la rivière du Cap Rouge, à la Baie de Beauport (embouchure des rivières Beauport et Saint-Charles), à la chute Montmorency, à la marina de la Chaudière, au parc du Domaine Etchemin et au parc du Rigolet.
- > Le réseau de quad et motoneige sillonne quant à lui la périphérie du territoire, exploitant des sites moins accessibles et donnant un accès privilégié à certains paysages et lieux éloignés.
- > En hiver, les adeptes du patin, ski de fond, raquette, fatbike et marche peuvent compter sur les rives des rivières Saint-Charles, Beauport, Montmorency et Etchemin pour pratiquer leurs activités.

Les bienfaits des activités récréatives ne sont plus à prouver. Elles favorisent la bonne forme et la bonne santé tout en permettant le développement d'aptitudes sociales et les relations sociales et d'amitiés.

Si les grandes rivières du territoire sont propices à la pratique d'une multitude d'activités, on dénote des difficultés d'accès. Ainsi, une forte proportion des rives est privatisée, obligeant les citoyens à s'en tenir à quelques sites, souvent éloignés de leur lieu de résidence. De plus, le manque de connexion entre les différents réseaux récréatifs limite la pratique d'activités multiples et de longue durée.

Paysage et patrimoine

La grande région de Québec se distingue par le caractère spectaculaire de ses paysages. Le territoire se partage en deux grandes régions naturelles soit la Plaine du moyen Saint-Laurent, appartenant aux Basses-terres du Saint-Laurent, et les Laurentides méridionales, appartenant au Bouclier canadien. Un piémont marque la limite de ces deux paysages, correspondant au niveau supérieur atteint par la mer de Champlain. Il traverse la CMQ d'ouest en est, puis plonge directement dans le fleuve au-delà du cap Tourmente.

- > La **Plaine du moyen Saint-Laurent** est centrée sur les paysages fluviaux de l'estuaire du Saint-Laurent. Encadrée de part et d'autre par des plaines et des terrasses aux sols riches, la plaine a été propice à l'établissement des populations. Le paysage est donc marqué par de vastes terres agricoles et des zones urbaines plutôt denses. Avant de rejoindre le fleuve, diverses rivières traversent le paysage : sur la rive nord, les rivières du Cap Rouge, Saint-Charles, du Berger, Beauport, Montmorency, Sault-à-la-Puce et Sainte-Anne ; sur la rive sud, les rivières Beauvillage, Chaudière, À la Scie, Aulneuse et Etchemin. Plusieurs chutes offrent un spectacle saisissant, dont la chute Montmorency, plus haute que les chutes de Niagara ; les cascades de Beauport, les chutes de la rivière Chaudière ; la chute Kabir-Kouba sur la rivière Saint-Charles, laquelle franchit la limite entre le Bouclier canadien et les Basses-terres du Saint-Laurent.
- > Les **Laurentides méridionales** sont marquées par leur relief accidenté, la dominance du couvert forestier et la présence de nombreux monts collines. Ces derniers marquent le paysage en composant l'arrière-plan de la plupart des points de vue dirigés vers le nord. On y trouve ainsi les monts Bélair, Wright,

Stoneham et Sainte-Anne de même que les basses collines de Duchesnay, de Shannon, du lac des Roches, de Sainte-Brigitte-de-Laval ou de Château-Richer. Les lacs Saint-Joseph, Saint-Charles, Delage et Beauport, et les rivières Jacques-Cartier, Saint-Charles et Sainte-Anne y découpent des vallées. Les rivières Montmorency et Sault-à-la-Puce y coulent en des parcours encaissés. Plus au nord, les collines forment un grand plateau, recouvert d'une forêt mixte et découpé par les vallées des rivières Jacques-Cartier, Sautauriski et des Hurons. On y trouve le parc national de la Jacques-Cartier, reconnu pour sa vallée glaciaire pittoresque.

Si les autochtones ont utilisé le territoire depuis des millénaires, ce dernier a subi des transformations profondes à partir du 16^e siècle avec l'arrivée de colons qui s'y sont établis. Le territoire s'est en effet par la suite vu transformé par les nombreuses occupations et industries qui y ont pris place. Les grandes rivières du territoire ont par ailleurs grandement contribué à son exploration, mais aussi à diriger son développement, les cours d'eau étant les premiers axes de transport et les rives, des milieux propices à l'établissement d'industries.

Aujourd'hui, le nombre de sites et bâtiments patrimoniaux évoquant ce passé est substantiel. Ainsi, la diversité et la richesse des paysages et du patrimoine du territoire de la CMQ font partie de l'identité propre de la région. Or, il demeure difficile de concilier la conservation, la mise en valeur et l'accès de la population à ces éléments paysagers et patrimoniaux.



Vue vers le fleuve Saint-Laurent et vers Boischatel / L'Ange-Gardien à partir de l'Île d'Orléans

© Pierre Lahoud – tiré de Géopanorama, CMQ

2.2 Vision et axes stratégiques

2.2.1 Vision d'ensemble

À la suite des enjeux précédemment identifiés, la vision d'ensemble pour les coulées vertes et bleues du territoire de la CMQ est :

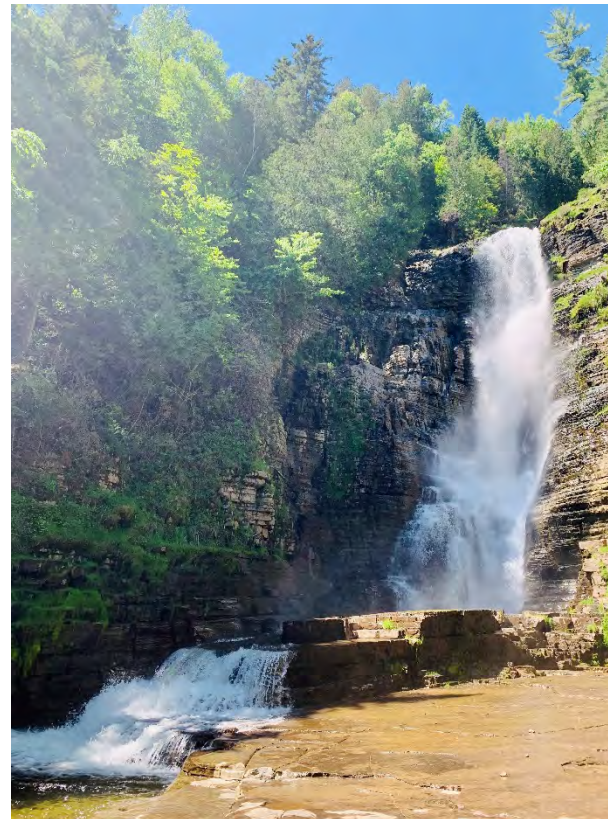
VISION D'ENSEMBLE

Les Coulées vertes et bleues visent à

préserver et valoriser les grandes rivières du territoire métropolitain et les milieux naturels les bordant,

tout en offrant des possibilités pour le développement de sentiers et d'activités de plein air,

de façon à créer un réseau de milieux naturels terrestres et aquatiques interconnectés et accessibles sur l'ensemble du territoire.



Chute Jean-Larose, coulée de la rivière Sainte-Anne © CMQ



Activités nautiques à l'embouchure de la rivière du Cap Rouge © Ville de Québec
Halte en bordure de la rivière Jacques-Cartier, piste cyclable de La Liseuse © CMQ

2.2.2 Axes stratégiques et grands objectifs

Les axes stratégiques et les grands objectifs sont basés sur les orientations de la Trame verte et bleue.

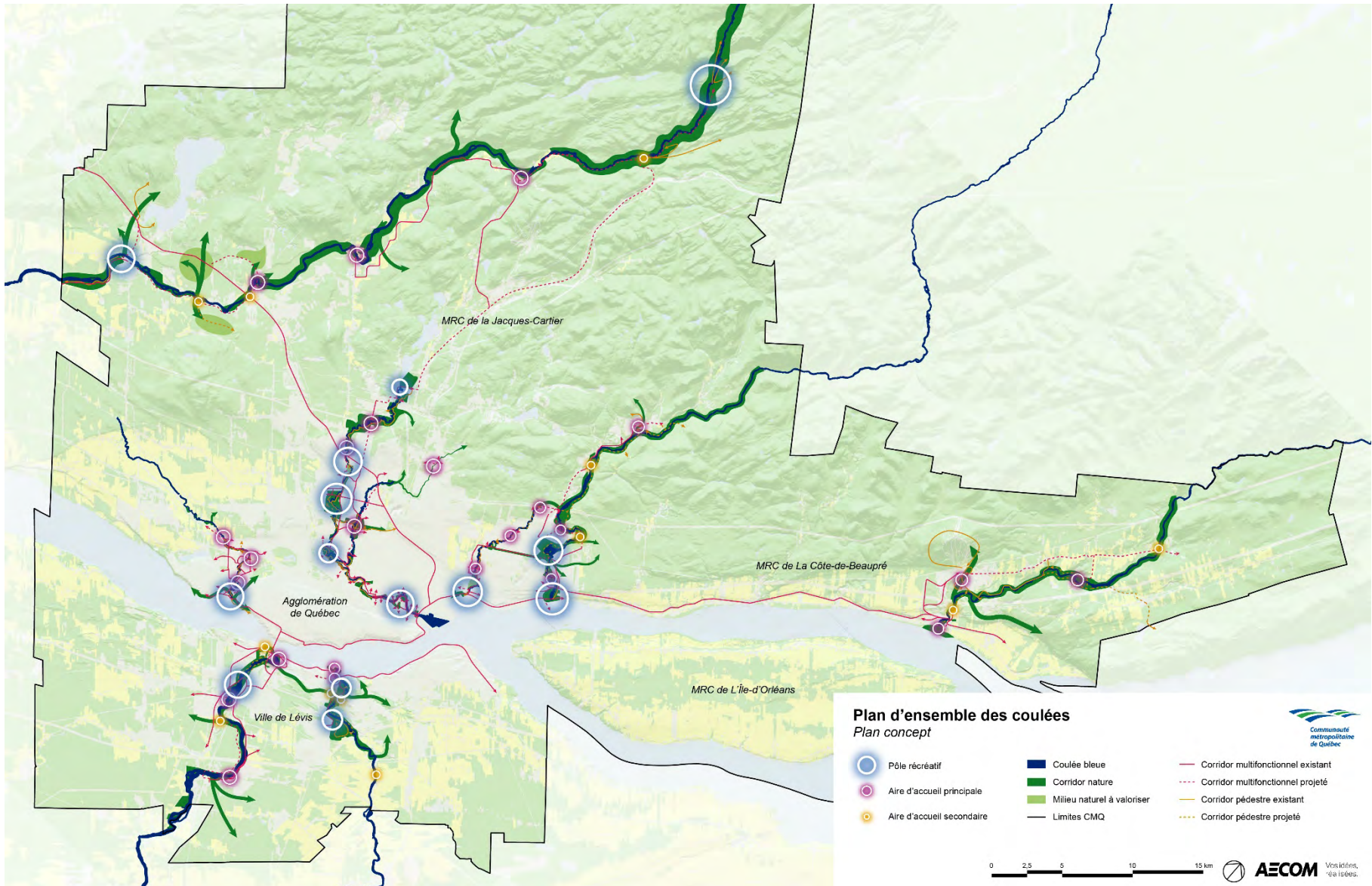
Orientations de la TVB	Axes stratégiques des CVB	Grands objectifs
Orientations écologiques		
<ul style="list-style-type: none"> > Protection et mise en valeur du patrimoine naturel > Rétablissement et création de liens écologiques > Respect des milieux naturels du territoire 	Valoriser la diversité des écosystèmes / préserver la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> > Accroître le couvert forestier en bordure des rivières > Protéger les milieux humides et riverains et les milieux naturels d'intérêt > Assurer la qualité des habitats fauniques > Lutter contre les espèces exotiques envahissantes
	Assurer la qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> > Assurer un continuum boisé le long des rives > Diminuer l'apport de contaminants
	Favoriser l'interprétation de la nature	<ul style="list-style-type: none"> > Assurer la connaissance des milieux naturels > Mettre en valeur certaines espèces particulières > Sensibiliser aux espèces à statut précaire et milieux sensibles
Orientations récréatives		
<ul style="list-style-type: none"> > Connexion des éléments de la TVB > Mise en valeur du fleuve, des rivières et des lacs > Développement et consolidation de lieux récréatifs 	Améliorer les liens avec les milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager de nouvelles portes d'entrée aux rives et espaces verts > Faciliter les déplacements actifs
	Assurer la mise en valeur, l'aménagement et un accès équitable aux coulées vertes et bleues	<ul style="list-style-type: none"> > Accroître les accès physiques aux coulées vertes et bleues > Augmenter et diversifier l'offre d'activités récréatives > Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite
Orientations paysagères		
<ul style="list-style-type: none"> > Valorisation des paysages > Développement de l'accès aux points de vue > Découverte du patrimoine culturel 	Valoriser la diversité des paysages	<ul style="list-style-type: none"> > Accroître les accès visuels aux coulées vertes et bleues > Créer des circuits thématiques
	Valoriser le patrimoine et l'histoire particulière à chaque secteur	<ul style="list-style-type: none"> > Créer une signature propre à chaque coulée > Valoriser les sites et bâtiments patrimoniaux > Informer et sensibiliser sur l'histoire et la valeur historique des éléments patrimoniaux

2.3 Éléments structurants existants

Secteur	Agglomération de Québec	MRC de La Jacques-Cartier	MRC de La Côte-de-Beaupré	Ville de Lévis
Concentrations récréo-touristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Vieux-Québec /Vieux-Lévis • Secteur des ponts (Aquarium du Québec, pont de Québec, Parc des Chutes-de-la-Chaudière) • Secteur Parc de la Chute-Montmorency/Espace Félix-Leclerc • Secteur Wendake 	<ul style="list-style-type: none"> • Station touristique Duchesnay • Secteur du lac Beauport • Station touristique de Stoneham • Secteur du Parc national de la Jacques-Cartier • Village Vacances Valcartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Station touristique du Mont-Sainte-Anne • Secteur du Cap Tourmente et de la rivière Sainte-Anne 	<ul style="list-style-type: none"> • Vieux-Québec /Vieux-Lévis • Secteur des ponts (Aquarium du Québec, pont de Québec, Parc des Chutes-de-la-Chaudière)
Pôles récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière du Cap Rouge : <ul style="list-style-type: none"> – Embouchure • Rivière Saint-Charles : <ul style="list-style-type: none"> – Plaines de la Basse-Ville – Parc des Saules – Parc Chauveau – Chute Kabir-Kouba – Lac Saint-Charles • Rivière Beauport : <ul style="list-style-type: none"> – Seigneurie de Beauport • Rivière Montmorency : <ul style="list-style-type: none"> – Parc de la Chute-Montmorency – Centre de plein air Beauport 	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière Jacques-Cartier : <ul style="list-style-type: none"> – Parc du Grand-Héron / noyau villageois de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier – Tewkesbury – Parc national de la Jacques-Cartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière Montmorency : <ul style="list-style-type: none"> – Parc de la Chute-Montmorency • Rivière Sainte-Anne : <ul style="list-style-type: none"> – Canyon Sainte-Anne 	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière Chaudière : <ul style="list-style-type: none"> – Parc des Chutes-de-la-Chaudière • Rivière Etchemin : <ul style="list-style-type: none"> – Parc de la Rivière-Etchemin – Secteur La Balade – Parc de la Rivière-Etchemin – Secteur de l'abbaye
Parcours récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Parc linéaire de la rivière Saint-Charles • Parc des Sentiers-de-la-rivière-du-Cap-Rouge • Parc de la Rivière-Beauport • Parcours du Littoral • Corridor des Cheminots • Parc linéaire de la Rivière-des-Roches • Parc de la plage Jacques-Cartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Vélodrome Jacques-Cartier/Portneuf • Chemin de la Liseuse • Corridor des Cheminots • Chemin des Équerres / Ave. Tewkesbury 	<ul style="list-style-type: none"> • Véloroute Marie-Hélène Prémont • Sentier Mestachibo 	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours des Anses • Parcours Éco-parc de la Chaudière • Parc de la Rivière-Etchemin
Pôles nature	<ul style="list-style-type: none"> • Parc naturel du Mont-Bélair • Base de plein air de Sainte-Foy • Parc des Moulins 	<ul style="list-style-type: none"> • Station forestière Duchesnay • Mont Wright • Réserve naturelle des Marais du Nord • Parc national de la Jacques-Cartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc du Mont Sainte-Anne • Réserve nationale de faune du Cap-Tourmente 	<ul style="list-style-type: none"> • Grande plée Bleue

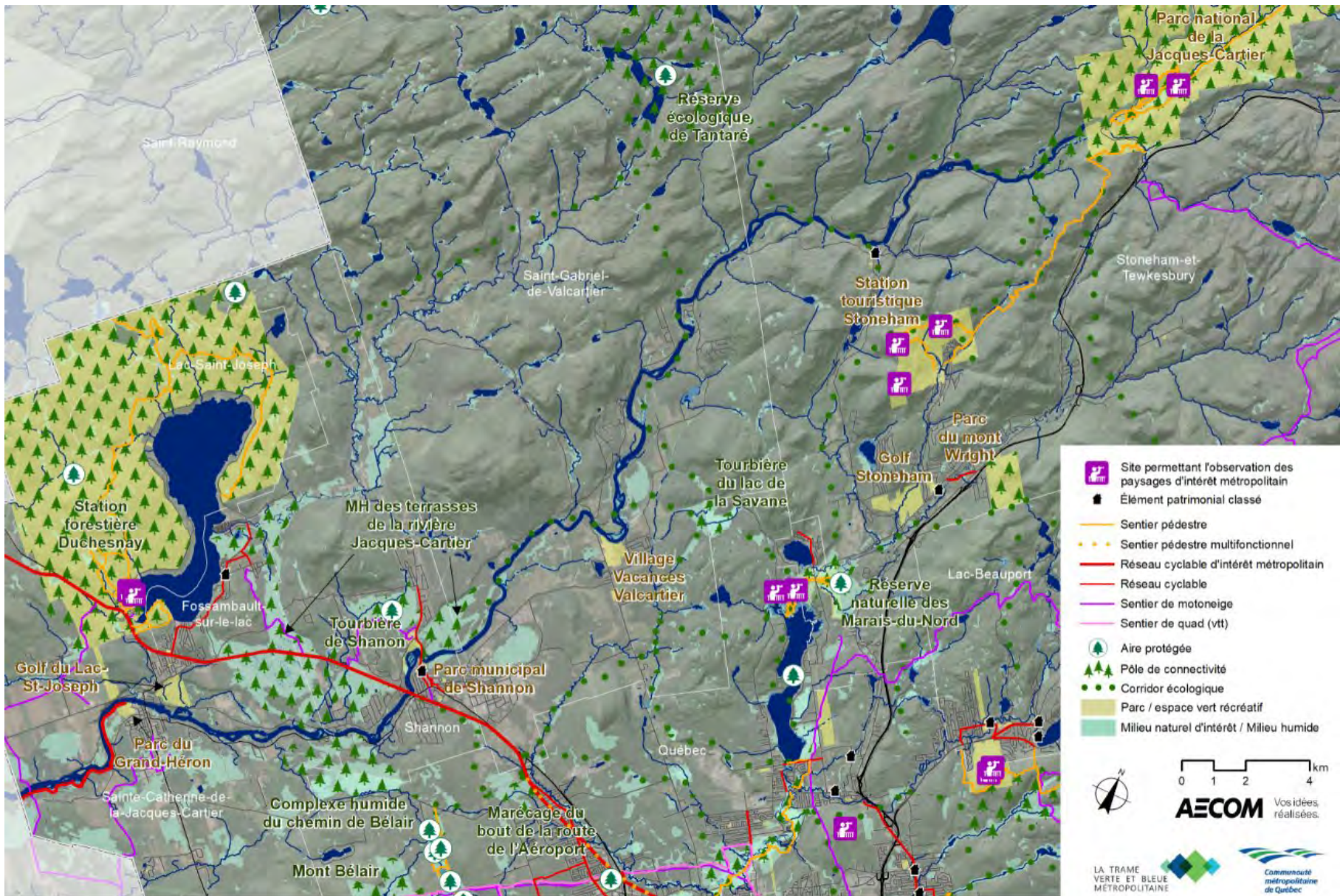
2.4 Plan concept : principes et interventions

Le plan concept pour l'ensemble des coulées vertes et bleues (CVB) offre une vue d'ensemble sur les lieux d'accueil structurants le long de chacune des coulées : les pôles récréatifs, les aires d'accueil principales et les aires d'accueil secondaires. Les principaux parcours récréatifs sont également représentés. L'arrimage et le maillage des lieux d'accueil structurants avec les corridors écologiques, les parcours récréatifs, les éléments paysagers/patrimoniaux d'intérêt et les éléments récréatifs d'intérêt sont exposés dans les CVB propres à chacune des rivières. Ce plan concept pour l'ensemble des coulées vertes et bleues intègre les grandes orientations du Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec.



Coulée verte et bleue de la rivière

Jacques-Cartier



Carte 3 : Coulée verte et bleue de la rivière Jacques-Cartier – Portrait du milieu

3 Coulée de la rivière Jacques-Cartier

3.1 Portrait

La Coulée verte et bleue de la rivière Jacques-Cartier est située sur la rive nord du Saint-Laurent, au nord-ouest du territoire de la CMQ. Prenant sa source dans le lac Jacques-Cartier, la rivière s'écoule sur 177 km vers le sud en traversant successivement la Réserve faunique des Laurentides et le parc national de la Jacques-Cartier. Elle sillonne ensuite le territoire municipalisé de Stoneham-et-Tewkesbury avant d'atteindre Saint-Gabriel-de-Valcartier et Shannon, où son parcours est marqué par son passage sur le territoire de la Base de soutien de la 2e Division du Canada Valcartier, que traverse la rivière sur une distance d'environ 8 km. Après avoir traversé la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, elle continue son parcours vers le sud-ouest et le territoire de la MRC de Portneuf jusqu'à son embouchure à Donnacona et Cap-Santé.

Utilisation du sol

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Shannon

- > Aires urbaines de Shannon et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.
- > Rives bordées de routes et résidences.
- > Présence de terres publiques boisées sur une bonne partie de la rive.

Saint-Gabriel-de-Valcartier et base de soutien de la 2^E Division du Canada Valcartier

- > Saint-Gabriel-de-Valcartier : vocation rurale et agricole.
- > Base de soutien de la 2^e Division du Canada Valcartier.

Stoneham-et-Tewkesbury, TNO Lac-Jacques-Cartier et Lac-Croche

- > Stoneham-et-Tewkesbury : ambiance rurale et forestière.
- > Parc national de la Jacques-Cartier.
- > Amont : milieux boisés.

Éléments anthropiques

- > La présence de la Base de soutien de la 2^e Division du Canada Valcartier cause une coupure importante entre Saint-Gabriel-de-Valcartier et Shannon.
- > Le réseau routier est bien développé le long de la rivière ; accès facilité.
- > À Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, la rivière est traversée par la route de Fossambault (route 367). Elle est également traversée par d'autres ponts à Shannon, Saint-Gabriel-de-Valcartier et Stoneham-et-Tewkesbury.
- > Deux principales routes bordent la rivière : la route 369, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Shannon, et la route 371, à Saint-Gabriel-de-Valcartier et Stoneham-et-Tewkesbury.
- > Le réseau offre peu d'accès à Stoneham-et-Tewkesbury.
- > Présence de quelques sites d'extraction de ressources naturelles.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > Amont : relief accidenté et montagneux du Bouclier canadien ; aval : Basses-terres du Saint-Laurent.
- > La région reçoit une forte quantité de précipitations ; la rivière subit les aléas du régime pluvial et donc, de grandes variations de débit.

Aires protégées

- > Réserve écologique de Tantaré.
- > Réserve écologique de la Tourbière-de-Shannon.
- > Parc national de la Jacques-Cartier.

Milieux naturels d'intérêt

- > La rivière Jacques-Cartier et son environnement sont identifiés comme un site d'intérêt naturel et récréotouristique dans le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la MRC de La Jacques-Cartier (2016).
- > Il s'agit de la rivière à saumon située la plus en amont du fleuve Saint-Laurent et la seule se déversant en eau douce.

Qualité de l'eau

- > Bonne qualité bactériologique, faiblement minéralisée, peu turbide, bien oxygénée et peu chargée de matières en suspension et en substances nutritives. Forte coloration des eaux, qui sont légèrement acides.

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > Collines du mont Bélair
- > Collines du lac Saint-Charles
- > Vallée des rivières Sautauriski et À la Chute
- > Vallée de la rivière Jacques-Cartier, secteur du parc national

Points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain

- > Parc national de la Jacques-Cartier :
 - Mont Allegro 1 et 2
 - Sentier L'Éperon
 - Belvédères des sentiers Les Loups et Le Scotora
 - Belvédère du sentier de l'Escarpement

Éléments de repère et d'intérêt

- > Vestiges d'une centrale hydroélectrique, Shannon
- > Pont Clark Saint-Gabriel-de-Valcartier

Histoire et patrimoine

Importance historique

- > Il y a 7 000 ans : Voie de communication et terrain de chasse et pêche pour les autochtones.
- > XVII^e siècle : Voie de communication pour les missionnaires jésuites afin d'atteindre la région du Lac-Saint-Jean.
- > À partir du XIX^e siècle : Industrie du bois et l'agriculture. Drave. Construction de moulins à scie ou à farine. Pêche au saumon.
- > 1895 : Création du parc des Laurentides.
- > 1981 : Création du Parc national de la Jacques-Cartier et de la réserve faunique des Laurentides.

Éléments patrimoniaux d'intérêt métropolitain

- > Petite école du 4^e rang, Shannon (classé)
- > Chapelle de Saint-Jacques-de-Tewkesbury, Stoneham-et-Tewkesbury (classé)



Centre de services du Parc national de la Jacques-Cartier (SEPAQ)
© MRC de La Jacques-Cartier



Pont Clark, Saint-Gabriel-de-Valcartier
© MRC de La Jacques-Cartier



Chapelle de Saint-Jacques-de-Tewkesbury
© Dronetagr.am



Vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf
© Société de la piste Jacques-Cartier/Portneuf (SPJCP)



Parc de la Centrale Saint-Gabriel, Shannon
© MRC de La Jacques-Cartier



Rampe de mise à l'eau, parc du Grand-Héron, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
© Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Caractéristiques récréatives

Pôles d'activités et sites récréotouristiques

- > Station touristique Duchesnay, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.
- > Village Vacances Valcartier, Saint-Gabriel-de-Valcartier.
- > Le Nordique spa, Stoneham-et-Tewkesbury.
- > Secteur récréotouristique du Parc national de la Jacques-Cartier.
- > Réserve faunique des Laurentides (incluant la Forêt-Montmorency).

Parcs urbains

- > Parc du Grand Héron, Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier,
- > Parc de la Centrale Saint-Gabriel (vestiges de l'ancien barrage) et centre communautaire, Shannon.
- > Halte routière à la chapelle de Tewkesbury, Stoneham-et-Tewkesbury.

Réseaux et parcs linéaires

- > Piste cyclable Dansereau – La Liseuse (réseau cyclable d'intérêt métropolitain).
- > Vélopiste Jacques-Cartier / Portneuf (Route verte).
- > Sentier de motoneige Trans-Québec.

Accès à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Plusieurs accès possibles pour la pratique du canot, kayak et rafting :
 - Parc du Grand-Héron, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
 - Centre communautaire / Parc de la Centrale Saint-Gabriel, Shannon
 - Chapelle de Tewkesbury, Stoneham-et-Tewkesbury.
 - Parc national de la Jacques-Cartier.
- > Alternance de sections rapides et calmes, propices à un large public.
- > Entreprises offrant des excursions et/ou de la location sur la rivière :
 - Expéditions nouvelles vagues (rafting, kayak), Saint-Gabriel-de-Valcartier ;
 - Excursions Jacques-Cartier (rafting, canot, kayak), Stoneham-et-Tewkesbury ;
 - Rivière Sauvage (kayak), Stoneham-et-Tewkesbury ;
 - La Plage Québec (planche à pagaie - SUP), Québec.

Autres activités

- > Glissades en période hivernale (Les Glissades Tewkesbury).
- > Équitation (Excursions Jacques-Cartier).
- > La pêche sportive est populaire le long de la rivière.

3.2 Enjeux, problématiques et opportunités

3.2.1 Problématiques et opportunités

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Présence fragile du saumon atlantique. • Sous-valorisation de l'omble de fontaine • Plusieurs grands producteurs forestiers sur le territoire, mais activités encadrées • Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur du saumon et de l'omble de fontaine (information, sensibilisation, pêche, préserver la qualité de l'eau). • Collaboration avec les grands producteurs forestiers pour préserver la qualité des paysages. • Fort potentiel pour conservation des milieux naturels et des pôles et corridors écologiques.
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune infrastructure d'accueil. • Peu de sentiers longeant la rivière (hormis la Liseuse (SCJC) et au Parc national de La Jacques-Cartier). • Pas de lien continu, le territoire est grandement morcelé (les terres publiques ne sont pas contiguës) • La présence de la base militaire ne permet pas l'établissement d'un circuit continu de canotage et de randonnée. • Problématiques de noyades dans certains secteurs prisés pour la baignade. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation extensive des terres publiques à des fins récréatives. • Collaboration avec sociétés privées pour utilisation des rives (ex : grand propriétaire forestier). • Le développement de la pêche au saumon exploré par la CBJC. • Piste cyclable La Liseuse et Vélopite Jacques-Cartier offrent des potentiels de connexion malgré des contraintes majeures. • Grand potentiel de plusieurs sites donnant accès à la rivière (parc du Grand-Héron (Ste-Catherine), le parc de la Centrale (Shannon), site de la Chapelle (Tewkesbury). • Nombreuses terres publiques (anciens terrains de la Domtar) le long de la rivière.
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un site d'entreposage de carcasses automobiles (Shannon). 	<ul style="list-style-type: none"> • Paysages bucoliques et diversifiés (rivière encaissée, versants naturels, agroforesterie). • Nombreuses percées visuelles, notamment depuis le réseau routier. • Tracé fondateur du sentier des Jésuites et parcours traditionnel autochtone participant à la charge patrimoniale de la rivière. • Éléments patrimoniaux participant à la valorisation des paysages (pont Clark, chapelle de Tewkesbury). • La seule rivière qui traverse le long de son tracé trois biomes, soit la taïga, la forêt boréale mixte et la forêt feuillue.
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Privatisation des rives. • Nuisances sonores (motos et véhicules sport) et circulation rapide (chemin des Équerres). • Quelques carrières-sablières en exploitation et projetées. • Urbanisation désordonnée qui, dans certains secteurs, serait perceptible depuis les rives. • Coupure du territoire occasionnée par la base militaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de terres publiques. • Requalification de sites de type cimetières d'automobiles. • Requalification des carrières-sablières

3.2.2 Grands enjeux

Les consultations, ateliers et recherches permettent de cibler les grands enjeux relatifs à la coulée de la rivière Jacques-Cartier :

1. **Mettre en valeur et protéger les terres publiques et les rives, et en favoriser l'accès public.**
2. **Atténuer la coupure causée par la base militaire.**
3. **Plusieurs infrastructures publiques sont déjà présentes et ont un grand potentiel pour être bonifiées :**
 - Parc du Grand-Héron, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
 - Parc de la Centrale Saint-Gabriel, Shannon
 - Site de la Chapelle de Tewkesbury, Stoneham-et-Tewkesbury
4. **Vigilance active en ce qui a trait à la protection des paysages ; les municipalités et citoyens sont proactifs.**



*Vélopiste Jacques-Cartier
Vue de la passerelle cyclable
© CMQ*



*Vue sur la rivière à partir du Chemin de La Liseuse
© CMQ*

3.3 Identité et éléments structurants

3.3.1 Identité

Présence du saumon atlantique

Caractère tumultueux, mais propice
aux activités récréatives

La Majestueuse

*Paysages scéniques, accessibles
et emblématiques*

*Chemin historique des autochtones
et des Jésuites*

Forte charge patrimoniale



Rafting sur la rivière Jacques-Cartier
© Expéditions nouvelle vague



Vallée de la Jacques-Cartier, Tewkesbury, 1975
© BAnQ <<https://advitam.banq.qc.ca/notice/235921>>



Pêche au saumon atlantique
© Saumon Québec

3.3.2 Éléments structurants existants

Secteur	<i>Pont-Rouge</i> ↓ <i>Noyau villageois de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier</i>	<i>Noyau villageois de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier</i> ↓ <i>Limite Shannon–Saint-Gabriel</i>	<i>Base militaire</i>	<i>Pont Clark</i> ↓ <i>Chapelle de Tewkesbury</i>	<i>Chapelle de Tewkesbury</i> ↓ <i>Parc national de la Jacques Cartier</i>
Pôles récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> Parc du Grand-Héron / noyau villageois 	-	-	<ul style="list-style-type: none"> Excursions Jacques-Cartier 	<ul style="list-style-type: none"> Parc national de la Jacques-Cartier
Éléments récréatifs d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> Station touristique Duchesnay Club de Golf Lac Saint-Joseph 	<ul style="list-style-type: none"> Parc municipal de Shannon 	-	<ul style="list-style-type: none"> Village Vacances Valcartier 	<ul style="list-style-type: none"> Station touristique Stoneham (proximité)
Parcours récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> Chemin de la Liseuse 	<ul style="list-style-type: none"> Vélopieste Jacques-Cartier / Portneuf Boul. Jacques-Cartier 	-	<ul style="list-style-type: none"> Chemin des Équerres / Ave. Tewkesbury / Ch. Redmond 	<ul style="list-style-type: none"> Ancien parcours des autochtones et Jésuites Routes Jacques-Cartier N et S
Pôles nature	-	<ul style="list-style-type: none"> Complexe des milieux humides des terrasses de la rivière Jacques-Cartier Complexe humide du chemin de Bélair Tourbière de Shannon 	-	<ul style="list-style-type: none"> Tourbière du lac de la Savane Réserve écologique Tantaré (proximité) Marais du Nord (proximité) 	<ul style="list-style-type: none"> Parc national de la Jacques-Cartier Station touristique Stoneham (proximité) Mont Wright (proximité)
Corridors nature	<ul style="list-style-type: none"> Rivière Jacques-Cartier Rivière Ontaritzi 	<ul style="list-style-type: none"> Rivière Jacques-Cartier Tourbière de Shannon → Marécage du bout de la route de l'Aéroport Tourbière de Shannon → MH des terrasses de la rivière Jacques-Cartier MH des terrasses de la rivière Jacques-Cartier → Complexe humide du chemin de Bélair 	<ul style="list-style-type: none"> Rivière Jacques-Cartier 	<ul style="list-style-type: none"> Rivière Jacques-Cartier Rivière Cassian Tourbière du lac de la Savane → Tourbière de Shannon Tourbière du lac de la Savane → Réserve écologique de Tantaré Réserve écologique de Tantaré → Station touristique Stoneham 	<ul style="list-style-type: none"> Rivière Jacques-Cartier Parc national de la Jacques-Cartier → Réserve écologique de Tantaré Parc national de la Jacques-Cartier → Station touristique Stoneham Parc national de la Jacques-Cartier → Mont Wright
Autres éléments	<ul style="list-style-type: none"> Rives boisées Paysage agroforestier 	<ul style="list-style-type: none"> Peu d'accès physiques à la rivière. Routes bucoliques avec plusieurs percées visuelles vers la rivière 	<ul style="list-style-type: none"> Base militaire (accès interdit) 	<ul style="list-style-type: none"> Routes bucoliques de part et d'autre de la rivière (ch. des Équerres, ch. Redmond) Avenue Tewkesbury comporte plusieurs percées visuelles vers la rivière 	<ul style="list-style-type: none"> Sites de mise à l'eau et de pratique du canot-kayak Routes bucoliques et vues panoramiques sur la rivière Routes cul-de-sac Amont : vocation conservation

3.4 Plan concept : orientations et objectifs

En regard des enjeux, problématiques et opportunités précédemment identifiées, les orientations et objectifs pour la coulée verte et bleue de la rivière Jacques-Cartier sont :

Orientations		Objectifs
Écologiques	Conserver les milieux sensibles	> Assurer la pérennité du saumon et de l'ombre de fontaine et les mettre en valeur.
	Valoriser les milieux naturels d'intérêt	> Valoriser la tourbière de Shannon. > Valoriser les milieux humides des Terrasses de la Jacques-Cartier. > Favoriser l'interprétation de la nature.
	Préserver la qualité des rives et de l'eau	> Préserver le continuum boisé le long des rives. > Favoriser des aménagements riverains qui contribuent à préserver la qualité des rives et de l'eau. > Valoriser le potentiel de pêche. > Encadrer et minimiser les activités ayant un impact sur les rives et les paysages. > Mettre en place et encourager les activités de lutte aux espèces exotiques envahissantes.
Récréatives	Atténuer les discontinuités entre les pôles et les parcours récréatifs	> Assurer une continuité des activités linéaires tant sur l'eau que sur les rives. > Assurer des points d'ancrage forts qui constitueront des portes d'entrée au réseau linéaire. > Assurer la collaboration de l'ensemble des acteurs clés. > Tenter de faire autoriser le passage d'embarcations nautiques sur le territoire de la base militaire.
	Améliorer les accès visuels et physiques à la rivière	> Augmenter le nombre de portes d'entrée. > Améliorer et maximiser les portes d'entrée actuelles. > Augmenter l'offre d'activités récréatives linéaires non motorisées et ce, en toute saison.
	Maximiser les pôles récréatifs existants	> Pôle récréatif de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier : – Créer un lien cyclable/pédestre avec la Véloposte et la Station touristique Duchesnay. > Pôle récréatif de St-Gabriel-de-Valcartier : – Améliorer les liens avec les quartiers avoisinants – Améliorer l'accès et la visibilité du pôle. – Tirer profit de l'attrait du Village Vacances Valcartier > Pôle récréatif de la chapelle de Tewkesbury : – Établir une porte d'entrée aux réseaux linéaires – Évaluer la pertinence de créer une boucle vers le hameau de Stoneham par le corridor écologique ou un autre lien afin de connecter le réseau cyclable qui se dirige aussi vers le parc national.
	Assurer une continuité des activités récréatives au sud du parc national de la Jacques-Cartier	> Valoriser la porte d'entrée du parc afin de faire connaître aux utilisateurs l'ensemble du parcours de la rivière, le futur corridor riverain (projet en développement), ses circuits linéaires, ses points d'ancrage, les activités, etc.

Orientations		Objectifs
<i>Paysagères et patrimoniales</i>	Valoriser les paysages riverains et agroforestiers	> Créer des haltes le long des routes panoramiques.
	Mettre en valeur les principales caractéristiques de la rivière	> Valoriser les milieux humains en bordure de la rivière. > Valoriser les paysages emblématiques et les biomes traversés. > Créer des parcours thématiques le long des routes panoramiques.
	Valoriser l'histoire et le patrimoine du secteur	> Valoriser le chemin des Jésuite et le parcours des autochtones. > Valoriser les bâtiments et sites patrimoniaux.

3.5 Plan concept : principes et interventions

Suivant l'ultime couronne urbanisée du nord de la CMQ, la rivière Jacques-Cartier se distingue non seulement par ses panoramas et sa géomorphologie; elle regroupe une variété impressionnante d'activités réparties à travers des pôles récréatifs bien établis. En effet, les diverses polarités récréatives qui échelonnent le parcours constituent autant de haltes riveraines permettent de s'adonner à la pratique d'activités sportives ou de ressourcement (vélo de route, randonnée pédestre, équitation, glissades, patinage, ski de fond, vélo de montagne, ski alpin, raquette, contemplation de la nature, spa, pêche, canot, kayak, rafting, camping, interprétation historique, etc.). Ainsi, le plan concept pour la rivière vise à bonifier l'intégration de ces lieux d'activités en tissant de nouveaux liens récréatifs depuis une série de pôles récréatifs et d'aires d'accueil permettant l'accès à la vallée.

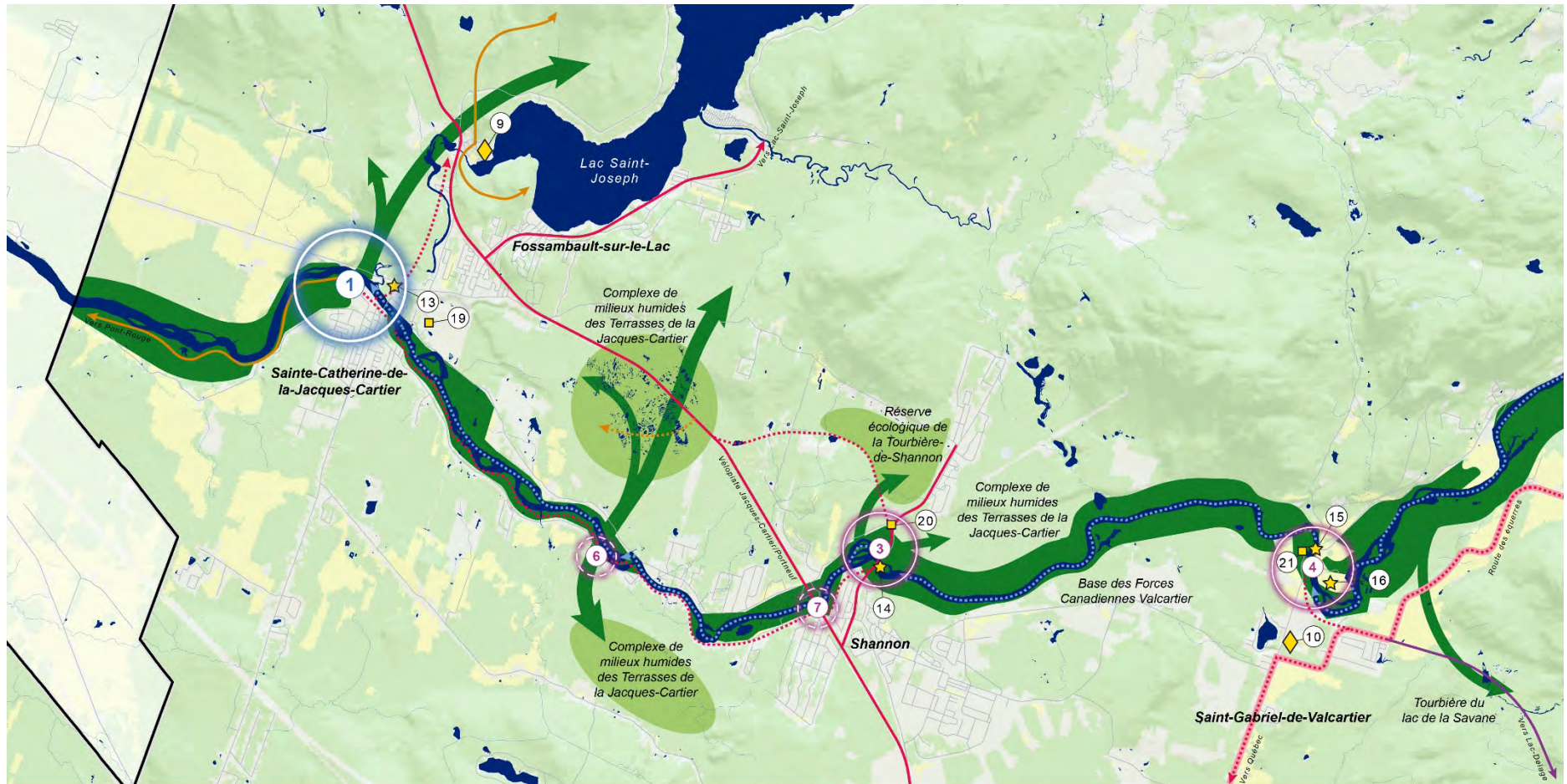
Dans le contexte où la présence de la Base de soutien de la 2^e Division du Canada Valcartier a pour effet de scinder la vallée en deux tronçons, il est proposé d'unifier les parcours nautiques de la rivière en un corridor permettant de lier le parc national de la Jacques-Cartier au parc du Grand-Héron. À ce sujet, évaluer la pertinence d'une demande de caractérisation par la Fédération canot-kayak du Québec dans le cadre du projet « Circuits-Rivières »⁴. pourrait s'avérer intéressante. Le plan concept appelle à un plus grand déploiement des parcours récréatifs quatre-saisons le long de la rivière, bien qu'ils demeureront divisés en deux secteurs distincts. Alors que le secteur Ouest relie les municipalités de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, de Shannon et de Fossambault-sur-le-Lac, le secteur Est relie le territoire de Saint-Gabriel-de-Valcartier au parc national de la Jacques-Cartier, en passant par Stoneham et Tewkesbury.

Soulignons enfin que la forte interconnectivité de la vallée de la Jacques-Cartier aux milieux écologiques adjacents ouvre la porte à une meilleure mise en valeur des milieux naturels environnants, entre autres le vaste complexe de milieux humides des terrasses de la Jacques-Cartier en rive Ouest de la rivière. Dans cet esprit, il est souhaité que la mise en valeur de la rivière Jacques-Cartier et ses affluents permette éventuellement la restauration et la conservation de la ressource piscicole, notamment le saumon atlantique.

Éléments structurants	N°	Appellation	Propositions d'aménagements et d'actions
Pôles récréatifs	1	Parc du Grand Héron et noyau villageois	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer les installations du parc du Grand Héron, particulièrement pour les accès à la rivière (baignade et mise à l'eau d'embarcations). > Mettre en valeur le manoir Juchereau-Duchesnay de façon à en faire un centre d'interprétation sur Hector de Saint-Denys Garneau et Anne Hébert. > Aménager un lien multifonctionnel riverain entre le parc du Grand Héron et la centrale de Saint-Gabriel, du côté Est de la rivière Jacques-Cartier. > Améliorer l'accessibilité du secteur depuis la station touristique Duchesnay en étudiant la possibilité d'aménager un lien multifonctionnel ou de mettre en place un service de navettes. > Créer des parcours piétonniers permettant de faciliter l'accès au parc du Grand Héron et de mettre en valeur le noyau villageois de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. > Réaliser une étude de faisabilité pour aménager un lien multifonctionnel sur la rive Est de la rivière vers Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier sur les terres publiques de l'État.

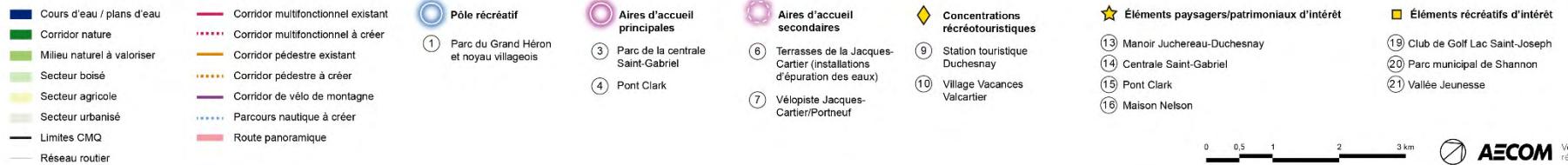
⁴ Le projet « Circuits-Rivières » vise à offrir en ligne un « prêt-à-partir » dans chacune des régions du Québec pour les personnes qui se cherchent un parcours de rivière. Il est mené par la Fédération de canot-kayak du Québec et financé par le MÈES. La Fédération sélectionne des rivières accessibles et travaille à leur caractérisation. Elle effectuera par la suite des recommandations et prévoit de verser des subventions au début de l'été 2021 aux autorités pour qu'elles mettent à niveau leur circuit. Ces dernières pourront alors recevoir une certification Circuits-rivières; cependant, ce ne sont pas nécessairement toutes les rivières qui ont subi une caractérisation qui pourront obtenir une certification. En voyant l'identification Circuits-Rivières sur un parcours, les individus seront assurés qu'il y a un aménagement de base, sécuritaire, et qu'ils auront en main toutes les informations pertinentes pour organiser une sortie que ce soit seul, en famille ou entre amis. Cette certification permettra de propulser plusieurs projets sur les rivières du réseau. Ce sont ou seront des circuits aménagés, accessibles, sécuritaires, géolocalisés et documentés.

Éléments structurants	N°	Appellation	Propositions d'aménagements et d'actions
<i>Pôles récréatifs</i>	2	Parc national de la Jacques-Cartier	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer l'accessibilité du parc national en vélo, en aménageant un parcours permettant de relier le parc au boulevard Talbot et au mont Wright, en direction de Québec.
<i>Aires d'accueil principales</i>	3	Parc de la centrale Saint-Gabriel	<ul style="list-style-type: none"> > Développer un réseau de sentiers afin de mettre en valeur cette portion de la rivière de même que la centrale Saint-Gabriel. > Aménager un lien multifonctionnel sur le tracé de l'ancienne voie ferrée afin de rendre accessible et de mettre en valeur la réserve écologique de la Tourbière-de-Shannon. > Aménager des infrastructures pour l'accès et la mise à l'eau. > Augmenter la capacité d'accueil des stationnements. > Analyser le potentiel d'accès à la portion de la rive Ouest et le potentiel de baignade sécuritaire dans un cadre structuré.
	4	Pont Clark	<ul style="list-style-type: none"> > Bonifier la vocation récréotouristique du secteur en intégrant les terrains de Vallée Jeunesse et en améliorant leur accessibilité au grand public. > Mettre en valeur le secteur du pont Clark et la halte qui y est associée. > Améliorer les liens avec le Village Vacances Valcartier, de même que son intégration paysagère. > Réaliser une étude de faisabilité pour mettre en valeur la maison Nelson aux fins d'interprétation. > Aménager des infrastructures pour l'accès et la mise à l'eau.
	5	Tewkesbury	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager une halte pour automobilistes et cyclistes de façon à mettre en valeur les paysages environnants et marquer la présence du hameau de Tewkesbury, du pôle des Excursions Jacques-Cartier et de la route des Équerres. > Bonifier le secteur du belvédère existant sur la vallée et créer des liens récréatifs vers la rivière. > Réaliser une étude de faisabilité pour aménager un lien multifonctionnel riverain permettant de relier l'église de Tewkesbury à l'aire d'accueil Kernan et la chute à Pageau.
<i>Aires d'accueil secondaires</i>	6	Terrasses de la Jacques-Cartier	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager une halte multifonctionnelle permettant de mettre en valeur la rivière. > En conformité avec le plan d'ensemble des Monts et collines, réaliser une étude de faisabilité pour aménager un sentier pédestre mettant en valeur le secteur Ouest du complexe de milieux humides des Terrasses de la Jacques-Cartier (bloc Donnacona).
	7	Vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf	<ul style="list-style-type: none"> > Bonifier la halte près du pont de la Vélopiste permettant de signaler l'accès vers le complexe de milieux humides des Terrasses de la Jacques-Cartier, où une boucle de sentiers sur pilotis permettra sa découverte.
	8	Kernan	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager une halte directionnelle signalant la présence d'équipements d'hébergement, de sentiers, et d'un point d'accès à la rivière.



Coulée de la rivière Jacques-Cartier

Plan concept 1 de 2



Carte 4 : Coulée verte et bleue de la rivière Jacques-Cartier – Plan concept (1/2)



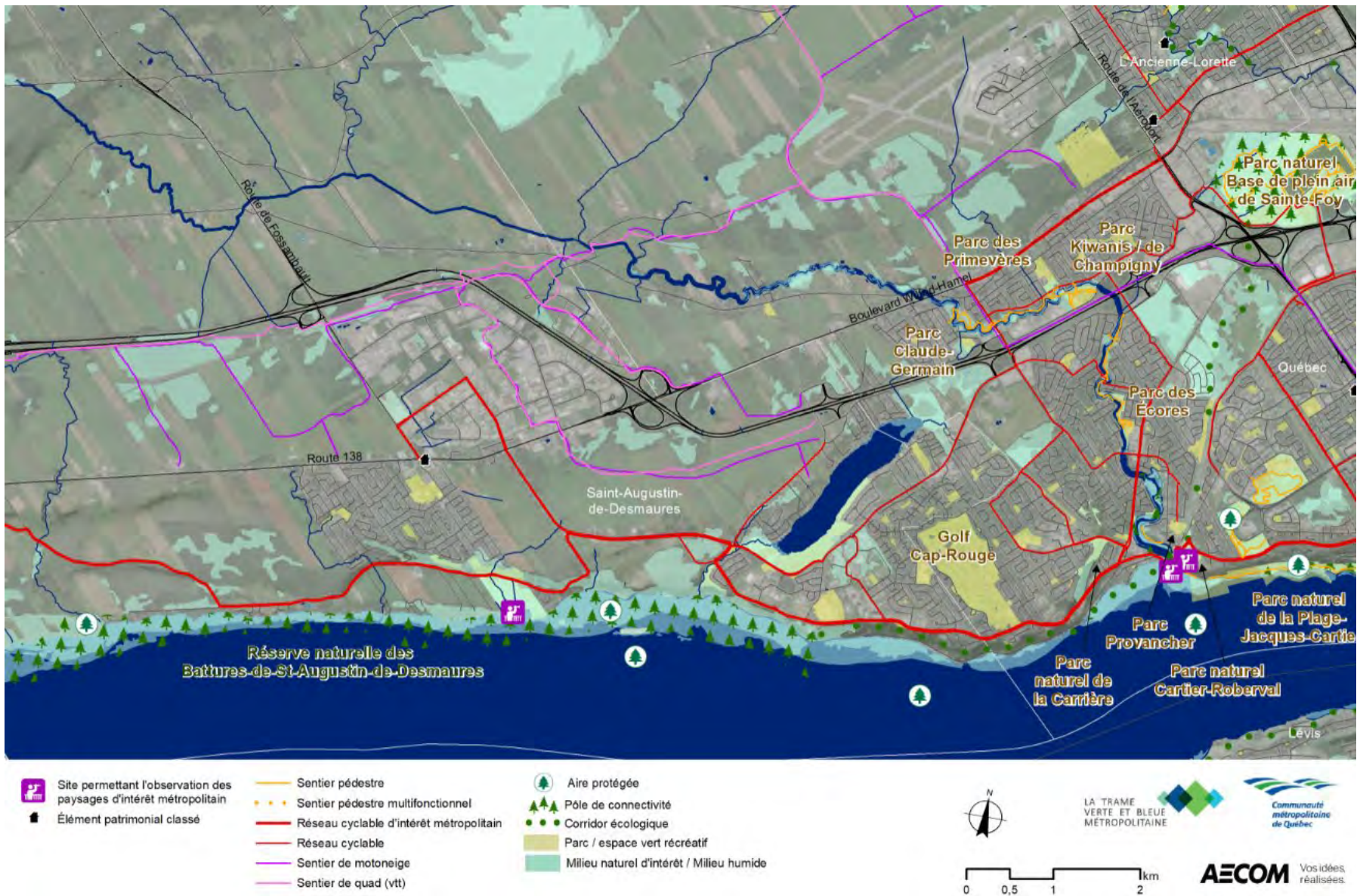
Coulée de la rivière Jacques-Cartier

Plan concept 2 de 2



Carte 5 : Coulée verte et bleue de la rivière Jacques-Cartier – Plan concept (2/2)

Coulée verte et bleue de la rivière
du Cap Rouge



Carte 6 : Coulée verte et bleue de la rivière du Cap Rouge – Portrait du milieu

4 Coulée de la rivière du Cap Rouge

4.1 Portrait

Le contenu de cette section est notamment tiré du Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec (2020). La rivière du Cap Rouge est située sur la rive nord du Saint-Laurent et dans l'ouest du territoire de la CMQ. Elle s'étend sur le territoire de l'agglomération de Québec, en parcourant d'abord une petite zone boisée au pied du mont Bélair et s'écoulant ensuite vers l'est en traversant une zone agricole à Saint-Augustin-de-Desmaures. Après son passage sous l'Autoroute 40, elle se dirige vers le sud et traverse un secteur urbain de l'ouest de la ville de Québec où ses méandres sont étroitement liés aux milieux de vie du secteur, notamment par la présence du parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge. Son parcours continue dans un secteur mixte où on retrouve des éléments institutionnels, commerciaux, industriels et récréatifs, et se termine dans le Vieux-Cap-Rouge, secteur recelant un riche patrimoine bâti (75 constructions patrimoniales), archéologique, ferroviaire (Tracel), artistique et culturel, et naturel. Elle se jette finalement dans le fleuve dans la baie de Cap-Rouge, caractérisée par la présence du parc nautique de Cap-Rouge.

Utilisation du sol

Embouchure → Boul. Wilfrid-Hamel

- > Secteur à vocation publique, industrielle et résidentielle.
- > Lots riverains surtout publics (Ville de Québec). Tenure privée : lots commerciaux du secteur Champigny et lots résidentiels dans le secteur soumis aux marées.

Boul. Wilfrid-Hamel → Mont Bélair

- > Lots riverains de tenure privée (terres agricoles ou terrains résidentiels).
- > Secteur agricole actif avec quelques résidences (12 km suivants).
- > Partie amont boisée : rivière n'est qu'un fil d'eau.

Éléments anthropiques

- > Rivière traversée par l'autoroute 40 et plusieurs routes d'importance (route de Fossambault, Jean-Gauvin, boul. Wilfrid-Hamel, rue du Domaine, boul. de la Chaudière, rue Saint-Félix).
- > Près de son embouchure, la rivière est longée et traversée par le Tracel, un viaduc ferroviaire propriété du CN.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > Amont : relief accidenté avec des élévations oscillant entre 110 et 482 m.
- > Aval : relief peu accidenté des Basses-terres ; passe d'une zone intermédiaire de grandes terrasses, légèrement déclinées, à une zone de dépression en aval.

Aires protégées

- > Un habitat faunique : aire de concentration d'oiseaux aquatiques dans le fleuve St-Laurent, à l'embouchure de la rivière.

Milieux naturels d'intérêt

- > La majorité des rives et des îles de la rivière, entre son embouchure et le rang St-Denis, sont identifiées comme un « territoire d'intérêt écologique » dans le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) de l'agglomération de Québec (2020) ainsi que dans le Répertoire des milieux naturels d'intérêt de Québec (2014).
- > L'action des marées, présente à l'embouchure de la rivière, crée un estuaire particulièrement riche où l'on trouve des habitats floristiques et fauniques de grande valeur. Il s'agit d'un atout unique à la rivière du Cap Rouge, la seule rivière de Québec dont l'embouchure n'a pas été artificialisée par la construction d'un barrage ou d'une autoroute.

Qualité de l'eau

- > La qualité de l'eau se dégrade de l'amont vers l'aval; influencée par les périodes de pluie en raison des branchements croisés et des surverses, l'occupation du sol ainsi que la présence du réseau routier. Une bonne couverture forestière contribue à préserver la qualité de l'eau (sauf en zone agricole).

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > Buttes du Capsa.
- > Plateau de Cap-Rouge et terrasse de Saint-Augustin-de-Desmaures.
- > Escarpements des plages Jacques-Cartier et Saint-Laurent.

Points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain

- > Marina de Cap-Rouge
- > Parc Cartier-Roberval.

Éléments de repère et d'intérêt

- > Le viaduc ferroviaire « Tracel de Cap-Rouge ».

Histoire et patrimoine

Importance historique

- > Présence historique de peuples autochtones. Utilisation de la rivière pour le commerce ou la chasse et la pêche.
- > 16^e siècle : premiers arrivants français construisent deux forts à proximité de l'embouchure de la rivière : un sur le promontoire et un près du fleuve.
- > 17^e siècle : établissement de colons français aux abords de l'embouchure.
- > 18 et 19^e siècle : succession de diverses industries (moulins à farine, commerce du bois, chantier naval, poterie).
- > Début 20^e siècle : construction du Tracel, qui compte parmi les viaducs ferroviaires les plus longs et les plus élevés au monde.

Éléments patrimoniaux

- > Le viaduc ferroviaire « Tracel de Cap-Rouge ».
- > Le secteur du Vieux-Cap-Rouge est reconnu comme territoire d'intérêt historique et culturel par la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ).
- > Lieu historique national du Canada Fort-Charlesbourg-Royal.
- > Site archéologique Cartier-Roberval
- > Site archéologique de l'ancienne industrie artisanale de la poterie
- > Anciens moulins.



Vue sur l'embouchure de la rivière
© Ville de Québec



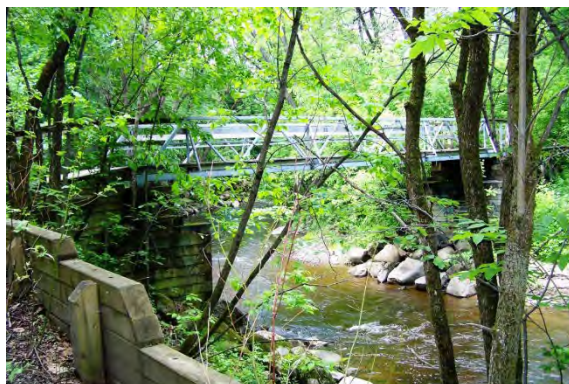
Parc nautique de Cap-Rouge
© Ville de Québec



Parc nautique de Cap-Rouge
© Ville de Québec



Passerelle de la Poterie
© Ville de Québec



Parc des Écores
Source : Tripadvisor



Place éphémère du Tracel
© CMQ

Caractéristiques récréatives

Pôles d'activités et sites récréotouristiques

- > Parc nautique de Cap-Rouge
- > Parc des Écores
- > Parc Antoine-Martin

Parcs urbains

- > Parcs des Primevères, Champigny et Kiwanis
- > Parcs des Berges, des Meuniers, de Chauray et de Lorraine

Réseaux et parcs linéaires

- > Parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge
- > Pistes cyclables :
 - Rue Saint-Félix & Côte de Cap-Rouge.
 - Rue de la Promenade-des-Sœurs & boul. de la Chaudière.
 - Rue du Domaine & rue Provancher.
 - Piste cyclable en bordure de la rivière, parc des Écores / parc Robert-L.-Séguin.
 - Boul. Auclair.
 - Route Jean-Gauvin & boul. Wilfrid-Hamel

Accès publics à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Parc nautique de Cap-Rouge

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > Navigation sur la rivière possible à partir du parc nautique ainsi qu'en période de hautes marées, de l'embouchure au pont Gaudarville (boul. de la Chaudière).
- > La présence du seuil au fil de l'eau constitue un obstacle d'importance pour les activités récréatives en ne permettant pas la libre circulation des embarcations de part et d'autre de la structure.
- > Secteur du Parc nautique intégré à la Route bleue Québec-Chaudière-Appalaches.

4.2 Enjeux, problématiques et opportunités

4.2.1 Problématiques et opportunités

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de sentiers informels et infrastructures légères (ponceaux, passerelles, abris) aménagés par les résidents dans section au nord du boul. Hamel. • L'agrile du frêne menace le secteur nord. • Érosion des berges en milieux agricole et urbain. • Dégradation de la qualité des eaux en amont. • Grande présence d'espèces végétales exotiques envahissantes, notamment la berce du Caucase. • Absence de corridors de biodiversité pour le déplacement de la faune et la flore et discontinuité de la bande de protection riveraine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs îlots de milieux naturels pouvant être connectés.
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'accès dans le secteur au nord de l'autoroute 40. • Discontinuité causée par la présence de l'autoroute 40 au nord, ainsi qu'entre le vieux Cap-Rouge et le fleuve dans le secteur de l'embouchure. • Au sud de l'autoroute 40, interruption de sentiers à quelques endroits pour rejoindre le réseau routier. • Mauvaise cohabitation entre les piétons et les cyclistes dans les sentiers. • Navigation n'est pas possible lors des marées basses et en tout temps au-delà du seuil au fil de l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'optimiser le potentiel récréotouristique de la rivière en lien avec le milieu aquatique et en fonction des marées; • Présence de milieux institutionnels (écoles, parcs, institutions, etc.) de part et d'autre de la rivière pouvant être connectés. • Présence de plusieurs parcs urbains. • Ambiance artistique et culturelle du secteur distinctive. • Aménagement prévu du futur terminus du tramway. • Requalification prévue du site de la poterie, du garage municipal, du secteur Saint-Félix et du boulevard Chaudière. • Présence de 3 sites répertoriés pour l'observation d'oiseaux (Parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge, Marina de Cap-Rouge et Plage Jacques-Cartier).
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance et mise en valeur déficiente des paysages iconiques et des témoins de l'histoire au long du parcours. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ambiance artistique et culturelle du secteur distinctive. • Inventivité technique et unicité du Tracel. • Paysage fluvial rythmé par les marées. • Paysages distinctifs des autres rivières.

	Problématiques	Opportunités
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Tenure privée des terrains riverains ; contrainte à l'aménagement de sentiers et à la pratique d'activités récréatives. • Les zones d'accueil, les entrées ou seuils sont mal définis et intégrés à la trame urbaine. • Empiètement sur la propriété publique dans le parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge. • Le stationnement du secteur de la péninsule est difficile à gérer en raison d'une demande excédant l'offre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence du transport en commun, qui pourrait être adapté à une demande touristique. • Rivière encadrée par de nombreuses rues et artères qui peuvent facilement être reliées.

Sources : Ville de Québec. 2018. Rapport de consultation publique – Rêvons nos rivières et Ville de Québec. 2019. Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de mise en valeur des rivières de Québec.

4.2.2 Grands enjeux

Les consultations, ateliers et recherches permettent de cibler les grands enjeux relatifs à la coulée de la rivière du Cap Rouge :

1. Dans la portion agricole, les rives sont peu végétalisées (3 à 5 m) ; impact négatif sur la qualité de l'eau
2. Les sentiers sont tronqués par les routes et l'autoroute
3. L'embouchure présente un très grand potentiel récréotouristique, mais est victime de sa popularité (manque de stationnement au parc nautique de Cap-Rouge, manque d'espaces publics)
4. Volonté de maximiser la visibilité de la rivière et la connectivité avec les quartiers résidentiels



*Vue sur le Tracel, la rivière et la passerelle de la Poterie à partir de la rive, secteur du boulevard de la Chaudière
© CMQ*

4.3 Identité et éléments structurants

4.3.1 Identité

Site d'implantation de la première colonie

Le paysage changeant, les marées

L'inventivité technique du Tracel

La créative

Secteur agricole en perpétuelle transformation

Potential d'aménagement du site de la poterie

Une concentration d'art et de culture



Sentiers de la rivière du Cap Rouge

© Ville de Québec



Vue panoramique de Cap-Rouge, vers 1930

© BAnQ <<https://advitam.banq.qc.ca/notice/314208>>



Activité nautique et vue sur le Tracel

© Ville de Québec



Église et presbytère de Cap-Rouge, vers 1900

© BAnQ <<https://advitam.banq.qc.ca/notice/323835>>

4.3.2 Éléments structurants existants

Secteur	<i>Embouchure</i> ↓ <i>Boul. de la Chaudière</i>	<i>Boul. de la Chaudière</i> ↓ <i>Boul. Wilfrid-Hamel</i>	<i>Boul. Wilfrid-Hamel</i> ↓ <i>Amont</i>
Pôles récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> Embouchure (Parc nautique de Cap-Rouge / Parc naturel de la Plage-Jacques-Cartier / Parc Cartier-Roberval) 	-	-
Éléments récréatifs d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> Parc de la Meule 	<ul style="list-style-type: none"> Parc des Écores Parcs Champigny / Kiwanis / Primevères 	-
Parcours récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> Route verte Parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge 	<ul style="list-style-type: none"> Parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge Réseau cyclable local (Chaudière, Provancher) Réseau cyclable local (Hamel, Jean-Gauvin, Auclair) 	-
Pôles nature	<ul style="list-style-type: none"> Parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge Parc naturel de la Plage-Jacques-Cartier 	-	-
Corridors nature	<ul style="list-style-type: none"> Fleuve Saint-Laurent Fleuve & Parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge → Base de plein air de Ste-Foy Fleuve & Parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge → Réserve naturelle des battures de St-Augustin-de-Desmaures 	<ul style="list-style-type: none"> Fleuve & Parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge → Base de plein air de Sainte-Foy 	-
Autres éléments	<ul style="list-style-type: none"> Art et patrimoine Paysage spectaculaire et touristique Présence de l'art et de la culture Rivière modulée par les marées Présence d'une structure industrielle impressionnante 	<ul style="list-style-type: none"> Secteur urbanisé ; rivière d'arrière-cour, intime et cachée Lien vert discontinué 	<ul style="list-style-type: none"> Paysage ouvert, dénudé, résilient Terres cultivées, canalisées Rives privatisées, de moins en moins végétalisées vers l'amont Aucune activité récréative liée à la rivière

4.4 Plan concept : orientations et objectifs

En regard des enjeux, problématiques et opportunités précédemment identifiées, les orientations et objectifs pour la coulée verte et bleu de la rivière du Cap Rouge sont :

Orientations		Objectifs
Écologiques	Valoriser le fleuve Saint-Laurent, les milieux naturels et l'action des marées	<ul style="list-style-type: none"> > Souligner l'action des marées sur le paysage et la dynamique de la rivière. > Valoriser l'observation des oiseaux lors des migrations saisonnières. > Souligner la richesse des écosystèmes fluviaux et riverains.
	Améliorer la qualité de l'eau et des bandes riveraines	<ul style="list-style-type: none"> > Soutenir et mettre en place des activités de revégétalisation des rives et de contrôle de l'érosion. > Développer des stratégies de lutte aux espèces exotiques envahissantes.
Récréatives	Améliorer les accès visuels et physiques à la rivière	<ul style="list-style-type: none"> > Augmenter le nombre de portes d'entrée. > Améliorer et maximiser les portes d'entrée actuelles. > Améliorer la visibilité de la rivière et des sentiers. > Promouvoir la pratique de l'ornithologie le long des sentiers. > Améliorer l'offre d'activités récréatives. > Créer des liens qui relient les parcs et espaces verts.
	Assurer l'intégration de la rivière dans la trame urbaine	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer les liens inter-rives, notamment par l'ajout de passerelles. > Améliorer la connexion avec les quartiers avoisinants. > Atténuer la rupture causée par l'A-40. > Atténuer la rupture causée par le boul. Wilfrid-Hamel.
	Maximiser le pôle de l'embouchure	<ul style="list-style-type: none"> > Boucler les sentiers pour offrir des parcours continus. > Créer un lien entre la passerelle de la Poterie et la rue Provancher. > Aménager des espaces publics donnant accès à la rivière et mieux connectés avec les quartiers environnants. > Évaluer la possibilité de requalifier les espaces industriels, commerciaux ou vacants.
	Maximiser le pôle Le Gendre / Capitaine-Bernier	<ul style="list-style-type: none"> > Évaluer la possibilité de tirer profit de l'implantation éventuelle du terminus du tramway pour établir une nouvelle porte d'entrée à la rivière.
Paysagères et patrimoniales	Valoriser la culture, l'art, le patrimoine et le patrimoine archéologique du secteur	<ul style="list-style-type: none"> > Valoriser le Tracel en tant qu'élément patrimonial et paysager d'intérêt > Valoriser l'ambiance culturelle et artistique du secteur. > Mettre en valeur le site archéologique Cartier-Roberval. > Mettre en valeur la rue du Moulin.
	Valoriser les paysages ruraux.	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre en place un circuit thématique. > Examiner la possibilité d'aménager des haltes le long de la rivière.

Sources : Ville de Québec, 2018. Rapport de consultation publique – Rêvons nos rivières et Ville de Québec, 2019. Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de mise en valeur des rivières de Québec.

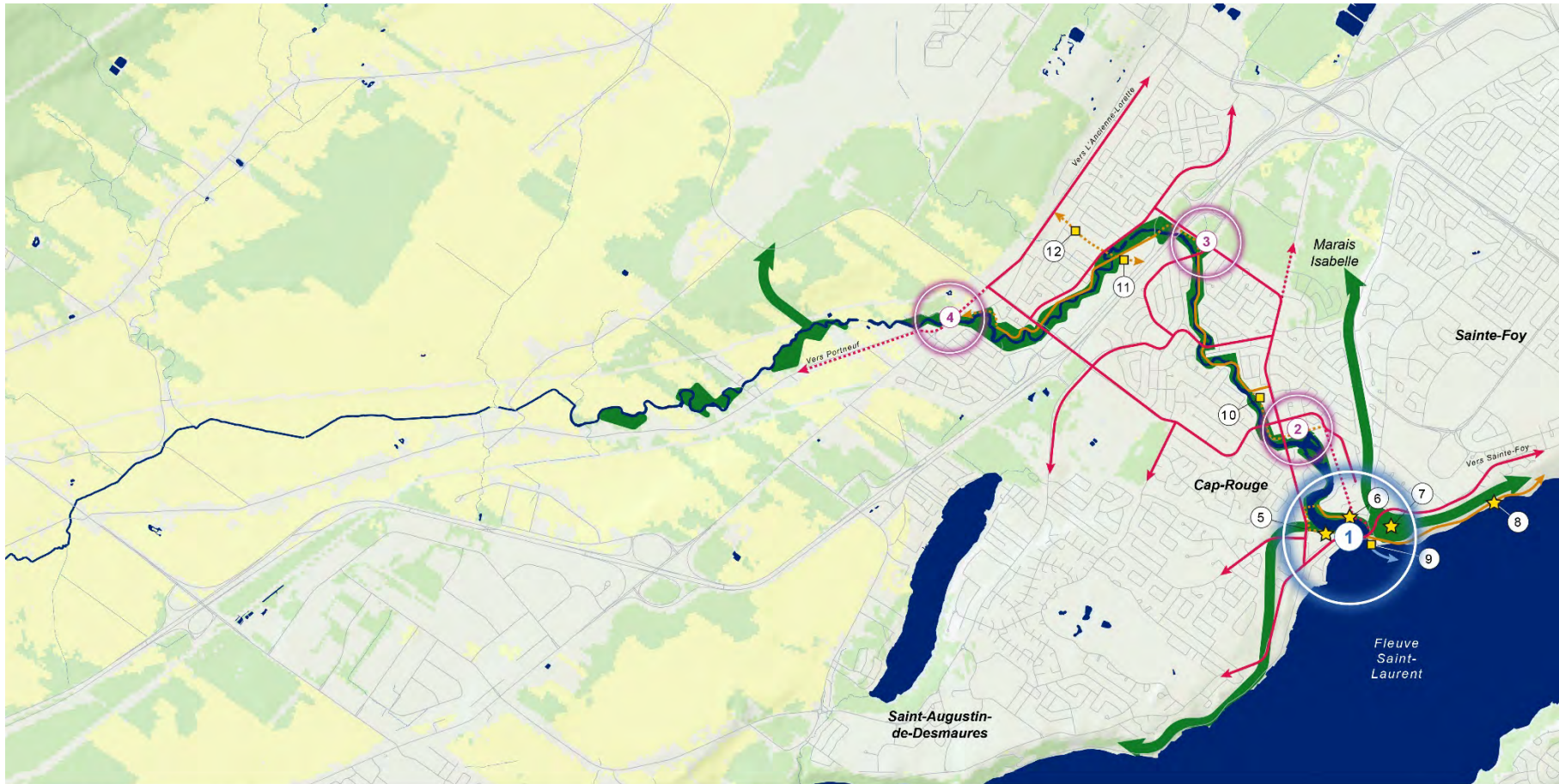
4.5 Plan concept : principes et interventions

Le plan concept pour la coulée de la rivière du Cap Rouge se déploie essentiellement dans la portion de la rivière qui traverse le tissu urbain de la ville de Québec, entre le boulevard Wilfrid-Hamel et l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. En raison du caractère agricole et de la faible intégration écologique de la portion de la rivière située à l'extérieur du périmètre urbain, des efforts de renaturalisation de la coulée devraient être mis de l'avant.

Le secteur de l'embouchure, identifié comme pôle récréatif en raison de multiples attraits historiques, culturels et paysagers, jouit d'un potentiel important de mise en valeur, notamment en raison de son positionnement au cœur du vieux Cap-Rouge. À ce pôle récréatif s'ajoute un total de trois aires d'accueil principales : au parc de la Meule, dans le secteur de l'avenue Le Gendre (Chaudière), et au croisement du rang Saint-Ange avec le boulevard Wilfrid-Hamel. Comme une proportion non négligeable du corridor riverain intègre des sentiers pédestres permettant de perméabiliser les quartiers limitrophes, il est proposé de compléter le réseau et ainsi bonifier la connectivité entre les quatre pôles identifiés. Outre son potentiel touristique et récréatif, la coulée de la rivière du Cap Rouge jouera un important rôle fonctionnel pour les résidents du secteur, notamment en raison de son intégration avec le pôle intermodal en cours de planification dans le secteur Chaudière.

Éléments structurants	N°	Appellation	Propositions d'aménagement
<i>Pôle récréatif</i>	1	Embouchure	<ul style="list-style-type: none"> > Requalifier les secteurs bordant le Tracel de façon à aménager une boucle piétonne entre le pont de la rue Saint-Félix et la passerelle de la Poterie. > Évaluer la possibilité d'ériger une passerelle entre la rue de la rive et la rue du Moulin Est. > Évaluer la possibilité d'intégrer un parcours cyclable sur la rue Provancher
<i>Aires d'accueil principales</i>	2	Parc de la Meule	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager un parcours piétonnier continu dans l'axe des rues Blanchette et du Moulin afin d'améliorer la mise en valeur de ce sentier historique et bonifier l'intégration du parc de la Meule > Relier la rue du Moulin au parc des Écores en complétant le réseau de sentiers en bordure de la rivière
	3	Chaudière	<ul style="list-style-type: none"> > Assurer l'intégration de la coulée verte avec le futur Terminus Le Gendre en complétant la connectivité piétonne et en aménageant un lien sous l'autoroute Félix-Leclerc. > Améliorer l'intégration de la coulée verte dans le secteur Champigny en aménageant un lien entre le boulevard Wilfrid-Hamel, le parc des Primevères, la rivière du Cap Rouge, le parc de Champigny et l'avenue Jules-Verne.
	4	Rang Saint-Ange	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager un pôle d'accueil à la hauteur du boulevard Wilfrid-Hamel afin de marquer début du réseau de sentiers riverains > Prolonger le lien cyclable sur le boulevard Wilfrid-Hamel vers l'ouest, puis vers le rang Saint-Ange, afin de créer un parcours cyclable permettant de relier la Ville de Québec à la Ville de Pont-Rouge, dans la MRC de Portneuf.

Source : Ville de Québec. 2020. Plan de mise en valeur des rivières de Québec.



Coulée de la rivière du Cap Rouge
Plan concept

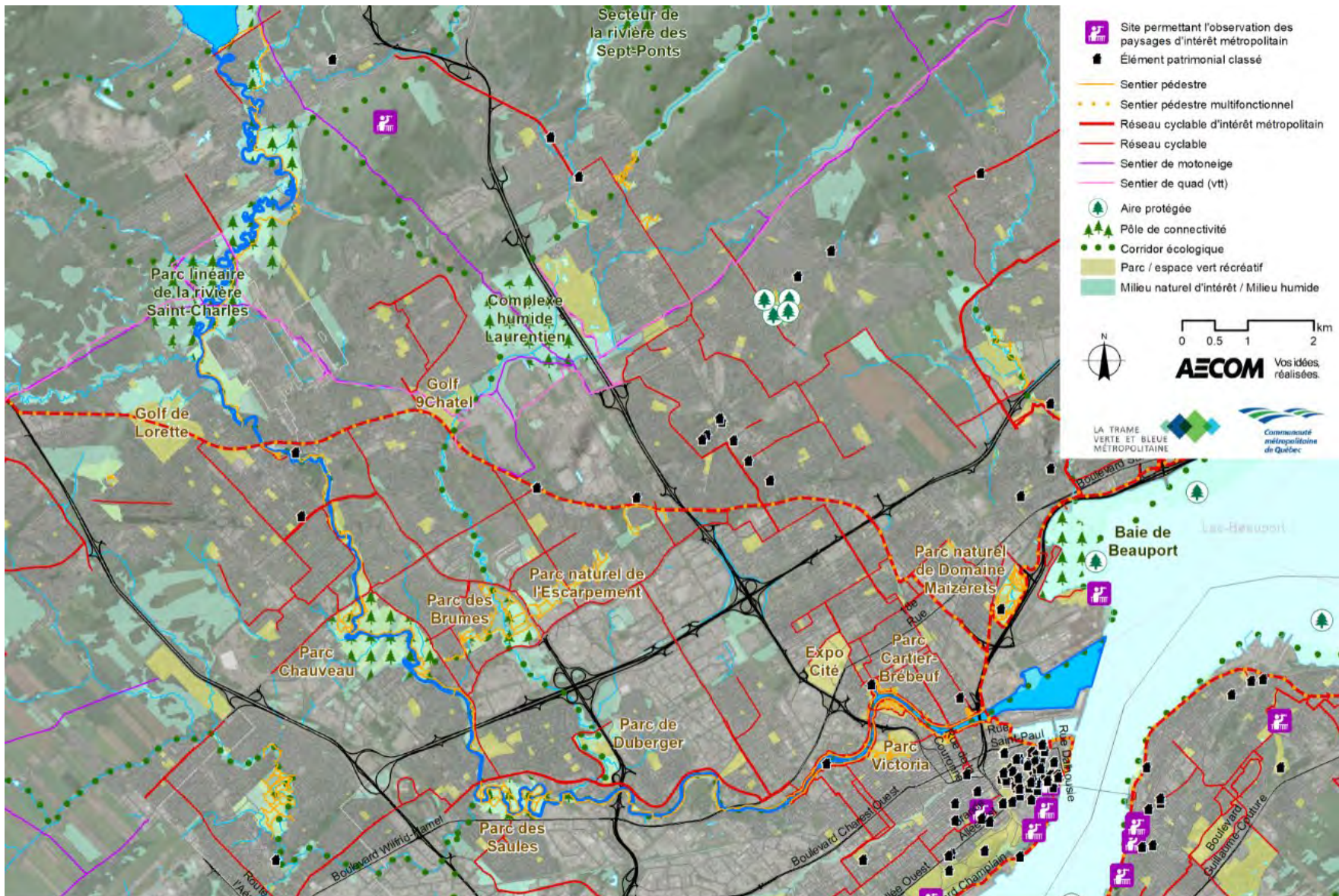
- | | | | | | |
|---------------------------|------------------------------------|----------------|-----------------------------|---|-------------------------------|
| Cours d'eau / plans d'eau | Corridor multifonctionnel existant | Pôle récréatif | Aires d'accueil principales | Éléments paysagers/patrimoniaux d'intérêt | Éléments récréatifs d'intérêt |
| Corridor nature | Corridor multifonctionnel à créer | 1 Embouchure | 2 Parc de la Meule | 5 Tracel | 9 Parc nautique de Cap-Rouge |
| Secteur boisé | Corridor pédestre existant | | 3 Chaudière | 6 Église Saint-Félix-de-Cap-Rouge | 10 Parc des Écores |
| Secteur agricole | Corridor pédestre à créer | | 4 Rang Saint-Ange | 7 Parc Cartier-Roberval | 11 Parc de Champigny |
| Secteur urbanisé | Réseau routier | | | 8 Plage Jacques-Cartier | 12 Parc des Primevères |
| | Parcours nautique | | | | |



Carte 7 : Coulée verte et bleue de la rivière du Cap Rouge – Plan concept
Réalisé à partir du Plan de mise en valeur des rivières de Québec, Ville de Québec, 2020.

Coulée verte et bleue de la rivière

Saint-Charles



Carte 8 : Coulée verte et bleue de la rivière Saint-Charles – Portrait du milieu

5 Coulée de la rivière Saint-Charles

5.1 Portrait

Le contenu de cette section est notamment tiré du Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec (2020). La rivière Saint-Charles est située sur la rive nord du Saint-Laurent, au centre-ouest du territoire de la CMQ. Elle sillonne le territoire de la ville de Québec, du nord vers le sud-est, en traversant les arrondissements de La Haute-Saint-Charles, Les Rivières et La Cité-Limoilou. À partir du lac Saint-Charles, d'où elle prend sa source, la rivière coule du nord au sud en milieu urbain sur environ 33 km et se déverse dans le fleuve Saint-Laurent au niveau du Port de Québec. Au fil de son parcours, elle traverse des axes routiers d'importance, dont les autoroutes Félix-Leclerc, Robert-Bourassa, Laurentienne et Dufferin-Montmorency, ainsi qu'un milieu urbain dense et diversifié. Le parc linéaire de la rivière Saint-Charles s'étend sur la totalité du tracé de la rivière et est ponctué de plusieurs parcs urbains permettant la pratique de diverses activités. Une partie d'un affluent de la Saint-Charles, la rivière du Berger, fait partie de cette coulée verte et bleue en raison de la présence de différents parcs mis en réseau avec celui de la rivière Saint-Charles, dont le parc de la rivière du Berger, financé par l'entente pour la mise en place de la Trame verte et bleue métropolitaine.

Utilisation du sol

Embouchure → Château-d'Eau

- > Milieu densément urbanisé, rives boisées.
- > Secteurs des Saules et centre-ville : grande variété d'activités urbaines.
- > Lots riverains presque tous de tenure privée, à part les parcs publics. La Ville de Québec a plusieurs ententes de servitude avec des propriétaires privés pour l'exploitation des sentiers

Château-d'Eau → Lac Saint-Charles

- > Vocation rurale/urbaine, rives boisées.
- > Vastes milieux humides et naturels au croisement du boul. de la Colline.

Rivière du Berger :

- > Milieu environnant diversifié (résidentiels, commerciaux et industriels).
- > Rivière et rives d'affectation « espace vert ».

Éléments anthropiques

- > Milieu fortement urbanisé : rivière passe sous 4 autoroutes (40 - Félix-Leclerc, 740 - Robert-Bourassa, 973 - Laurentienne et 440 - Dufferin-Montmorency), ainsi que de nombreuses artères collectrices structurantes.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > De sa source à la chute Kabir-Kouba : relief accidenté du Bouclier canadien.
- > Aval : terres argileuses des Basses-terres du Saint-Laurent.
- > À la limite du Bouclier canadien et des Basses-terres du Saint-Laurent s'écoule la chute Kabir-Kouba, d'une hauteur de près de 30 mètres.
- > Présence d'une zone de débordement avec de nombreux méandres entre l'autoroute 40 et le pont Scott (secteur de connexion avec les affluents du Berger et Lorette).

Aires protégées

- > Aires protégées autour du lac Saint-Charles.
- > Certaines sections du parc linéaire sont d'affectation « conservation naturelle ».

Milieux naturels d'intérêt

- > Les rives sont en forte majorité identifiées comme « territoire d'intérêt écologique » dans le SAD de l'agglomération de Québec (2020).
- > Plusieurs secteurs de la rivière sont identifiés dans le Répertoire des milieux naturels d'intérêt de Québec (2014).

Qualité de l'eau

- > La qualité de l'eau est bonne ou satisfaisante aux deux stations les plus en amont, mais se dégrade en aval, particulièrement à partir du parc des Saules (apport de la rivière Lorette).

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > Terrasses de Beauport
- > Dépression de la rivière Saint-Charles

Points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain

- > (aucun)

Éléments de repère et d'intérêt

- > Prise d'eau (Château d'eau)
- > Canyon et chute Kabir-Kouba

Histoire et patrimoine

Importance historique

- > Présence historique de peuples autochtones, auxquels ont succédé Hurons-Wendat, lesquels se sont établis progressivement au cours du 17^e siècle. Utilisation de la rivière pour le commerce ou la chasse et la pêche.
- > 1536 : Jacques-Cartier établit ses quartiers généraux à l'embouchure de la rivière Lairet, qu'il nomme alors « Sainte-Croix ».
- > 1608 : Samuel de Champlain établit un comptoir de traite sur la pointe de Québec, non loin de l'estuaire de la rivière.
- > Vers 1620 : les missionnaires récollets rebaptisent la rivière Saint-Charles. Les colons utilisent son large estuaire pour la pêche et les transports.
- > À partir de 1710 : implantation de moulins à eau et à vent.
- > 19^e siècle : commerce du bois et chantiers navals.
- > Vers 1870 : aire industrielle.
- > 20^e siècle : rivière perçue comme un dépotoir, la Ville nettoie et bétonne les rives. Constructions enlevées dès 1996, lorsque la Ville renaturalise les berges et aménage le parc linéaire de la rivière Saint-Charles.

Éléments patrimoniaux

- > Centre d'interprétation du Vieux-Port-de-Québec (classé)
- > École Saint-Charles-de-Hedleyville (classée)
- > Lieu historique national du Canada Cartier-Brébeuf (classé)
- > Hôpital général de Québec (classé)
- > Maison Savard (classée)
- > Église de Notre-Dame-de-Lorette (classée)
- > Château d'eau



Chute Kabir-Kouba
© Ville de Québec



Canot/kayak, secteur du Château d'eau
© Ville de Québec



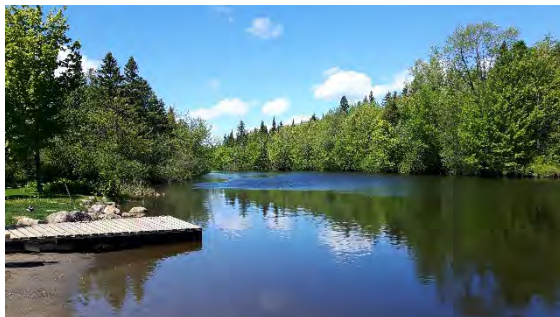
Festival Vagues-en-ville
© Société de la Rivière Saint-Charles



Passerelle Pincour, secteur du parc Chauveau
© Ville de Québec



Parc linéaire de la rivière Saint-Charles (secteur de l'Anse-à-Cartier)
© Ville de Québec



Rampe de mise à l'eau, Canots Légaré
© Ville de Québec

Caractéristiques récréatives

Pôles d'activités, sites et parcs urbains

Embouchure → Prise d'eau potable de Château-d'Eau

- > Marina Saint-Roch.
- > Lieu historique national Cartier-Brébeuf.
- > Parc de la Pointe-aux-Lièvres.
- > Parc Victoria.
- > Parc des Saules.
- > Parc Chauveau.

Château-d'Eau → Lac Saint-Charles

- > Parc du Château-d'Eau
- > Centre écologique Léopold-E.-Beaulieu

Rivière du Berger

- > Parc Duberger.
- > Parc de l'Escarpe.
- > Parc de la rivière du Berger.
- > Parc des Moulins.

Réseaux et parcs linéaires

- > Piste cyclable du Corridor du littoral (Route verte).
- > Parc linéaire de la rivière Saint-Charles.
- > Piste cyclable du Corridor des Cheminots (Route verte).

Accès à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Rivière accessible à de multiples endroits, à partir du parc linéaire.
- > Plusieurs des accès sont informels ou non officiels ; notamment celui situé à proximité du pont à patates (boulevard de la Colline).
- > Canots Légaré (accès privé) : mise à l'eau et location d'embarcations.

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > Partie en amont de la chute Kabir-Kouba calme et sans rapide ; pratique du canot, du kayak, du rabaska et de la planche à pagaie.
- > Partie aval de la rivière (à partir du parc des Saules) : mauvaise qualité de l'eau limite la pratique d'activités récréatives.
- > Événements centrés sur la descente de la rivière :
 - Festival Vagues-en-ville (niveau intermédiaire-avancé).
 - Fête de la rivière Saint-Charles.

5.2 Enjeux, problématiques et opportunités

5.2.1 Problématiques et opportunités

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> Le lac Saint-Charles, où la rivière prend sa source, est un écosystème fragile qui démontre des problématiques de détérioration. Présence du barrage Samson : nécessaire pour éviter les inondations, mais améliorations actuellement à l'étude pour optimiser la gestion de réduction des sédiments, du niveau d'eau, etc. Présence ponctuelle de frênes, susceptibles d'être affectés par l'agrile du frêne. Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes (phragmite, renouée du Japon). Problématique d'érosion (notamment aux parcs des Saules et Chauveau). 	<ul style="list-style-type: none"> Zones inondables à protéger et à valoriser (notamment dans le parc des Saules).
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> La qualité de l'eau de la rivière dans sa portion aval ne rencontre pas toujours les critères du MELCC pour les usages récréatifs. L'autoroute Laurentienne agit comme une frontière entre les parcs, les espaces publics et la rivière. Manque d'intégration avec la rivière dans le cas de plusieurs parcs (parc Victoria, parc des Eaux-Fraîches). Plusieurs besoins spécifiques au parc Chauveau, qui connaît une nouvelle population limitrophe en forte augmentation : <ul style="list-style-type: none"> Manque d'aménagements, de services et de sentiers. Absence de connexions entre les deux rives de la rivière et avec les quartiers. 	<ul style="list-style-type: none"> La réfection du barrage Samson permettra de mieux gérer le niveau d'eau et favorisera la pratique d'activités nautiques. Maintien des mesures favorisant l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière. Intérêt pour la pêche sportive et l'observation des oiseaux. 5 pôles au grand potentiel : Plaines de la basse ville ; Parcs des Saules et du Berger ; Parc Chauveau ; Chute Kabir-Kouba ; Accès au lac Saint-Charles. Potential de création de réseaux verts et actifs entre la rivière et la trame urbaine, à l'endroit du secteur Victorin-Beaucage.
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> Fermeture visuelle vers la rivière depuis les espaces publics à certains endroits. 	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'un riche bassin de patrimoine architectural. Actrice et témoin de la fondation et du développement de Québec, la rivière Saint-Charles a beaucoup d'histoires à raconter sur ces sujets, qui pourraient être davantage mis en scène le long de ses berges (le Vieux-Québec, Wendake, ses racines naturelles, etc).
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> Manque de portes d'entrée dans les pôles d'attraction tels le parc Chauveau, le parc des Saules et l'accès à la Saint-Charles, entre autres. Manque de liens entre le tissu urbain, les rives et les espaces verts à proximité. Forte urbanisation du territoire traversé par la rivière. Manque de liens entre le tissu urbain, les rives, les rivières et les espaces verts. 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de mieux intégrer la rivière à la trame urbaine dans le cadre des projets de requalification. Forte densité du territoire peut favoriser la création de liens.

Sources : Ville de Québec. 2018. *Rapport de consultation publique – Révons nos rivières* et Ville de Québec. 2019. *Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de mise en valeur des rivières de Québec*.

5.2.2 Grands enjeux

Les consultations, ateliers et recherches permettent de cibler les grands enjeux relatifs à la coulée de la rivière Saint-Charles :

1. **Rivière qui a un grand potentiel pour les activités nautiques. On doit cependant prendre en compte la présence d'une prise d'eau potable dans la partie amont (prise d'eau potable du Château d'eau) et dans son bassin versant et la qualité de l'eau dans la partie aval, qui n'est pas toujours compatible avec des usages récréatifs.**
2. **Davantage de connectivité entre les rivières, les quartiers et les milieux de vie est souhaitée.**
3. **Plusieurs pôles majeurs sont présents et ont un grand potentiel pour être bonifiés :**
 - Pôle des plaines de la basse-ville
 - Pôle du parc des Saules
 - Pôle du parc Chauveau
 - Pôle de la chute Kabir-Kouba
 - Pôle du lac Saint-Charles



Maison Dorion-Coulombe

© Ville de Québec

5.3 Identité et éléments structurants

5.3.1 Identité

Village amérindien de Stadaconé

**Le premier hivernage
de Jacques-Cartier**

Le berceau du peuplement

La fondatrice

La proximité du Vieux-Québec

*La présence actuelle des
Premières Nations sur ses rives*



Québec en 1759, vue de la rivière Saint-Charles

© BAnQ <

https://cap.banq.qc.ca/notice?id=p%3A%3Ausmarcdef_0003665350&Lang=FRE>



Moulin Reid à la chute de la rivière Saint-Charles
(Kabir-Kouba) à Wendake, vers 1900

© BAnQ < <https://advitam.banq.qc.ca/notice/322608> >



Vue du quartier Saint-Roch à partir des battures
de la rivière Saint-Charles, vers 1900

© BAnQ < <https://advitam.banq.qc.ca/notice/322646> >

5.3.2 Éléments structurants existants

Secteur	<i>Embouchure</i> ↓ <i>Pont Scott</i>	<i>Pont Scott</i> ↓ <i>A-40</i>	<i>A-40</i> ↓ <i>Boul. Johnny-Parent</i>
Pôles récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Plaines de la Basse-Ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc des Saules 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc Chauveau
Parcs et éléments récréatifs d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> • Parc de la Pointe-aux-Lièvres • Parc Cartier-Brébeuf • Parc Victoria • Parc du Pont-Scott 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc Robert-Cardinal • Parc de la Presqu'île 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc du Costebelle
Parcours récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Parc linéaire de la Rivière Saint-Charles • Parcours du littoral 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc linéaire de la Rivière Saint-Charles • Réseau cyclable local (boul. Pierre-Bertrand, boul. Père-Lelièvre) 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc linéaire de la Rivière Saint-Charles • Réseau cyclable local (boul. Lebourgneuf)
Pôles nature	-	<ul style="list-style-type: none"> • Parc des Saules 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc Chauveau
Corridors nature	<ul style="list-style-type: none"> • Fleuve Saint-Laurent • Rivière Saint-Charles 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc des Saules → Parc de l'Escarpeement • Parc des Saules → Base de plein air de Sainte-Foy • Parc des Saules → Rivière Lorette 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc Chauveau → Parc de l'Escarpeement
Autres éléments	<ul style="list-style-type: none"> • Pôle de rassemblement entre différents quartiers ; forte intégration avec les milieux de vie adjacents • Parcours multifonctionnels (piéton et cycliste) • Paysage ouvert & plat • Proximité du Vieux-Québec. • Grande charge historique et patrimoniale • Marina Saint-Roch 	<ul style="list-style-type: none"> • Un paysage de méandres, naturel et résilient • Un site accessible, mais peu visible • Connexion avec les affluents du Berger et Lorette 	<ul style="list-style-type: none"> • Des sites d'activités, de festivals, de loisirs • La présence de traces agricoles • Connexion avec le parc de l'Escarpeement et le parc du Moulin

Secteur	Boul. Johnny-Parent ↓ Rue de la Faune	Rue de la Faune ↓ Lac Saint-Charles	Rivière du Berger
Secteur	<i>Embouchure</i> ↓ <i>Pont Scott</i>	<i>Pont Scott</i> ↓ <i>A-40</i>	<i>A-40</i> ↓ <i>Boul. Johnny-Parent</i>
Pôles récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Chute Kabir-Kouba 	<ul style="list-style-type: none"> • Lac Saint-Charles 	-
Parcs et éléments récréatifs d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> • Hôtel-Musée des Premières Nations 	<ul style="list-style-type: none"> • Canots Légaré • Château d'eau • Pont à Patates (boul. de la Colline) 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc de Duberger • Parc de l'Escarpement • Parc des Moulins
Parcours récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Parc linéaire de la Rivière Saint-Charles • Corridor des Cheminots 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc linéaire de la Rivière Saint-Charles • Réseau de sentiers de quad et motoneige 	-
Pôles nature	-	<ul style="list-style-type: none"> • Complexe de MH du parc linéaire de la Rivière Saint-Charles 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc de l'Escarpement • Complexe humide Laurentien
Corridors nature	-	<ul style="list-style-type: none"> • Complexe MH du parc linéaire de la Rivière Saint-Charles → Marécage du bout de la rte de l'Aéroport • Complexe de MH du parc de la rivière Saint-Charles → Milieux naturels de St-Gabriel-de-Valcartier • Complexe de MH du parc de la rivière Saint-Charles → Secteur de la rivière des Sept-Ponts 	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière du Berger • Parc des Saules → Parc de l'Escarpement • Parc des Saules → Base de plein air de Ste-Foy • Parc des Saules → Rivière Lorette • Parc Chauveau → Parc de l'Escarpement • Complexe humide Laurentien → Complexe de MH du parc de la rivière Saint-Charles • Complexe humide Laurentien → Secteur de la rivière des Sept-Ponts • Complexe humide Laurentien → Secteur du nord-est de l'Arr. Beauport
Autres éléments	<ul style="list-style-type: none"> • Un paysage culturel, d'affirmation identitaire, de contes et de légendes • Présence spectaculaire du canyon et de la chute • Un lieu de rencontres et d'expériences 	<ul style="list-style-type: none"> • Un lieu de nature et de plages • Un endroit d'intimité • Un parcours étroit et tortueux • Un lieu d'activités tranquilles sur une eau calme 	<ul style="list-style-type: none"> • Paysage intime et dénivélé

5.4 Plan concept : orientations et objectifs

En regard des enjeux, problématiques et opportunités précédemment identifiées, les orientations et objectifs pour la coulée verte et bleu de la rivière Saint-Charles sont :

Orientations		Objectifs
Écologiques	Conserver les milieux sensibles	<ul style="list-style-type: none"> > Assurer la pérennité des milieux naturels d'intérêt > Atténuer les problématiques d'inondations > Améliorer l'état des berges et prévenir l'érosion > Poursuivre la lutte contre le roseau commun (<i>phragmite australis</i>) dans le littoral de la rivière. > Surveiller l'apparition de nouveaux sites d'implantation d'espèces exotiques envahissantes.
	Consolider les liens écologiques	<ul style="list-style-type: none"> > Valoriser le lien écologique avec le parc de l'Escarpement et la rivière du Berger > Valoriser le lien écologique avec la rivière Lorette
	Améliorer la qualité de l'eau dans la portion urbaine de la rivière Saint-Charles	<ul style="list-style-type: none"> > Favoriser une meilleure gestion du niveau d'eau et des sédiments de la rivière influencés par l'action des marées du fleuve. > Renaturaliser les rives et les maintenir à l'état naturel. > Mettre en place des mesures de contrôle de l'érosion des rives. > Favoriser la pratique des activités récréatives de contact secondaire.
Récréatives	Améliorer les accès visuels et physiques à la rivière	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer et maximiser les portes d'entrée actuelles. > Augmenter l'offre d'activités récréatives et d'infrastructures de mise à l'eau. > Favoriser la pratique de la pêche sportive à l'omble de fontaine > Évaluer la possibilité de requalifier les espaces industriels, commerciaux ou vacants du secteur.
	Assurer l'intégration de la rivière dans la trame urbaine	<ul style="list-style-type: none"> > Renforcer les liens avec les éléments récréatifs du fleuve Saint-Laurent. > Évaluer la possibilité de requalifier les espaces industriels, commerciaux ou vacants. > Poursuivre l'intégration des parcs et espaces verts avoisinants. > Améliorer les liens vers le secteur du bassin Louise et du Vieux-Port. > Accroître les liens inter-rives, notamment par l'ajout de passerelles. > Améliorer la connexion avec les quartiers avoisinants. > Atténuer les ruptures causées par les grandes infrastructures routières. > Favoriser la cohabitation entre les piétons, cyclistes et automobilistes.
	Consolider les pôles récréatifs existants : <ul style="list-style-type: none"> - Pôle des plaines de la basse-ville - Pôle du parc des Saules - Pôle du parc Chauveau - Pôle de la chute Kabir-Kouba - Pôle du lac Saint-Charles 	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer et consolider les portes d'entrée actuelles. > Accroître les liens inter-rives, notamment par l'ajout de passerelles. > Augmenter l'offre d'activités récréatives. > Poursuivre le développement du réseau de sentiers, de part et d'autre de la rivière.

Orientations		Objectifs
Paysagères et patrimoniales	Mettre en valeur les principales caractéristiques de la rivière	<ul style="list-style-type: none"> > Valoriser les milieux humains en bordure de la rivière. > Valoriser les paysages emblématiques.
	Mettre en valeur le patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre en valeur le patrimoine historique agricole du secteur, notamment dans le secteur du parc Chauveau. > Mettre en valeur le site de la marina Saint-Roch. > Mettre en valeur la richesse patrimoniale du parc Victoria.

Sources : Ville de Québec. 2018. Rapport de consultation publique – Rêvons nos rivières et Ville de Québec. 2019. Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de mise en valeur des rivières de Québec.



Rivière Saint-Charles (secteur du parc Chauveau)

© Ville de Québec



Marina Saint-Roch

© Ville de Québec

5.6 Plan concept : principes et interventions

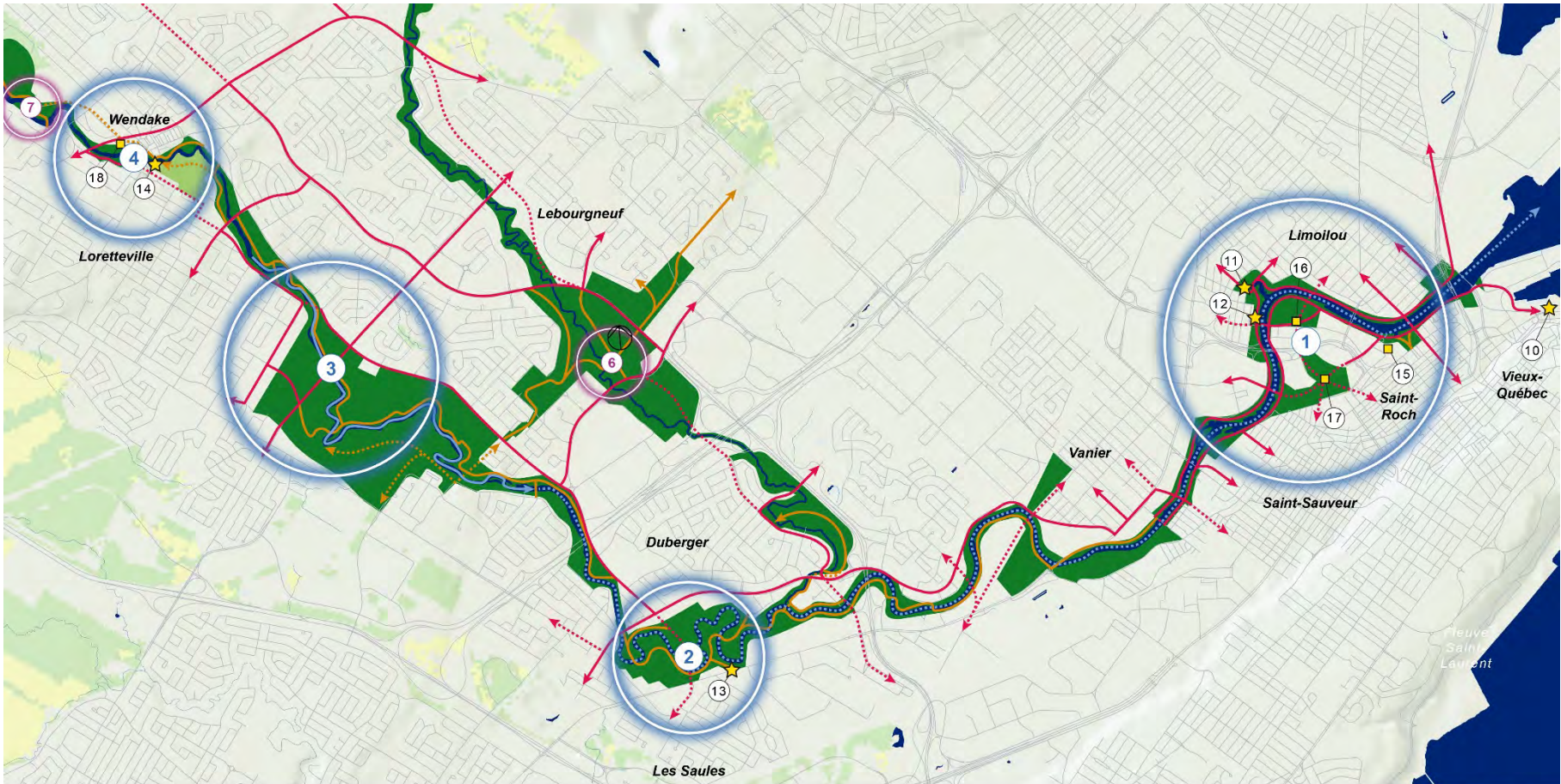
Le plan concept pour la coulée de la rivière Saint-Charles s'appuie sur la consolidation des espaces verts existants et le renforcement des nombreux liens qui caractérisent le parcours du parc linéaire de la rivière Saint-Charles, afin de faciliter les déplacements utilitaires entre les divers quartiers qui bordent les rivières Saint-Charles et du Berger. À cet effet, il est proposé de renforcer l'identité et l'intégration urbaine de chacun des cinq pôles récréatifs de la rivière : les plaines de la basse ville, le parc des Saules, le parc Chauveau, la chute Kabir-Kouba et le lac Saint-Charles. S'il peut être plus difficile d'améliorer l'accès aux berges de la rivière du Berger à l'extérieur des principaux parcs qui échelonnent le cours d'eau (parc de l'Escarpement, parc de Duberger, parc des Moulins), il est néanmoins possible d'envisager la bonification des liens cyclables dans les secteurs au sud du corridor des cheminots.

Ultimement, la poursuite des efforts de renaturalisation et de dépollution de la rivière pourrait permettre l'intégration d'activités nautiques diverses dans la portion aval du barrage Saint-Jacques. À plus long terme, il est proposé d'optimiser la connectivité récréative et écologique entre la rivière Saint-Charles et le fleuve Saint-Laurent, qui demeure peu exploitée en raison des activités industrielles qui bordent le secteur de l'embouchure.

Éléments structurants	N°	Appellation	Propositions d'aménagement
<i>Pôles récréatifs</i>	1	Plaines de la basse ville	<ul style="list-style-type: none"> > Bonifier l'intégration des portes d'entrée à la rivière avec les quartiers environnants ainsi qu'avec le réseau de transport structurant. > Favoriser l'aménagement d'un pôle d'accueil dans le secteur du parc de la Pointe-aux-lièvres, tout en améliorant sa connectivité avec les parcs et quartiers avoisinants. > Favoriser une meilleure gestion du niveau et de la qualité de l'eau et des sédiments avec l'apport des marées. > Favoriser l'intégration d'activités récréatives urbaines et de points d'accès à l'eau. > Poursuivre les aménagements du parc linéaire vers le bassin Louise et le fleuve. > Mettre en valeur les lieux d'intérêt patrimoniaux du secteur. > Réaménager l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain de façon à améliorer la connectivité est/ouest pour les transports actifs dans le secteur. > Dans un horizon à plus long terme, évaluer la possibilité de connecter le parc linéaire de la rivière Saint-Charles au fleuve Saint-Laurent via le Bassin Louise ainsi qu'à la Baie de Beauport.
	2	Parc des Saules	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager des espaces de débordement au sein du parc des Saules. > Créer un axe multifonctionnel entre les quartiers Les Saules et Duberger de façon à améliorer l'intégration urbaine du parc des Saules et ainsi aménager une aire d'accueil mieux intégrée. > Mettre en valeur la maison O'Neil.
	3	Parc Chauveau	<ul style="list-style-type: none"> > Poursuivre l'aménagement du parc Chauveau et le développement d'activités récréatives. > Aménager un lien multifonctionnel entre le boulevard Saint-Jacques et la rue Pincourt de façon poursuivre le lien cyclable associé à la rivière Saint-Charles vers le nord, tout en améliorant la perméabilité entre Loretteville et Neufchâtel.

Éléments structurants	N°	Appellation	Propositions d'aménagement
	4	Chute Kabir-Kouba	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre en valeur le terrain des Ursulines afin de créer des points de vue sur le secteur de la chute Kabir-Kouba tout en poursuivant le sentier des rivières entre l'impasse Marie-Guyart et la rue Racine. > Créer un lien cyclable entre le parc Jean-Roger-Durand et le boulevard Johnny-Parent. > Officialiser un parcours piétonnier entre la chute Kabir-Kouba et le Château d'eau via le secteur historique de Wendake et l'hôtel-musée des Premières-Nations.
	5	Lac Saint-Charles	<ul style="list-style-type: none"> > Maintenir l'aspect naturel des aménagements publics en bordure du lac Saint-Charles ainsi que l'accès au centre écologique Léopold-E.-Beaulieu. > Assurer l'accessibilité cyclable du pôle depuis le boulevard de la colline et le secteur de Notre-Dame-des-Laurentides.
<i>Aires d'accueil principales</i>	6	Parc de l'Escarpement	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer l'accès au parc de l'escarpement en aménageant un corridor multifonctionnel vers le corridor des cheminots, au nord, et vers le parc Duberger et la rivière Saint-Charles, au sud. > Poursuivre la mise en valeur et la conservation des berges de la rivière du Berger dans ce secteur.
	7	Château d'eau	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager une aire d'accueil permettant de mettre en valeur le Château d'eau et son rapport à la rivière. > Aménager un lien pédestre vers le pôle récréatif de la chute Kabir-Kouba. > Conserver et développer la vocation nautique de ce secteur, en lien avec les infrastructures d'accès à l'eau pour pagayeurs.
	8	Pont à patates	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager un accès à la rivière pour pagayeurs. > Aménager une halte afin de ponctuer le tronçon navigable de la rivière entre l'aire d'accueil du Château d'eau et le pôle récréatif du Lac Saint-Charles.
	9	Parc des Moulins	<ul style="list-style-type: none"> > Affirmer le rôle du parc des Moulins comme pôle d'accueil de la rivière du Berger. > Favoriser le maintien d'une bande de protection végétale le long de la rivière du Berger afin d'assurer la continuité écologique entre le secteur de la rivière des Sept-Ponts, le boisé de la Faune et le parc de l'Escarpement.

Source : Ville de Québec. 2020. Plan de mise en valeur des rivières de Québec.



Coulée de la rivière Saint-Charles

Plan concept 1 de 2

- Cours d'eau / plans d'eau
- Corridor nature
- Milieu naturel à valoriser
- Secteur boisé
- Secteur agricole
- Secteur urbanisé
- Réseau routier
- Corridor multifonctionnel existant
- - - Corridor multifonctionnel à créer
- Corridor pédestre existant
- - - Corridor pédestre à créer
- Parcours nautique existant
- - - Parcours nautique à créer

- Pôles récréatifs
- ① Plaines de la basse ville
- ② Parc des Saules
- ③ Parc Chauveau
- ④ Chute Kabir-Kouba

- Aires d'accueil principales
- ⑥ Parc de l'Escarpement
- ⑦ Château d'eau

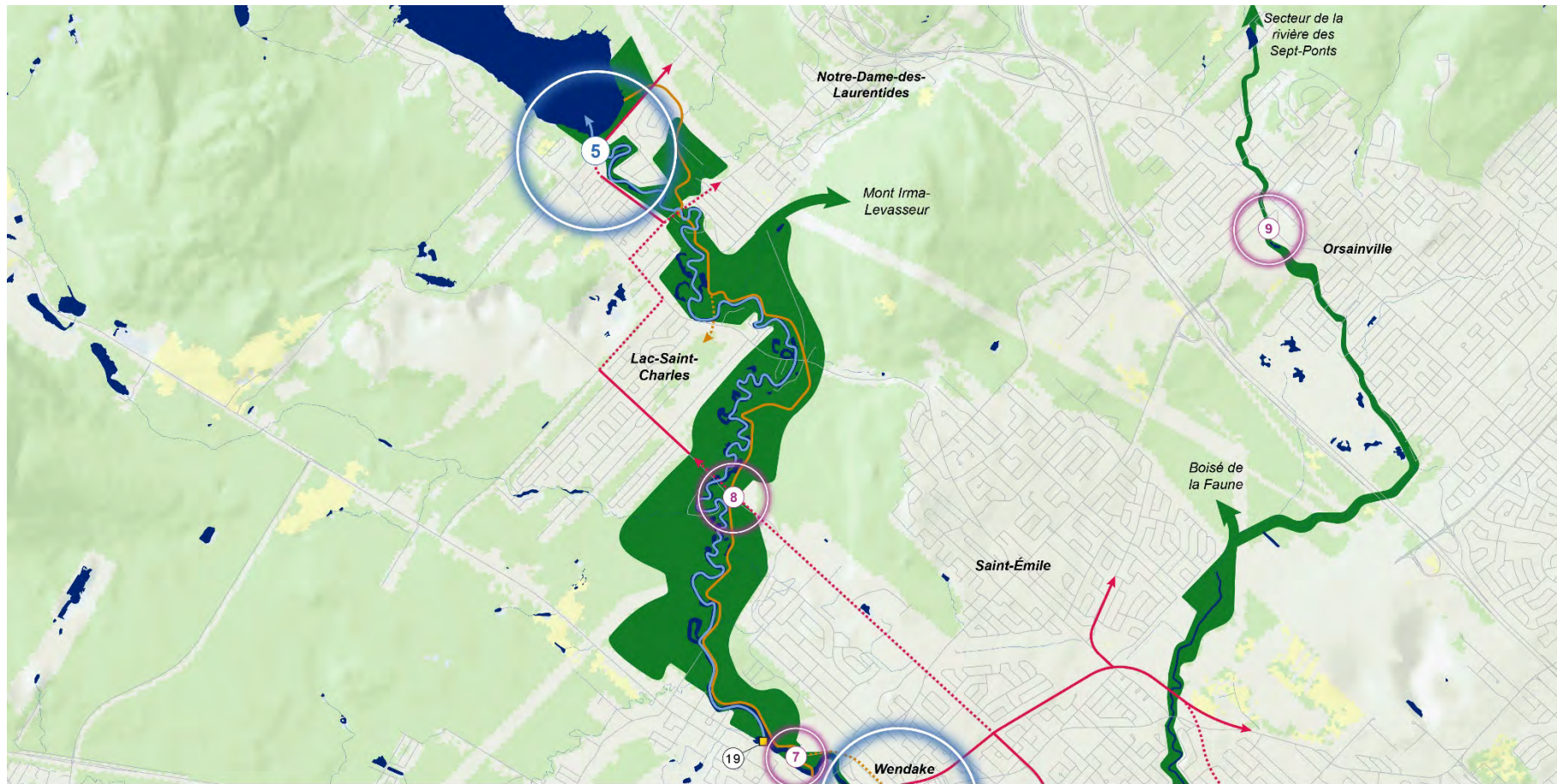
- ★ Éléments paysagers/patrimoniaux d'intérêt
- ⑩ Bassin Louise
- ⑪ Lieu historique national Cartier-Brébeuf
- ⑫ Maison Dorion-Coulombe
- ⑬ Maison O'Neil
- ⑭ Chutes Kabir-Kouba

- Éléments récréatifs d'intérêt
- ⑮ Marina Saint-Roch
- ⑯ Parc de la Pointe-aux-Îlèvres
- ⑰ Parc Victoria
- ⑱ Hôtel-Musée Premières Nations



Carte 9 : Coulée verte et bleue de la rivière Saint-Charles – Plan concept (1/2)

Réalisé à partir du Plan de mise en valeur des rivières de Québec, Ville de Québec, 2020.



Coulée de la rivière Saint-Charles

Plan concept 2 de 2

- | | | | | |
|----------------------------|------------------------------------|---------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Cours d'eau / plans d'eau | Corridor multifonctionnel existant | Pôles récréatifs | Aires d'accueil principales | Éléments récréatifs d'intérêt |
| Corridor nature | Corridor multifonctionnel à créer | 5 Lac-Saint-Charles | 7 Château d'eau | 19 Canots Légaré |
| Milieu naturel à valoriser | Corridor pédestre existant | | 8 Pont à patates | |
| Secteur boisé | Corridor pédestre à créer | | 9 Parc des Moulins | |
| Secteur agricole | Parcours nautique existant | | | |
| Secteur urbanisé | Parcours nautique à créer | | | |
| Réseau routier | | | | |

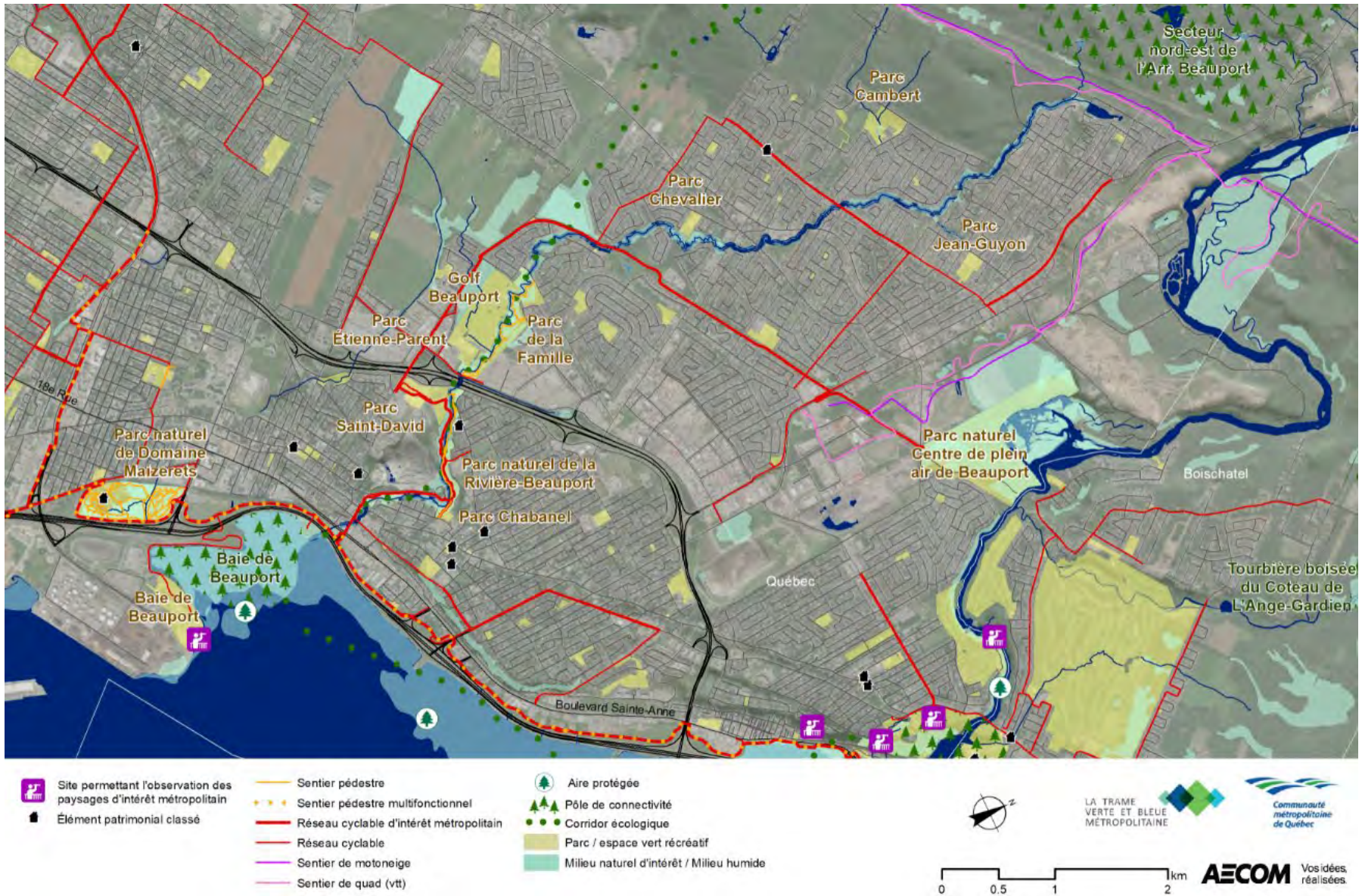


Carte 10 : Coulée verte et bleue de la rivière Saint-Charles – Plan concept (2/2)

Réalisé à partir du Plan de mise en valeur des rivières de Québec, Ville de Québec, 2020.

Coulée verte et bleue de la rivière

Beauport



Carte 11 : Coulée verte et bleue de la rivière Beauport – Portrait du milieu

6 Coulée de la rivière Beauport

6.1 Portrait

Le contenu de cette section est notamment tiré du Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec (2020). La rivière Beauport est située sur la rive nord du Saint-Laurent, au centre du territoire de la CMQ. Elle traverse le territoire de l'arrondissement de Beauport, à l'extrémité est du territoire de la ville de Québec. À partir du lac John, d'où elle prend sa source, la rivière coule du nord au sud sur environ 10 km en milieu urbain et se déverse dans le fleuve Saint-Laurent au niveau des battures de Beauport. Au fil de son parcours, elle traverse des axes routiers d'importance dont le boulevard Louis XIV, la rue Seigneuriale, l'Autoroute 40, le boulevard Sainte-Anne et l'autoroute Dufferin-Montmorency, ainsi qu'un milieu urbain diversifié. Le parc de la Rivière-Beauport permet déjà de découvrir, parcourir et traverser la rivière dans sa partie aval. La réalisation en cours du projet de parc de la Rivière Beauport, dans le cadre de la Trame verte et bleue métropolitaine, permettra d'agrandir et consolider le parc jusqu'à sa source, au lac John.

Utilisation du sol

Embouchure → A-40

- > Milieu environnant diversifié (résidentiels, institutionnels, industriels et commerciaux, carrière en exploitation).
- > Présence du site patrimonial de Beauport et de l'avenue Royale.

A-40 → Boulevard Louis-XIV

- > Vocation résidentielle.
- > Rives boisées, peu accessibles.
- > Secteur commercial à proximité de l'autoroute 40.

Boulevard Louis-XIV → Source

- > Vocation résidentielle.
- > Rives boisées, non accessibles.
- > Extrémité nord-ouest borde un grand secteur boisé.

Éléments anthropiques

- > Réseau routier dominé par deux autoroutes et quelques artères collectrices structurantes, traversant ou croisant la rivière.
- > Plusieurs rues locales, surtout de nature résidentielle, viennent aboutir près du parc ou le longent.
- > Les résidents contigus s'approprient l'espace (récréation, dépotoir, usage domestique ou accessoire, villégiature, etc.).
- > Absence de bandes riveraines à plusieurs endroits le long de la rivière.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > Tête du bassin versant située dans le Bouclier canadien ; majorité de la rivière s'étend dans les basses terres du Saint-Laurent.
- > Dépôts de surface sablonneux et roches sédimentaires favorables au phénomène de résurgence.
- > Relief marqué par un étagement en terrasses entrecoupées de talus et de falaises qui témoignent des anciennes lignes de rivage des mers post-glaciaires.

Aires protégées

- > Présence d'un habitat faunique : Aire de concentration d'oiseaux aquatiques dans le fleuve Saint-Laurent, à l'embouchure de la rivière.

Milieus naturels d'intérêt

- > Les rives de la rivière Beauport sont identifiées comme un « territoire d'intérêt écologique » dans le SAD de l'agglomération de Québec (2020) ainsi que dans le Répertoire des milieux naturels d'intérêt de Québec (2014).

Qualité de l'eau

- > La qualité de l'eau se dégrade de l'amont vers l'aval, surtout en période de pluie en raison de branchement croisés et de surverses. La filtration naturelle de l'eau par les végétaux et les sols est amoindrie car une grande partie de la surface du sol est imperméable (réseau routier).
- > L'absence de bandes riveraines sur le lac John (en tête de bassin) pourrait causer un impact important sur la qualité de l'eau.
- > Inondations fréquentes dans le secteur du barrage Brown.

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > Terrasses de Beauport.
- > Dépression de la rivière Saint-Charles.
- > Escarpements et battures des chutes Montmorency.

Points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain

- > (aucun)

Éléments repère et d'intérêt

- > Chute des Cascades, un attrait paysager naturel
- > À son embouchure, la rivière offre des perspectives visuelles sur le fleuve et le centre de la ville.

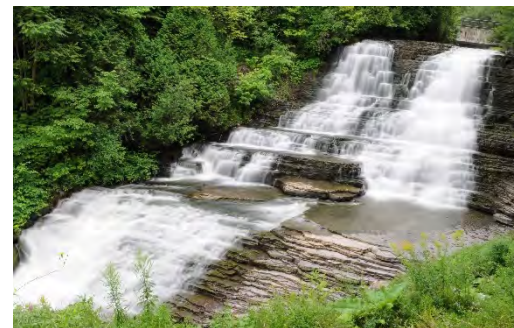
Caractéristiques patrimoniales

Importance historique

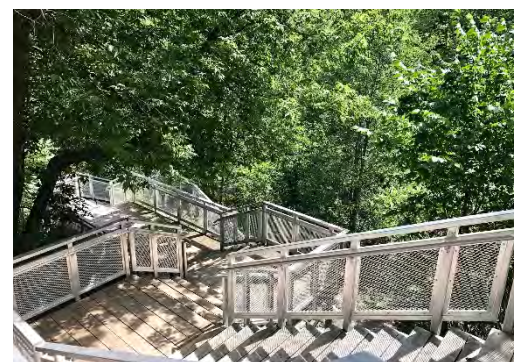
- > Présence historique de peuples autochtones, auxquels ont succédé Hurons-Wendat, lesquels se sont établis progressivement au cours du 17^e siècle. Utilisation de la rivière pour le commerce ou la chasse et la pêche.
- > 1634 à 1854 : établissement des colons et régime seigneurial.
- > Années 1800 : industries et manufactures.
- > 1889 à aujourd'hui : expansion et urbanisation de Beauport. Au nord, l'agriculture prédomine jusque dans les années 1950.
- > Années 70 : construction des autoroutes et morcellement du territoire ; la rivière s'efface peu à peu sous les routes et derrière les quartiers d'habitation.
- > Dernier témoin apparent de l'histoire de la rivière : barrage du Moulin Brown.

Sites et bâtiments patrimoniaux

- > Maison Gore (classé)
- > Maison Parent (classé)
- > Maison Girardin (classé)
- > Monument du Sacré-Cœur
- > Le secteur du Vieux Beauport est un site patrimonial déclaré « Site patrimonial de Beauport ». Il est reconnu comme territoire d'intérêt historique et culturel par la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ).



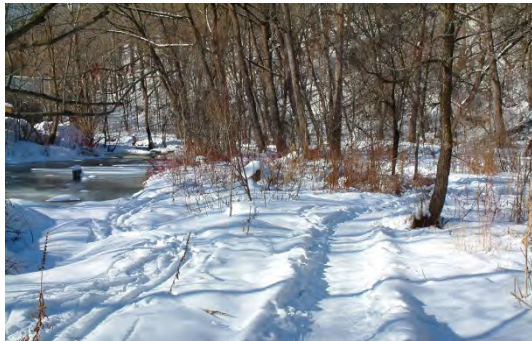
Chute du parc des Cascades
© Ville de Québec



Escaliers du parc de la Rivière-Beauport (secteur Armand-Grenier)
© CMQ



Maison Gore
Mélanie Simard 2018, © Ministère de la Culture et des Communications



Sentier hivernal, parc de la rivière Beauport
© Ville de Québec



Parc de la rivière Beauport, secteur Juchereau
© Ville de Québec



Activité de pêche, parc de la Rivière Beauport
© Ville de Québec

Caractéristiques récréatives

Pôles d'activités, sites et parcs urbains

Embouchure → A-40 :

- > Parc Chabanel
- > Parc de la Rivière-Beauport
- > Parc Armand-Grenier
- > Parc Juchereau
- > Parc Saint-David

A-40 → Boulevard Louis-XIV :

- > Parc Étienne-Parent
- > Parc de la Famille
- > Club de golf Beauport
- > Parc Montpellier
- > Parc Joseph-Giffard
- > Parc Chevalier

Réseaux et parcs linéaires

- > Corridor du littoral (Route verte).
- > Parc de la Rivière-Beauport.
- > Piste cyclable reliée au milieu urbain environnant par des accès à partir de l'avenue St-David, de l'avenue des Cascades et de l'avenue Juchereau.
- > Piste cyclable du Corridor des Beauportois.

Accès à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Mis à part quelques accès aux randonneurs en rive, il n'y a pas d'autres accès à la rivière.

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > La navigation n'est pas pratiquée sur cette rivière, notamment en raison du fort dénivelé, de l'étroitesse de la rivière, la présence de chutes et du faible débit.

6.3 Enjeux, problématiques et opportunités

6.3.1 Problématiques et opportunités

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> > Dégradation et appropriation de la bande riveraine. > Développement urbain cause la déforestation et la perte d'habitats en rive. > Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes (nerprun, renouée du Japon). 	<ul style="list-style-type: none"> > Tête de bassin versant relativement intacte
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> > L'autoroute Félix-Leclerc crée une coupure des réseaux pédestres et cyclables. > Absence de débit favorisant les activités nautiques. 	<ul style="list-style-type: none"> > Éventuel projet d'intégration de la rue Chabanel au parc. > Présence d'omble de fontaine et intérêt de la population pour la pêche. > Parc linéaire attrayant et localement populaire.
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> > Rivière peu visible à partir des voies publiques adjacentes. > L'embouchure présente un paysage autoroutier, malmené et morcelé. 	<ul style="list-style-type: none"> > Importance du patrimoine historique et culturel du Vieux-Beauport : <ul style="list-style-type: none"> – présence au cœur de la première seigneurie de Nouvelle-France ; – lien étroit avec l'Avenue Royale, une des plus vieilles artères en Amérique du Nord ; – présence de nombreux sites patrimoniaux (barrages, moulins, etc.) ; – présence de sites archéologiques d'intérêt, notamment le barrage Brown.
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> > Présence d'une grande quantité de propriétés privées sur les berges de la rivière ; ne permet pas l'aménagement des sentiers pédestres tout au long de son parcours. > Corridor de la rivière morcelé par des artères routières imposantes et pratiquement infranchissables. > Quelques espaces agricoles enclavés situés à proximité, appelés à court terme à être urbanisés. 	

Sources : Ville de Québec. 2018. *Rapport de consultation publique – Rêvons nos rivières* et Ville de Québec. 2019. *Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de mise en valeur des rivières de Québec*.

6.3.3 Grands enjeux

Les consultations, ateliers et recherches permettent de cibler les grands enjeux relatifs à la coulée de la rivière Beauport :

1. **Rivière qui a subi beaucoup d'empiètements (rives occupées), notamment dans sa partie amont. Le bassin versant est très imperméabilisé.**
2. **La topographie est plutôt escarpée et limite les usages.**
3. **On note la présence de plusieurs usages incompatibles (carrière, commerces, empiètements importants dans la rive).**
4. **Le secteur de la rue du Villonet, situé en tête de bassin versant, est le dernier secteur non développé qui est cependant appelé à le devenir. Il comporte des milieux naturels d'intérêt à protéger.**



Rivière Beauport
© Ville de Québec

6.4 Identité et éléments structurants

6.4.1 Identité

La seigneuriale

Son lien étroit avec l'avenue Royale, une des plus vieilles artères en Amérique du Nord

Se présence au cœur de la première seigneurie de Nouvelle-France

La présence de nombreux sites patrimoniaux (barrages, moulins, etc.)



Le moulin des Jésuites à Beauport, vers 1940

© Ville de Québec



Plan de la seigneurie de Beauport avant 1634

© BAnQ < <https://advitam.banq.qc.ca/notice/258772> >

6.4.2 Éléments structurants existants

Secteur	Embouchure ↓ Rue Saint-Victorien	Rue Saint-Victorien ↓ A-40	A-40 ↓ Avenue de Castillon	Avenue de Castillon ↓ Amont (lac John)
Pôles récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> Seigneurie de Beauport 	-	-	-
Parcs et éléments récréatifs d'intérêt	-	<ul style="list-style-type: none"> Parc Chabanel Parc Juchereau Parc de la Rivière-Beauport Parcs Saint-David & Armand-Grenier 	<ul style="list-style-type: none"> Parc Étienne-Parent Parc de la Famille Golf Beauport Parc Joseph-Giffard Parc Chevalier 	-
Parcours récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> Corridor du littoral 	<ul style="list-style-type: none"> Parc de la Rivière-Beauport 	<ul style="list-style-type: none"> Parc de la Rivière-Beauport Corridor des Beauportois 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau cyclable local (Sainte-Thérèse)
Pôles nature	<ul style="list-style-type: none"> Baie de Beauport 	-	<ul style="list-style-type: none"> Inters. Blanche-Lamontagne / Pierre-Paul-Bertin 	<ul style="list-style-type: none"> Secteur nord-est de l'Arrondissement Beauport
Corridors nature	<ul style="list-style-type: none"> Rivière Beauport Fleuve Saint-Laurent 	<ul style="list-style-type: none"> Rivière Beauport 	<ul style="list-style-type: none"> Rivière Beauport Rivière Beauport → Sect. de la rivière des Sept-Ponts Rivière Beauport → Sect. NE de l'Arr. Beauport 	<ul style="list-style-type: none"> Rivière Beauport Sect. NE de l'Arr. Beauport → Rivière Montmorency Sect. NE de l'Arr. Beauport → Sect. de la rivière des Sept-Ponts Sect. NE de l'Arr. Beauport → Complexe humide Laurentien
Autres éléments	<ul style="list-style-type: none"> Paysage autoroutier. Lieu ouvert sur le fleuve 	<ul style="list-style-type: none"> Porte d'entrée du secteur historique Forte charge patrimoniale. Paysage spectaculaire pour ses cascades 	<ul style="list-style-type: none"> Mixité urbaine. Présence institutionnelle Ambiance marquée par les sons autoroutiers Rivière dissimulée, parcours discontinué 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun accès public à la rivière Empiètements privés dans la bande riveraine

6.6 Plan concept : orientations et objectifs

En regard des enjeux, problématiques et opportunités précédemment identifiées, les orientations et objectifs pour la coulée verte et bleu de la rivière Beauport sont :

Orientations		Objectifs
Écologiques	Améliorer la qualité de l'eau et des rives	<ul style="list-style-type: none"> > Soutenir et mettre en place des activités de revégétalisation des rives. > Évaluer les possibilités d'acquisitions des terrains en bordure de la rivière. > Développer une stratégie de protection de la rive dans le secteur du lac John.
	Améliorer la connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> > Évaluer les possibilités de créer des corridors écologiques, notamment vers les milieux boisés en amont et vers la coulée de la rivière Montmorency.
Récréatives	Améliorer les liens avec le fleuve	<ul style="list-style-type: none"> > Accroître et améliorer les liens entre les réseaux cyclables/pédestres et le fleuve. > Examiner la possibilité d'aménager de nouveaux accès publics au fleuve.
	Améliorer la visibilité de la rivière	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer l'accès visuel et physique à la rivière à partir des rues qui la bordent.
	Améliorer les accès visuels et physiques à la rivière	<ul style="list-style-type: none"> > Augmenter le nombre de portes d'entrée. > Améliorer, hiérarchiser et maximiser les portes d'entrée actuelles. > Améliorer la visibilité de la rivière et des sentiers. > Améliorer l'offre d'activités récréatives linéaires non-motorisées.
	Assurer l'intégration de la rivière dans le milieu urbain	<ul style="list-style-type: none"> > Atténuer la rupture causée par l'A-40. > Accroître les liens inter-rives. > Exploiter le potentiel de requalification urbaine dans le secteur du Golf. > Exploiter le potentiel d'intégration de la rue Chabanel au parc de la Rivière-Beauport. > Favoriser l'accès public à la rivière en amont de la rue du Villonet. > Mieux intégrer la rivière aux nouveaux projets de développement en cours de planification.
Paysagères et patrimoniales	Valoriser le patrimoine du secteur du Vieux-Beauport	<ul style="list-style-type: none"> > Valoriser l'histoire de la rivière et les éléments patrimoniaux distinctifs. > Mettre en valeur le potentiel archéologique du parc Chabanel et du site du barrage Brown. > Marquer l'entrée au site patrimonial de Beauport. > Mettre en valeur la première seigneurie et les témoins d'implantations industrielles artisanales.
	Mettre en valeur la rivière et ses attraits paysagers	<ul style="list-style-type: none"> > Accroître les percées visuelles vers la rivière. > Améliorer la visibilité de la rivière et des sentiers. > Mettre en valeur les paysages fluviaux à l'embouchure. > Faire connaître les cascades de Beauport et les mettre en valeur. > Développer un réseau d'interprétation des caractéristiques géologiques du secteur (présence de fossiles)

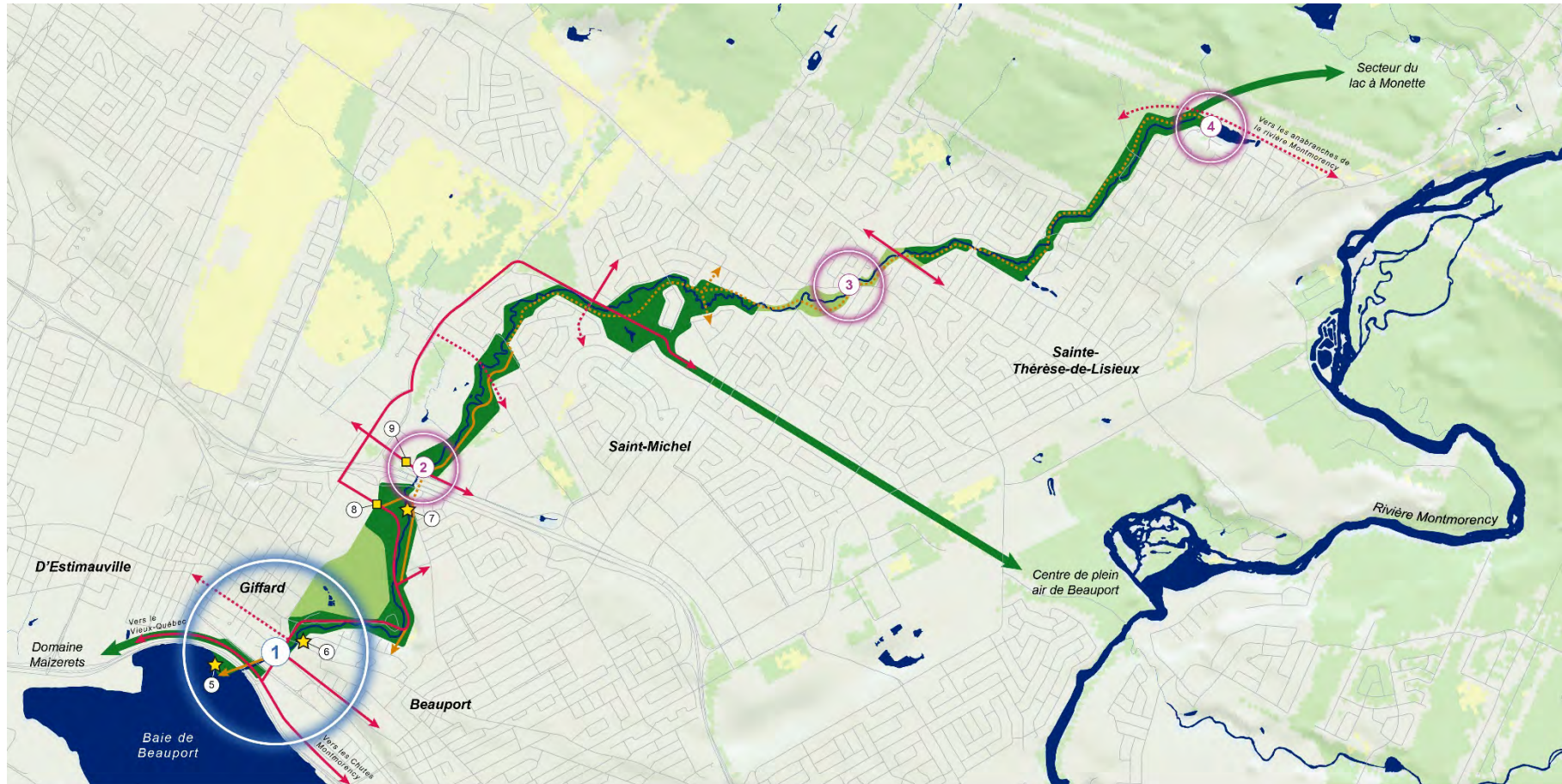
Sources : Ville de Québec. 2018. Rapport de consultation publique – Rêvons nos rivières et Ville de Québec. 2019. Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de mise en valeur des rivières de Québec.

6.7 Plan concept : principes et interventions

Avec son patrimoine architectural, son potentiel archéologique et son lien avec le fleuve, le pôle récréatif de la seigneurie de Beauport constitue le principal élément structurant du concept sur la rivière, tout en format le principal point de départ du parc de la Rivière-Beauport. Le concept d'aménagement vise à poursuivre le parc linéaire riverain sur l'ensemble du cours d'eau, entre le lac John et la baie de Beauport, ce qui permettra ultimement aux piétons de découvrir la rivière sur toute sa longueur. Les berges de la rivière étant parfois fortement urbanisées ou privatisées, notamment dans le secteur du boulevard Louis-XIV ou du pôle de la seigneurie de Beauport, d'importantes interventions seront toutefois nécessaires en vue de sa renaturalisation et de sa mise en valeur.

Éléments structurants	N°	Appellation	Propositions d'aménagement
<i>Pôle récréatif</i>	1	Seigneurie de Beauport	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre en valeur le riche patrimoine du secteur. > Mettre en valeur le moulin Brown ainsi que le barrage qui lui est associé. > Améliorer l'intégration paysagère de la rivière en renaturalisant les abords et en créant des parcours piétons. > Améliorer l'accessibilité piétonne et cyclable à la pointe de la rivière Beauport, notamment en ce qui concerne la traversée du boulevard Sainte-Anne et de l'autoroute Dufferin-Montmorency. > Évaluer l'opportunité de revaloriser la carrière en parc à la fin de sa vie utile. > Intégrer la rue Chabanel au sein du parc linéaire.
<i>Aires d'accueil principales</i>	2	Cascades de Beauport	<ul style="list-style-type: none"> > Officialiser le rôle de la bibliothèque et du parc Étienne-Parent comme pôle d'accueil du parc de la Rivière-Beauport. > Évaluer l'opportunité d'aménager une passerelle piétonne au-dessus de l'autoroute Félix-Leclerc afin de relier les deux côtés du parc de la Rivière-Beauport.
	3	Boul. Louis-XIV	<ul style="list-style-type: none"> > Réaménager le paysage riverain entre la rue Seigneuriale et l'avenue Sainte-Thérèse de façon à renaturaliser les rives et à renforcer la continuité écologique du corridor de la rivière. > Aménager une aire d'accueil accessible depuis le boulevard Louis-XIV. > Aménager un parcours piétonnier le long de la rivière.
	4	Lac John	<ul style="list-style-type: none"> > Officialiser le secteur du lac John comme point de départ ou d'arrivée du parc linéaire de la rivière Beauport. > Aménager un accès public aux berges du lac John. > Assurer la connectivité piétonne et cyclable entre le lac John et la rivière Montmorency, de même qu'un lien cyclable qui permettra de desservir le développement résidentiel projeté à l'ouest de la rivière Beauport. > Assurer la conservation d'une généreuse zone boisée le long de la rivière lors de tout projet de développement urbain à proximité du pôle d'accueil du lac John.

Source : Ville de Québec, 2020. Plan de mise en valeur des rivières de Québec.



Coulée de la rivière Beauport

Plan concept

- | | | | | | |
|----------------------------|------------------------------------|--------------------------|-----------------------------|---|-------------------------------|
| Cours d'eau / plans d'eau | Corridor multifonctionnel existant | Pôle récréatif | Aires d'accueil principales | Éléments paysagers/patrimoniaux d'intérêt | Éléments récréatifs d'intérêt |
| Corridor nature | Corridor multifonctionnel à créer | ① Seigneurie de Beauport | ② Cascades de Beauport | ⑤ Pointe de la rivière Beauport | ⑧ Aréna Giffard |
| Milieu naturel à valoriser | Corridor pédestre existant | | ③ Boul. Louis-XIV | ⑥ Moulin Brown | ⑨ Bibliothèque Étienne-Parent |
| Secteur boisé | Corridor pédestre à créer | | ④ Lac John | ⑦ Cascades | |
| Secteur agricole | | | | | |
| Secteur urbanisé | | | | | |
| Réseau routier | | | | | |

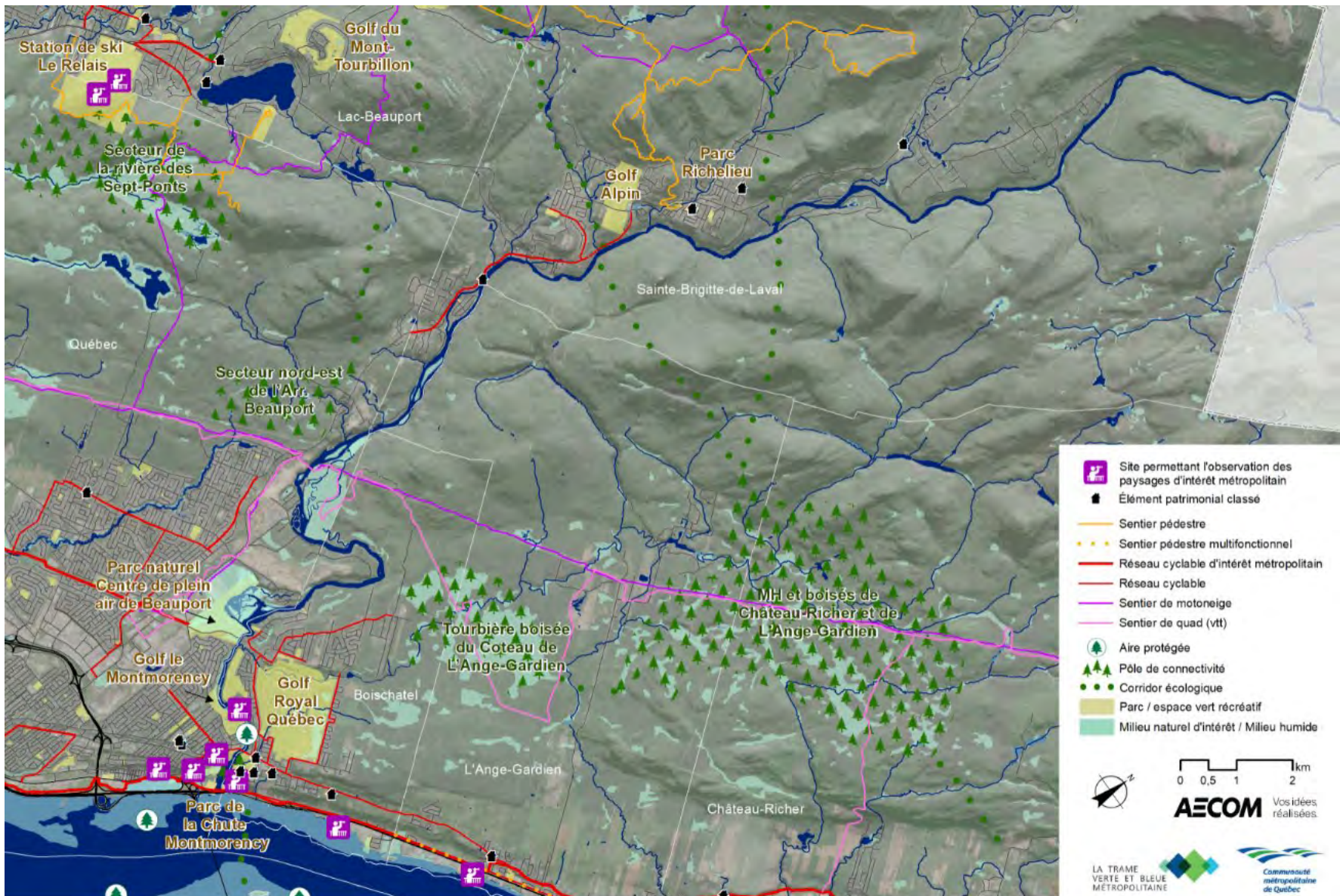


Carte 12 : Coulée verte et bleue de la rivière Beauport – Plan concept

Réalisé à partir du Plan de mise en valeur des rivières de Québec, Ville de Québec, 2020.

Coulée verte et bleue de la rivière

Montmorency



Carte 13 : Coulée verte et bleue de la rivière Montmorency – Portrait du milieu

7 Coulée de la rivière Montmorency

7.1 Portrait

Pour la partie s'étendant sur le territoire de la Ville de Québec, le contenu de cette section est notamment tiré du Plan de mise en valeur des rivières de la Ville de Québec (2020). La Coulée verte et bleue de la rivière Montmorency est située sur la rive nord du Saint-Laurent, au centre du territoire de la CMQ. Elle traverse successivement les territoires des MRC de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier, ainsi que celui de la ville de Québec. Prenant sa source dans les lacs Montmorency, Alyse et Subulé, à la hauteur du lac des Neiges, elle s'écoule sur 100 km vers le sud en traversant successivement la Réserve faunique des Laurentides et la Seigneurie de Beaupré avant d'atteindre le territoire municipal à Sainte-Brigitte-de-Laval. Sa partie aval s'écoule entre les territoires de Québec et de Boischatel, où elle dévale la chute Montmorency avant de rejoindre le fleuve Saint-Laurent, près du pont de l'Île-d'Orléans.

Utilisation du sol

Sud (Ville de Québec (Arrondissement de Beauport) et Boischatel) :

- > Secteurs urbains à vocation résidentielle.
- > Présence d'infrastructures récréotouristiques, notamment le Centre de plein air de Beauport, le golf Le Montmorency et le Parc de la chute-Montmorency.
- > Boischatel : affectation récréo-forestière.

Centre (Sainte-Brigitte-de-Laval) :

- > À la limite de la Ville de Québec : secteur industriel.
- > Partie ouest en aval : zone urbaine.
- > Nord du secteur : milieu boisé.

Nord (TNO Lac-Jacques-Cartier) :

- > Secteur boisé d'affectation forestière.

Routes et éléments anthropiques

- > Présence de plusieurs carrières, sablières et gravières, plus particulièrement dans la zone urbanisée du bassin versant.
- > 80 barrages répertoriés dans le bassin versant (principalement des ouvrages de retenue). Une centrale hydroélectrique, celle des Marches Naturelles, située à Beauport, est en service.
- > La rivière passe sous le boulevard Sainte-Anne (route 138), principal axe routier de la MRC de La Côte-de-Beaupré.
- > Le Chemin de fer de Charlevoix traverse la rivière à son embouchure.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > Amont : relief accidenté du bouclier canadien ; aval : Basses-terres du Saint-Laurent.
- > Présence de la faille Montmorency, au site de la chute.

Aires protégées

- > Partie du territoire de la Forêt Montmorency.
- > Habitat floristique des Marches-Naturelles.
- > Aire de concentration d'oiseaux aquatiques de Montmorency.

Milieus naturels d'intérêt

- > Territoires d'intérêt naturels ou écologiques – MRC de La Côte-de-Beaupré :
 - Parc Boischatel ; Secteurs des Résurgences et des grottes ; Chute Montmorency et parc adjacent ; Secteur des Trois-Saults ; Rivières Montmorency et Ferrée.
- > Répertoire des milieux naturels d'intérêt de Québec :
 - Ébalières sucrières du secteur des anabranches ; Secteur du centre de plein air de Beauport ; Boisé linéaire de la rivière Montmorency ; Parc de la Chute-Montmorency. Ces trois derniers secteurs sont identifiés comme « territoire d'intérêt écologique » dans le SAD de l'agglomération de Québec (2020).

Bassin versant et qualité de l'eau

- > Rivière qualifiée de « torrentielle » en raison de son fort débit et de sa hauteur d'eau, qui augmente de façon exceptionnelle lors d'importantes pluies.
- > Présence d'un courant de fond dangereux.
- > L'eau est considérée de bonne qualité en général. Elle est peu alcaline et de faible dureté, étant donné la nature cristalline des roches du sous-sol.
- > Quelques secteurs reconnus comme zones inondables ; plusieurs zones d'embâcles.

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > Escarpements et battures des chutes Montmorency.
- > Collines de concessions de Château-Richer.
- > Collines du lac des Roches.

Points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain

- > Parc de la Chute-Montmorency (SÉPAQ) : Côte du Moulins, Passerelle de la Chute, Promenade de la Chute, Manoir Montmorency, Sentier du parc Montmorency, Belvédère de la Chute, Téléphérique de la Chute, Passerelle du golf le Montmorency.

Éléments repère et d'intérêt

- > Chute Montmorency
- > Barrage des Marches-Naturelles
- > Ruines de l'usine Montmills
- > Marais du Centre de plein air de Beauport
- > Lac du Délaissé
- > Milieu humide du secteur des Îlets : le Rigolet

Histoire et patrimoine

Importance historique

- > Présence historique de peuples autochtones, auxquels ont succédé Hurons-Wendat, lesquels se sont établis progressivement au cours du 17^e siècle. Utilisation de la rivière pour le commerce ou la chasse et la pêche.
- > 1608 : Samuel de Champlain nomme l'impressionnante chute en l'honneur de Charles de Montmorency, vice-roi de la Nouvelle-France,
- > Régime français : quelques cabanes sur les berges du fleuve, aux abords de la chute.
- > 19^e siècle : Naissance du village de Montmorency. Commerces du bois et du textile favorisent la création d'un noyau ouvrier au « bas du sault ». Drave.

Sites et bâtiments patrimoniaux

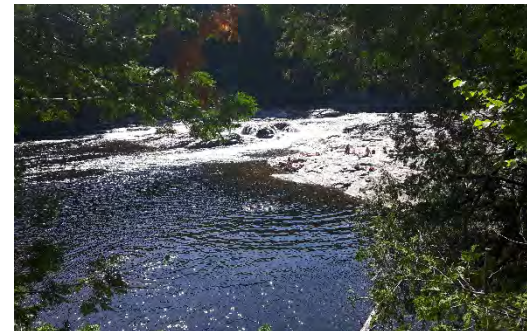
- > Site historique de la Chute-Montmorency (classé)
- > Maison Vézina (cité)
- > Maison de Claude-Gilbert-et-Claire-Gagnon (cité)
- > Calvaire Léonidas-Lachance (cité)
- > Calvaire du cimetière de Sainte-Brigitte-de-Laval (cité)



Milieux humides riverains, Centre de plein air de Beauport
© CMQ



Kayakistes et promeneurs,
secteur du Centre de plein air de Beauport,
en face de la rivière Ferrée
© Ville de Québec



Baigneurs dans le secteur des roches plates,
point de vue à partir du sentier de la SEPAQ - © Ville de Québec



Activités nautiques, centre de plein air de Beauport
© Ville de Québec



Accès à la rivière Montmorency depuis l'Île Enchanteresse,
Sainte-Brigitte-de-Laval
© MRC de La Jacques-Cartier



Parc de la Chute-Montmorency (SEPAQ)
© Ville de Québec

Caractéristiques récréatives

Pôles d'activités, sites et parcs urbains

- > Parc de la Chute-Montmorency.
- > Pôle du Centre de plein air de Beauport.
- > Parc Richelieu, Sainte-Brigitte-de-Laval.
- > Campings : Centre de plein air de Beauport, Domaine de la rivière Montmorency, Coop Camping Saint-Esprit.
- > Golfs : Le Montmorency, Le Royal Québec, L'Alpin (Sainte-Brigitte-de-Laval).
- > De nombreux clubs de chasse et pêche sur les propriétés du Séminaire de Québec.
- > Réserve faunique des Laurentides (SÉPAQ).

Réseaux et parcs linéaires

- > Piste cyclable « Corridor du littoral » (Route verte).
- > Véloroute Marie-Hélène Prémont (Boischatel) (Route verte).
- > Trois passerelles (Parc de la Chute-Montmorency ; Club de golf Le Montmorency).
- > Pas de parc linéaire ; un sentier pédestre (piste de ski de fond l'hiver) sillonne la rive à partir du Centre de plein air de Beauport vers le parc de la Chute-Montmorency.
- > Présence de quelques sentiers de motoneiges et de quad
- > Un pont multifonctionnel permet de traverser la rivière à la hauteur des boul. Raymond / Lloyd-Welch.

Accès à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Site de mise à l'eau (embarcations sans moteur) au Centre de plein air de Beauport,
- > Site de mise à l'eau au centre multifonctionnel de Boischatel (exclusif aux résidents).
- > Deux sites de mise à l'eau d'embarcations, aussi utilisés pour la pêche et la baignade, aménagés par le Groupe d'accès à la Montmorency (GAM) : au nord du noyau villageois de Sainte-Brigitte-de-Laval; à l'Île Enchanteresse.
- > Rivière très fréquentée par les baigneurs.
- > Pratique de la plongée sous-marine (fossiles de plantes et d'animaux préhistoriques).
Un des seuls sites de plongée à Québec se trouve dans le secteur du canyon submergé.

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > Présence d'un courant de fond dangereux.
- > Plusieurs parcours de canot et kayak en eau vive, de différents niveaux de difficulté.
- > Dans le secteur amont des Trois-Saults, on trouve une section calme d'intérêt.
- > Le secteur des Trois-Saults présente une série de rapides pour experts.
- > Accès pendant toute la saison estivale, mais à partir du mois de juillet et plus tard dans l'année, le débit plus faible rend la descente difficile.

7.2 Enjeux, problématiques et opportunités

7.2.1 Problématiques et opportunités

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> Berges affectées par des mouvements de glace importants. 	<ul style="list-style-type: none"> Excellente qualité de l'eau en amont, perte de qualité en aval. Potentiel pour l'intégration d'une plaine de débordement pour le secteur des Anabranches. Rives relativement bien protégées.
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> Zones d'embâcles et d'inondation limitent les possibilités d'aménagement Peu de sentiers donnant accès (visuel ou physique) à la rivière. Sentiers de la SÉPAQ non-officialisés du côté de Boischatel (secteur des Résurgences). Problématiques de noyades dans le secteur des roches plates (accessible par les sentiers de la SÉPAQ). Perte de sentiers causée par le récent agrandissement de la carrière limitrophe au Centre de plein air de Beauport. À la hauteur du pont multifonctionnel situé à l'intersection des boul. Raymond/Lloyd-Welch : problématique de compatibilité d'usage entre les marcheurs et les pêcheurs à la mouche versus les quads, BMX et autres motorisés. Empiètement des motorisés dans les berges de la rivière. 	<ul style="list-style-type: none"> Chute Montmorency : pôle touristique d'importance pour la capitale, à rayonnement international. Bassin de population important avec intérêt pour la pratique d'activités de plein air (vélo de montagne, descente de rivière, camping, pêche, ski de fond). Potentiel de la plage du réservoir des Marches-Naturelles (Boischatel). Potentiel d'aménagement du parc des dunes (SBDL). Potentiel d'aménagement du site de l'île Enchanteresse (SBDL). Potentiel d'aménagement du site à l'intersection du Raymond/Lloyd-Welch. Potentiel de mise en valeur des grottes et de l'unicité des formations géologiques.
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> Rivière peu visible à partir des voies publiques adjacentes. 	<ul style="list-style-type: none"> Paysage historique reconnu. Potentiel de mise en valeur du patrimoine
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> Rives généralement privées ou parapubliques. 	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de terrains pour l'aménagement de sentiers

Sources (pour la partie s'étendant sur le territoire de la Ville de Québec) : Ville de Québec. 2018. Rapport de consultation publique – Rêvons nos rivières et Ville de Québec. 2019. Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de mise en valeur des rivières de Québec.

7.2.2 Grands enjeux

Les consultations, ateliers et recherches permettent de cibler les grands enjeux relatifs à la coulée de la rivière Montmorency :

1. La rivière est caractérisée par la grande qualité de ses paysages et de son eau ; il importe de les préserver.
2. En rive Est, les terres du Séminaire présentent un fort potentiel pour les activités récréatives, cependant ces activités seraient en terres privées.
3. Tout projet de développement résidentiel doit être encadré afin de s'intégrer au paysage et à la topographie.
4. Il importe d'améliorer l'accès public à la rivière et ce, sur l'ensemble de son parcours.
5. Les inondations et embâcles annuels amènent des enjeux de sécurité civile à prendre en compte dans tout projet de d'aménagement, de développement ou récréatif.



Rivière Montmorency

© Ville de Québec

7.3 Identité et éléments structurants

7.3.1 Identité

Son caractère énergétique et impétueux

Son fort débit, ses embâcles et ses mouvements de glace impressionnants

La fougueuse

La puissance de ses rapides,
ses canyons encaissés

L'ampleur de sa chute



La grotte de Boischatel

© Spéléo Québec



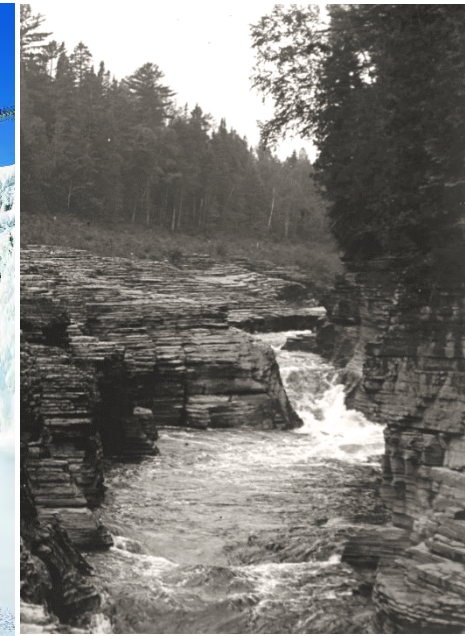
Laval-Montmorency, 1942.

© BAnQ <<https://advitam.banq.qc.ca/notice/135449>>



Le pain de sucre

© Ville de Québec



Les marches naturelles, vers 1905.

© BAnQ <<https://advitam.banq.qc.ca/notice/317463>>

7.3.2 Éléments structurants existants

Secteur	<i>Embouchure</i> ↓ <i>Avenue Royale</i>	<i>Avenue Royale</i> ↓ <i>Centre de plein air de Beauport</i>	<i>Centre de plein air de Beauport</i> ↓ <i>Inters. Raymond & Lloyd-Welch / Île de Canteloup</i>	<i>Inters. Raymond & Lloyd-Welch / Île de Canteloup</i> ↓ <i>Sainte-Brigitte-de-Laval</i> ↓ <i>Amont</i>
Pôles récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Parc de la Chute-Montmorency 	-	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de plein air de Beauport 	-
Parcs et éléments récréatifs d'intérêt	-	<ul style="list-style-type: none"> • Golf le Montmorency 	<ul style="list-style-type: none"> • Inters. Raymond / Lloyd-Welch 	<ul style="list-style-type: none"> • Ile Enchanteresse • Parc Richelieu • Noyau villageois de SBDL / Sentiers des Dunes • Camping Domaine Rivière Montmorency • Pourvoirie Genessee
Parcours récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Corridor du littoral • Réseau cyclable local (ave. Royale) 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau cyclable de Boischatel • Sentiers riverains du Centre de plein air de Beauport 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux de quad et motoneige 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau cyclable local (ave. Ste-Brigitte) • Réseaux de quad et motoneige
Pôles nature	<ul style="list-style-type: none"> • Parc de la Chute-Montmorency 	-	<ul style="list-style-type: none"> • Milieux naturels du secteur du Centre de plein air de Beauport (incluant le lac du Délaissé) • Tourbière boisée du Coteau de l'Ange-Gardien • Secteur des anabranches 	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur nord-est de l'Arrondissement Beauport
Corridors nature	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière Montmorency • Fleuve Saint-Laurent 	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière Montmorency 	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière Montmorency 	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière Montmorency • Rivière Richelieu • Rivière à l'Île • Rivière de la Décharge
Autres éléments	<ul style="list-style-type: none"> • Attrait touristique d'envergure provinciale • Paysage iconique. • Coupure importante avec le fleuve causée par l'autoroute 	<ul style="list-style-type: none"> • Site géologique unique 	<ul style="list-style-type: none"> • Conflits d'usage (rives privatisées, sablières, quad, station de pompage) • Navigation : succession de zones calmes et de rapides • Paysage naturel et tumultueux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rives naturelles • Avenue Sainte-Brigitte offre quelques percées visuelles • Amont : territoire peu accessible (cul-de-sac)

7.4 Plan concept : orientations et objectifs

En regard des enjeux, problématiques et opportunités précédemment identifiées, les orientations et objectifs pour la coulée verte et bleue de la rivière Montmorency sont :

Orientations		Objectifs
Écologiques	Préserver la qualité de l'eau et minimiser les impacts environnementaux sur la rivière	<ul style="list-style-type: none"> > Préserver l'intégrité des milieux naturels existants. > Encadrer les activités de façon à respecter la vocation naturelle. > Favoriser une saine gestion des eaux pluviales. > Minimiser l'apport des matières en suspension et des sédiments provenant des sols mis à nu par les activités anthropiques (notamment les sablières). > Encadrer les activités de quad et motoneige et sensibiliser les utilisateurs à l'impact de ces activités sur le milieu riverain sensible.
	Assurer la gestion des zones inondables et des embâcles	<ul style="list-style-type: none"> > Tenir compte de la présence des zones inondables et des risques associées aux embâcles lors de la planification et la conception des projets d'aménagement. > Respecter l'espace de liberté de la rivière et minimiser les aménagements dans le secteur des anabranches – sensible aux inondations et aux avulsions – tout en favorisant l'interprétation des lieux et de l'écosystème.
Récréatives	Améliorer les liens entre la rivière, le fleuve et les milieux de vie avoisinants	<ul style="list-style-type: none"> > Profiter du remplacement du pont de l'Île d'Orléans pour requalifier l'embouchure. > Améliorer l'accès au parc de la Chute Montmorency depuis l'amont de la rivière et les quartiers environnants. > Renforcer / réaménager l'interconnexion entre la Ville de Québec et la Côte-de-Beaupré au niveau du Parc de la chute Montmorency (lien cyclable). > Accroître le nombre de liens interrives. > Réaliser une étude de faisabilité pour requalifier les espaces industriels, commerciaux ou vacants.
	Améliorer les accès visuels et physiques à la rivière	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer et maximiser les portes d'entrée actuelles et ajouter de nouveaux points d'accès > Accroître les accès à la rivière où la baignade est possible. > Aménager des accès pour embarcations nautiques non motorisées. > Aménager et officialiser des accès publics à la rivière pour payeurs. > Aménager et officialiser l'accès public existant sur la rue des Trois-Sauts. > Aménager une porte d'entrée principale au site de la passerelle du boul. Lloyd-Welch. > Aménager une porte d'entrée principale à Sainte-Brigitte-de-Laval. > Aménager des accès pour favoriser les sports de descente de rivière, entre autres un accès secondaire plus au nord que le terrain du Groupe d'accès à la Montmorency (GAM) pour favoriser le rafting et les autres sports de descente de rivière.
	Améliorer, compléter et développer les réseaux de sentiers pédestres et multifonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> > Lier les sentiers riverains existants (SEPAQ, Ville de Québec et Municipalité de Boischatel). > Boucler le réseau de sentiers dans le secteur du Golf le Montmorency. > Évaluer la possibilité de poursuivre le réseau de sentiers en rive Ouest (terres du Séminaire). > Accroître l'offre de sentiers hivernaux (raquette, ski de fond, fatbike) > Assurer la cohabitation sécuritaire, encadrer les accès et limiter les conflits d'usage avec les activités motorisées (motoneige, quad, etc.), entre autres dans le secteur des anabranches.

Orientations		Objectifs
Paysagères et patrimoniales	Mettre en valeur les paysages riverains et fluviaux	<ul style="list-style-type: none"> > Valoriser le paysage du lac du Délaissé. > Valoriser le milieu humide à l'entrée du Centre de plein air de Beauport. > Valoriser les paysages à proximité du barrage des Marches-Naturelles. > Valoriser et préserver le paysage naturel en rive Ouest. > Minimiser les impacts sur le secteur des anabranches tout en valorisant ses paysages
	Mettre en valeur l'histoire et la géologie des lieux	<ul style="list-style-type: none"> > Valoriser les paysages géologiques tels que la vallée sèche de la rivière Ferrée, le canyon submergé et les résurgences de la rivière des Hydrosopes > Développer un réseau d'interprétation des caractéristiques géologiques. > Valoriser l'histoire de l'occupation des lieux (Premières Nations, transport du bois, histoire militaire, etc.)

Sources (pour la partie s'étendant sur le territoire de la Ville de Québec) : Ville de Québec. 2018. Rapport de consultation publique – Révons nos rivières et Ville de Québec. 2019. Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de mise en valeur des rivières de Québec.

7.5 Plan concept : principes et interventions

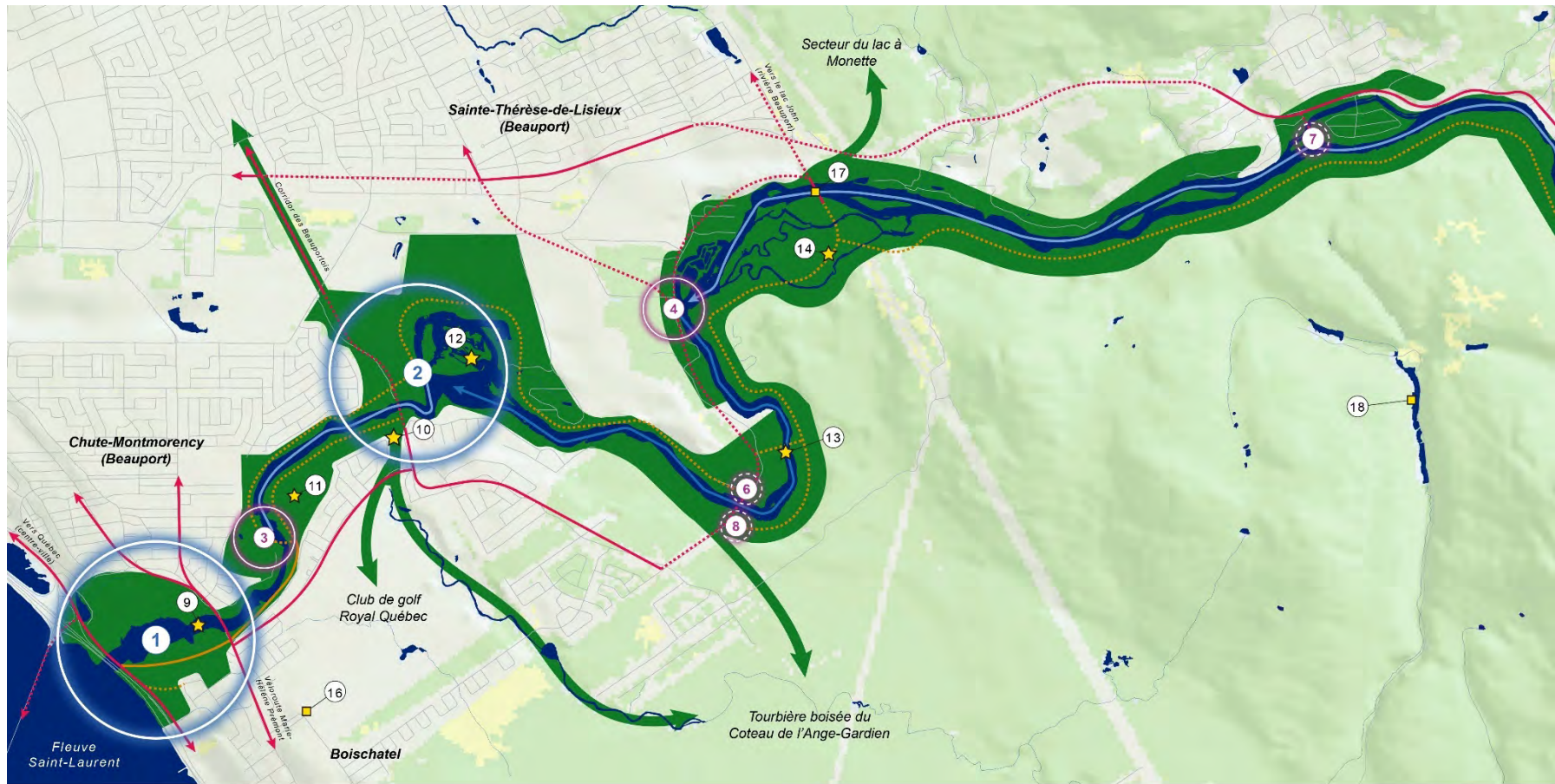
La rivière Montmorency est structurée par la présence de deux importants pôles récréatifs complémentaires : le pôle du parc de la Chute-Montmorency, dont la réputation s'étend bien au-delà de la région métropolitaine de Québec, ainsi que le pôle du Centre de plein air de Beauport, qui profite d'un rayonnement plutôt local.

Afin de permettre aux citoyens et visiteurs de découvrir les éléments paysagers d'intérêt qui échelonnent la Montmorency, il est proposé de créer un parcours pédestre riverain continu entre le fleuve et le noyau de Sainte-Brigitte-de-Laval, où se trouve le point de départ de nombreux sentiers existants et potentiels dans les montagnes environnantes. Les liens entre les villes de Québec et Boischatel étant particulièrement peu nombreux, la création de connections piétonnes et cyclables permettra de faciliter l'accès à la rivière tout en structurant les secteurs ciblés pour le développement urbain dans les deux municipalités. Les aménagements devront faciliter l'accès au cours d'eau tout en préservant la qualité des milieux naturels qui façonnent le paysage de la rivière.

Éléments structurants	N°	Appellation	Propositions d'aménagement
<i>Pôles récréatifs</i>	1	Parc de la Chute-Montmorency	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer l'interconnexion entre le parc de la Chute-Montmorency et le Centre de plein air de Beauport en aménageant des sentiers pédestres le long de la rivière. > Réaménager les abords du fleuve de façon à mettre en valeur les milieux naturels côtiers et faciliter l'interconnexion piétonne et cyclable entre la ville de Québec et la Côte-de-Beaupré, et notamment avec le futur pont de l'île d'Orléans et avec la Véloroute Marie-Hélène-Prémont.
	2	Centre de plein air de Beauport	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre en valeur les paysages naturels tels que la vallée sèche de la rivière Ferrée ainsi que le lac du Délaissé. > Aménager une passerelle multifonctionnelle au-dessus de la rivière afin de relier Boischatel au Centre de plein air de Beauport ainsi qu'au corridor des Beauportois et ainsi renforcer les liens écologiques entre le Centre de plein air de Beauport, la rivière Beauport, le Club de golf Royal Québec et la tourbière boisée du Coteau de l'Ange-Gardien.
<i>Aires d'accueil principales</i>	3	Barrage des Marches-Naturelles	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager une passerelle piétonne dans le secteur du barrage des Marches-Naturelles et ainsi aménager des sentiers de part et d'autre de la rivière vers le Centre de plein air de Beauport. > Mettre en valeur les résurgences de la rivière des Hydrosopes et des formations géologiques exceptionnelles du secteur. > Réaménager le secteur du barrage des Marches-Naturelles de façon à créer une aire d'accueil et d'accès à l'eau, notamment pour la plongée sous-marine.
	4	Petites-Îles	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager une aire d'accueil pour les pagayeurs qui arrivent de l'amont de la rivière et pour ceux qui souhaitent accéder à la portion « expert » de la rivière. > Arrimer l'aire d'accueil au réseau cyclable afin de permettre aux cyclistes de s'y retrouver depuis Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval ou Boischatel.
	5	Parc Richelieu	<ul style="list-style-type: none"> > Décloisonner les sentiers des dunes en aménageant un accès pédestre depuis le parc Richelieu. > Officialiser le rôle d'accueil du secteur du parc Richelieu pour l'accès aux berges de la Montmorency et à la montagne à Tremblay. > Conserver un lien écologique fort entre la rivière Montmorency et le parc Richelieu. > Développer des sentiers pédestres de part et d'autre de la rivière jusqu'au pont de la Pépinière.

Éléments structurants	N°	Appellation	Propositions d'aménagement
<i>Aires d'accueil secondaires</i>	6	Trois-Saults	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager une passerelle multifonctionnelle permettant de relier le secteur des Trois-Saults au cœur de Boischatel. > Favoriser la conservation d'une bande de terrains publics en rive et de points de vue mettant en valeur les Trois-Saults. > Valoriser les sentiers pédestres accessibles par Boischatel.
	7	Île-Enchanteresse	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager un espace vert et une halte cycliste afin de permettre non seulement aux pagayeurs d'accéder à la rivière et d'accoster, mais aux citoyens d'avoir un accès public à la rivière dans le secteur. > Évaluer la possibilité d'aménager un accès direct au site d'accueil via un ponceau vers l'avenue Sainte-Brigitte. > Évaluer la possibilité d'organiser de manière plus formelle le parcours canotable informel entre l'Île-Enchanteresse et le secteur des Trois-Saults.
	8	Des Saphirs	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager un accès formel par la rue des Saphirs avec halte piétons, cyclistes et stationnement. Créer une interconnexion avec les sentiers existants et un prolongement jusqu'à la future passerelle des Trois-Saults.

Source (pour la partie s'étendant sur le territoire de la Ville de Québec) : Ville de Québec. 2020. Plan de mise en valeur des rivières de Québec.

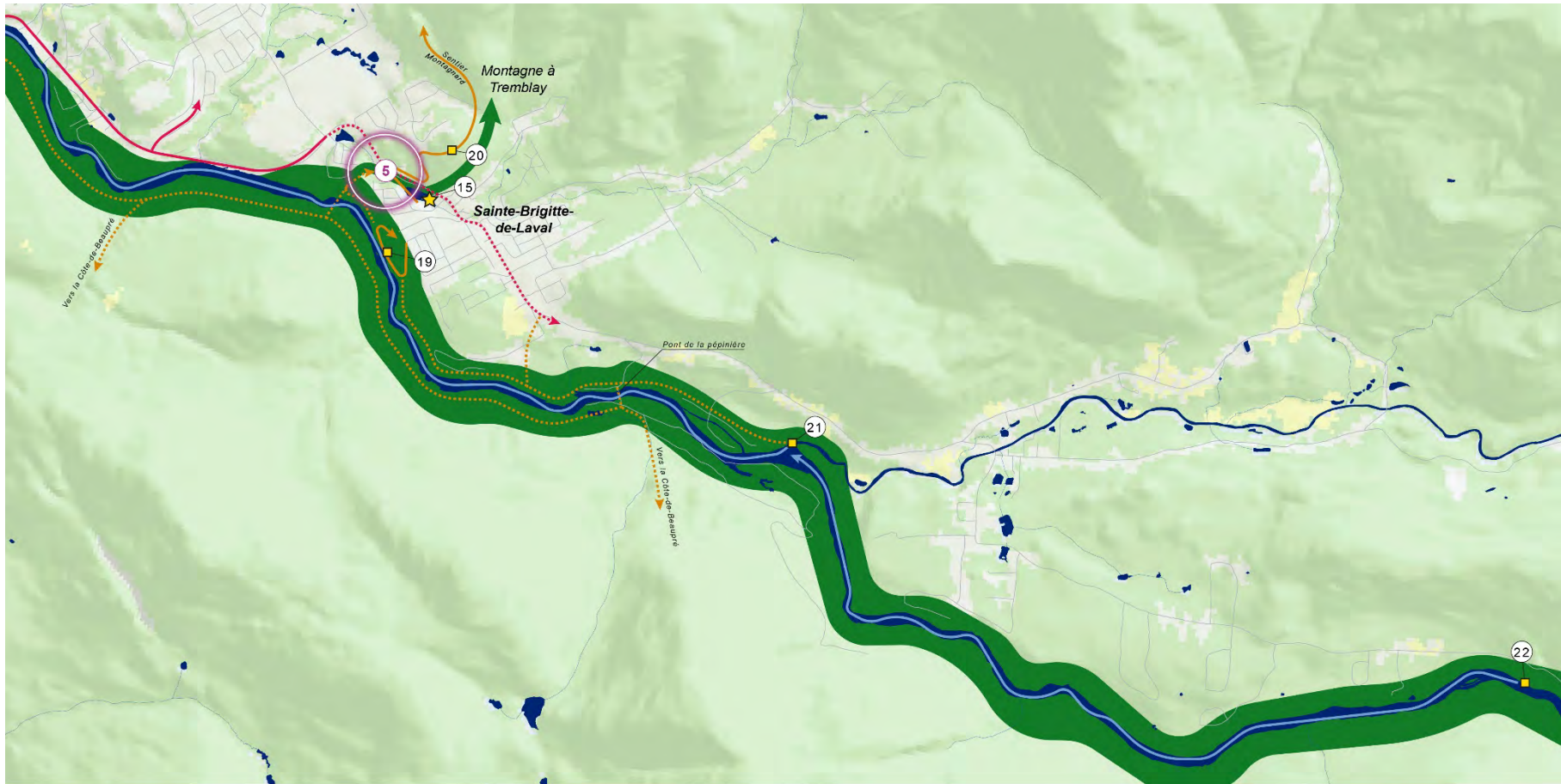


Coulée de la rivière Montmorency
Plan concept 1 de 2



Carte 14 : Coulée verte et bleue de la rivière Montmorency – Plan concept (1/2)

Pour la partie s'étendant sur le territoire de la Ville de Québec : réalisé à partir du Plan de mise en valeur des rivières de Québec, Ville de Québec, 2020.



Coulée de la rivière Montmorency

Plan concept 2 de 2

- | | | | | |
|---------------------------|------------------------------------|---------------------------|---|-------------------------------|
| Cours d'eau / plans d'eau | Corridor multifonctionnel existant | Aire d'accueil principale | Éléments paysager/patrimonial d'intérêt | Éléments récréatifs d'intérêt |
| Corridor nature | Corridor multifonctionnel à créer | Parc Richelieu | Lac Goudreault | Sentiers des Dunes |
| Secteur boisé | Corridor pédestre existant | | | Sentier Montagnard |
| Secteur agricole | Corridor pédestre à créer | | | Site France-Drouin |
| Secteur urbanisé | Parcours nautique | | | Site Terres-du-Séminaire |
| Limites CMQ | Réseau routier | | | |

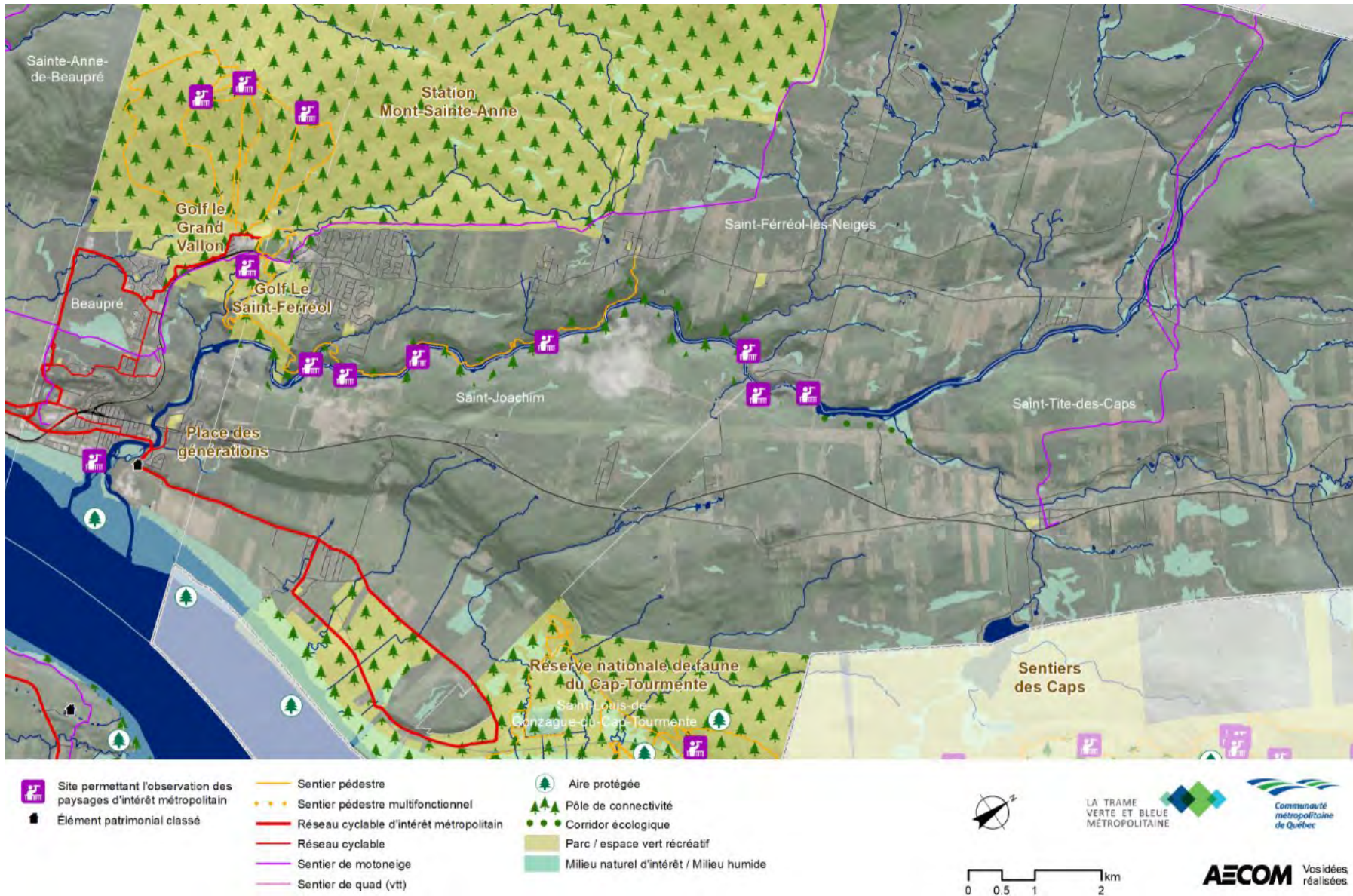


Carte 15 : Coulée verte et bleue de la rivière Montmorency – Plan concept (2/2)

Pour la partie s'étendant sur le territoire de la Ville de Québec : réalisé à partir du Plan de mise en valeur des rivières de Québec, Ville de Québec. 2020.

Coulée verte et bleue de la rivière

Sainte-Anne



Carte 16 : Coulée verte et bleue de la rivière Sainte-Anne – Portrait du milieu

8 Coulée de la rivière Sainte-Anne

8.1 Portrait

La Coulée verte et bleue de la rivière Sainte-Anne est située sur la rive nord du Saint-Laurent, à l'extrémité nord-est du territoire de la CMQ et sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Prenant sa source dans le lac Sainte-Anne du Nord, elle s'écoule sur 90 km vers le sud en traversant successivement le Parc national des Grands-Jardins, la Réserve faunique des Laurentides et la Seigneurie de Beaupré. Sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, la rivière s'écoule vers le sud, dans des milieux parfois très encaissés, en traversant des secteurs forestiers (Seigneurie de Beaupré) et agricoles avant de rejoindre des milieux boisés et résidentiels du milieu périurbain. Elle termine son parcours dans la municipalité de Beaupré, bordée de chaque côté par une zone industrielle. L'ancien nom de la rivière, Sainte-Anne-du-Nord, est parfois utilisé pour éviter la confusion avec la rivière du même nom dont l'exutoire se trouve à l'extérieur du territoire de la CMQ, soit à Sainte-Anne-de-La-Pérade.

Utilisation du sol

Embouchure → Barrage de Beaupré

- > Secteur urbain, noyau villageois.
- > Embouchure d'affectation conservation.

Barrage de Beaupré → Route 360 (ave. Royale / rang Saint-Léon)

- > Milieu agroforestier (rives boisées)
- > Barrage des Sept-Chutes, Canyon Sainte-Anne, Hydro-Canyon (mini-centrale hydroélectrique).
- > Secteurs à vocation résidentielle

Route 360 → Amont

- > Milieu boisé

Autres éléments anthropiques

- > La rivière passe sous le boul. Sainte-Anne (route 138), principal axe routier de la MRC, à environ 1 km en aval de son embouchure.
- > Le Chemin de fer de Charlevoix traverse la rivière à son embouchure.
- > Deux barrages hydroélectriques sont situés sur la rivière Sainte-Anne.
- > Des carrières et sablières sont situées près de la rivière, sur les territoires de Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Ferréol-des-Neiges.
- > Un lieu d'enfouissement technique (LET) appartenant à la Ville de Québec est opéré à Saint-Joachim. Sur le même terrain, à Saint-Tite-des-Caps, on retrouve un lieu d'enfouissement sanitaire (LES), utilisé de 1969 à 2004.
- > Prise d'eau potable pour la Ville de Beaupré.
- > Prise d'eau pour l'enneigement à la station MSA.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > Amont : relief accidenté et montagneux du Bouclier canadien ; aval : rives souvent très escarpées à l'embouchure dans le Saint-Laurent. Le long de la rivière, les reliefs sont plus doux.
- > Rivière souvent très escarpée à l'embouchure
- > Présence de la faille de Cap-Tourmente, au site du Canyon Sainte-Anne.
- > Plusieurs chutes d'intérêt :
 - Chutes Sainte-Anne (74 m), encaissées dans un canyon de 120 m de profondeur;
 - Sept-chutes, qui dévalent en cascades un escarpement de près de 130 m.
 - Chutes Jean-Larose, composées de trois cascades de 12, 19 et 41 m.
- > Une zone d'érosion à l'exutoire de la rivière ; les terrains adjacents comportent de fortes pentes et de hauts talus sujets à l'érosion lors de crues importantes de la rivière.

Aires protégées

- > Trois refuges biologiques (dans la Réserve faunique des Laurentides)
- > Un habitat faunique : aire de concentration d'oiseaux aquatiques dans le fleuve Saint-Laurent, de part et d'autre de l'embouchure de la rivière.
- > Réserve nationale de faune du Cap-Tourmente.

Milieus naturels d'intérêt

- > Territoires d'intérêt naturels ou écologiques (SAD de la MRC de La Côte-de-Beaupré, 2014) : Rives de la rivière Sainte-Anne jusqu'au TNO ; Parc du Mont-Sainte-Anne ; Chutes Jean-Larose ; Chutes Sainte-Anne. Sept Chutes et territoires forestiers ;

Qualité de l'eau

- > Pas de problématique sévère de qualité de l'eau.

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > De part et d'autre de l'embouchure de la rivière :
 - Première terrasse et battures de Sainte-Anne-de-Beaupré ;
 - Escarpements, platière et battures de Saint-Joachim.

Points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain :

- > Secteur des Sept-Chutes : Le Barrage, Les Embruns, Le Déversoir, Le canyon des Sept-Chutes (fermé), Les cinq Chutes, La mélodieuse et L'Oasis
- > Sentier Mestashibo
- > Canyon Sainte-Anne : Pont des Chutes Sainte-Anne, Pont McNichols
- > Rue Sainte-Marguerite

Éléments repère et d'intérêt

- > Canyon Sainte-Anne
- > Station Mont-Sainte-Anne

Charge patrimoniale

Importance historique

- > Présence historique d'autochtones, plusieurs milliers d'années avant l'arrivée de Champlain.
- > 1623 : occupation du territoire de la Côte-de-Beaupré. Terres du cap Tourmente utilisées afin d'alimenter les bêtes de la colonie de Québec.
- > 1626 : première ferme de la Nouvelle-France. La Côte-de-Beaupré devient alors « le berceau de l'Amérique française ».
- > À partir de 1910 : industrie des pâtes et papiers.
- > 1914 : la Sainte-Anne Power Company érige un barrage et construit un moulin écorceur.
- > 1965 : ouverture de la station de ski du Mont-Sainte-Anne.
- > Durant la même période, création de la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente. Valorisation touristique du Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré et de la chute Montmorency.

Sites et bâtiments patrimoniaux

- > Caveau à légumes de la Maison-Paré (classé)



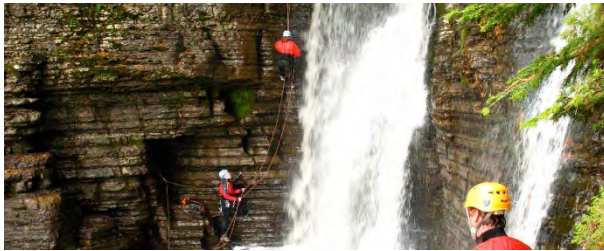
Vue sur la rivière Sainte-Anne à partir du sentier Mestashibo.
© CMQ



Vue sur le Canyon Sainte-Anne à partir du sentier Mestashibo
© CMQ



Caveau à légumes de la Maison-Paré.
Claude Bergeron 2015, © MRC de La Côte-de-Beaupré



*Canyoning aux chutes Jean-Larose
© Canyoning Québec*



*Via ferrata près de la chute principale, Canyon Ste-Anne
© Canyon Sainte-Anne*



*Barrage de Beaupré et vue sur le mont Sainte-Anne
© MELCC, Centre d'expertise hydrique*

Caractéristiques récréatives

Pôles d'activités, sites et parcs urbains

- > Réserve nationale de faune du Cap-Tourmente.
- > Parc du Mont-Sainte-Anne (principal attrait touristique).
- > Chutes Jean-Larose (au pied de la Station Mont-Sainte-Anne)
- > Canyon Sainte-Anne.
- > Plusieurs clubs de chasse et pêche ainsi que la pourvoirie Gesti-Faune / Manoir Brûlé (TNO Lac-Jacques-Cartier et propriétés du Séminaire de Québec).

Réseaux et parcs linéaires

- > Véloroute Marie-Hélène Prémont.
- > Sentier pédestre Mestashibo.

Accès à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Accès à la rivière et plage au centre multifonctionnel de Beaupré.
- > Canyoning (descente sur corde dans des chutes et des cascades) dans les chutes de la rivière Jean-Larose, été comme hiver (Canyoning-Québec).
- > Circuit de canot/kayak dans la Réserve faunique des Laurentides (TNO Lac-Jacques-Cartier), qui traverse la Seigneurie de Beaupré et se rend jusqu'aux Sept Chutes.

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > Rivière de haut niveau pour la descente en eau vive.

8.3 Enjeux, problématiques et opportunités

8.3.1 Problématiques et opportunités

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Zone d'érosion à l'exutoire de la rivière (rivière des Vases). 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne qualité générale de l'eau. • Plusieurs chutes se démarquent : chutes Sainte-Anne ; Sept-Chutes, chutes Jean-Larose. • Présence de milieux humides à l'embouchure.
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité plus limitée depuis la fermeture du parc des Sept-Chutes en 2015. Risque de fermeture du barrage par Hydro-Québec. • Entretien déficient du site des chutes Jean-Larose : la réfection de l'escalier menant aux chutes est programmée. • Manque d'interconnexion entre les rives. • Débit irrégulier rend la navigation difficile en été. • Fermeture récente d'un des deux clubs nautiques sur la rivière : le Club école de Kayak de Beaupré. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fort potentiel pour le canot-kayak ; rivière de haut niveau pour la descente en eau vive. • Présence du site du barrage des Sept-Chutes. • Intérêt pour la pêche tout au long de la rivière. • Proximité du mont Sainte-Anne et accès à un grand bassin de touristes et ce, en toutes saisons, avec possibilité de pratiquer un éventail d'activités diverses (ski, randonnée, vélo de montagne, etc.). • Présence de plusieurs accès à la rivière (via sites de la Ville) et au fleuve (secteur industriel).
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture du site les Sept-Chutes depuis 2015. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de vestiges hydro-électriques. • Plusieurs points de vue d'intérêt fournissent un panorama sur la rivière. • Plusieurs points de vue d'intérêt métropolitain à Saint-Joachim.
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Déficience de certaines installations septiques à Saint-Ferréol-les-Neiges. • Carrières, sablières, lieu d'enfouissement technique et lieu d'enfouissement sanitaire situés à proximité de la rivière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de nombreux liens avec les quartiers résidentiels de Saint-Ferréol-les-Neiges.

8.3.2 Grands enjeux

Les consultations, ateliers et recherches permettent de cibler les grands enjeux relatifs à la coulée de la rivière Sainte-Anne :

1. Optimisation et mise en valeur du secteur de l'embouchure, notamment par la requalification du site d'Abitibi-Bowater.
2. Privatisation et accessibilité limitée de certains sites (Canyon Sainte-Anne et Sept-Chutes).
3. Plusieurs sites à fort potentiel de mise en valeur, dont le sentier Mestashibo et le secteur des chutes Jean-Larose.
4. La rivière est productrice d'électricité et comporte également deux sites de prise d'eau potable (Beaupré et Mont-Saint-Anne), ce qui limite les activités possibles.



Vue sur l'embouchure de la rivière Sainte-Anne, la ville de Beaupré et le mont Saint-Anne.

© Ville de Beaupré



Canyon Sainte-Anne
© Tourisme Côte-de-Beaupré



Site des Sept-Chutes
© Ministère de la Culture et des Communications

8.4 Identité et éléments structurants

8.4.1 Identité

Rivière productrice d'électricité

**Ses canyons, ses chutes,
son encaissement**

Ses rives naturelles

Le courant caché

Adrénaline, Énergique

Sauvage, Naturelle, Grandeur nature

Un trésor caché, une rivière humble



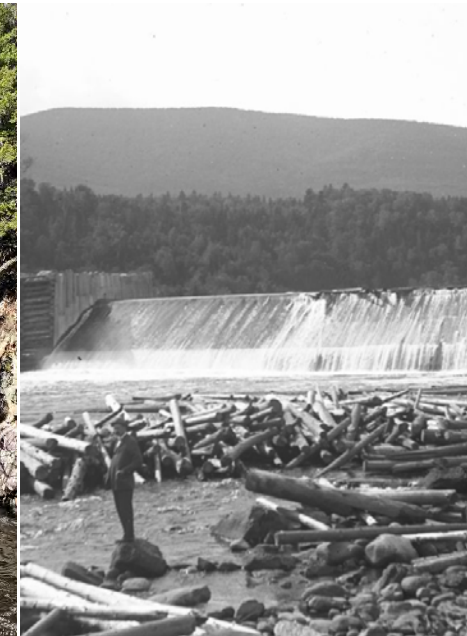
Escaliers menant aux chutes Jean-Larose
© CMQ



Usine-génératrice de la Québec Power sur la
rivière Sainte-Anne à Saint-Ferréol, 1948
© BAnQ < <https://advitam.banq.qc.ca/notice/162798>>



Parois escarpées (les « cathédrales »
de la rivière Sainte-Anne
© CMQ



Barrage sur la rivière Sainte-Anne, 1907
© BAnQ < <https://advitam.banq.qc.ca/notice/317512>
>

8.4.2 Éléments structurants existants

Secteur	<p><i>Embouchure</i></p> <p>↓</p> <p><i>Route 138</i></p>	<p><i>Route 138</i></p> <p>↓</p> <p><i>Canyon Ste-Anne</i></p> <p>↓</p> <p><i>Sept-Chutes</i></p>	<p><i>Sept-Chutes</i></p> <p>↓</p> <p><i>Amont</i></p>
Pôles récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> Secteur de l'embouchure 	<ul style="list-style-type: none"> Chutes Jean-Larose Sept-Chutes 	-
Éléments récréatifs d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> Réserve nationale de faune du Cap-Tourmente (proximité) 	<ul style="list-style-type: none"> Parc du Mont Sainte-Anne (proximité) Canyon Ste-Anne 	-
Parcours récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> La Route verte / Véloroute Marie-Hélène Prémont 	<ul style="list-style-type: none"> Sentier Mestachibo 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau de motoneige Route 360
Pôles nature	<ul style="list-style-type: none"> Réserve nationale de faune du Cap-Tourmente (proximité) 	<ul style="list-style-type: none"> Parc de la rivière Sainte-Anne Parc du Mont Sainte-Anne 	-
Corridors nature	<ul style="list-style-type: none"> Rivière Sainte-Anne Fleuve Saint-Laurent 	<ul style="list-style-type: none"> Rivière Sainte-Anne Rivière Sainte-Anne → Réserve nationale de faune du Cap-Tourmente Rivière Sainte-Anne → Parc du Mont Saint-Anne 	<ul style="list-style-type: none"> Rivière Sainte-Anne Rivière Brûlé Rivière Sainte-Anne → Réserve de biodiversité projetée du Cap-Brûlé
Autres éléments	<ul style="list-style-type: none"> Peu d'accès public Accès informel depuis parc industriel Reconversion du site de Bowater Milieux naturels d'intérêt 	<ul style="list-style-type: none"> Accès public depuis les installations de la municipalité de Beaupré Attrait touristique du Canyon Ste-Anne Proximité du mont Sainte-Anne Fermeture du site de la centrale des Sept-Chutes 	<ul style="list-style-type: none"> Territoire peu accessible Paysages agroforestiers

8.5 Plan concept : orientations et objectifs

En regard des enjeux, problématiques et opportunités précédemment identifiées, les orientations et objectifs pour la coulée verte et bleue de la rivière Sainte-Anne sont :

Orientations		Objectifs
Écologiques	Préserver les milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> > Assurer la conservation des milieux humides riverains. > Préserver et améliorer le continuum boisé le long des rives.
	Valoriser la biodiversité du secteur	<ul style="list-style-type: none"> > Valoriser l'observation des oiseaux aquatiques à l'embouchure.
Récréatives	Améliorer les accès visuels et physiques à la rivière et au fleuve, développer la connectivité des réseaux	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer et maximiser les accès à la rivière depuis le noyau villageois et le centre multifonctionnel de Beaupré. > Évaluer la possibilité d'aménager une nouvelle porte d'entrée au site de la prise d'eau de Beaupré. > Profiter du réaménagement du secteur de Bowater pour améliorer l'accès visuel et physique au fleuve.
	Diversifier l'offre récréative	<ul style="list-style-type: none"> > Poursuivre le développement du réseau cyclable, entre autres en créant un lien vers Charlevoix. > Augmenter l'offre d'activités récréatives linéaires non motorisées. > Officialiser les accès et sentiers informels.
Paysagères et patrimoniales	Préserver la qualité des paysages	<ul style="list-style-type: none"> > Préserver la couverture boisée et la végétation riveraine. > Mettre en valeur les chutes et autres éléments d'attrait paysager (Canyon Sainte-Anne, chutes Jean-Larose, site des Sept-Chutes, etc.).
	Valoriser le patrimoine hydro-électrique	<ul style="list-style-type: none"> > Évaluer la possibilité de permettre l'accès au site des Sept-Chutes.
	Valoriser les paysages agroforestiers	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre en place un circuit thématique. > Réaliser une étude de faisabilité pour aménager une halte en bordure de la rivière (rang Saint-Léon).

8.6 Plan concept : principes et interventions

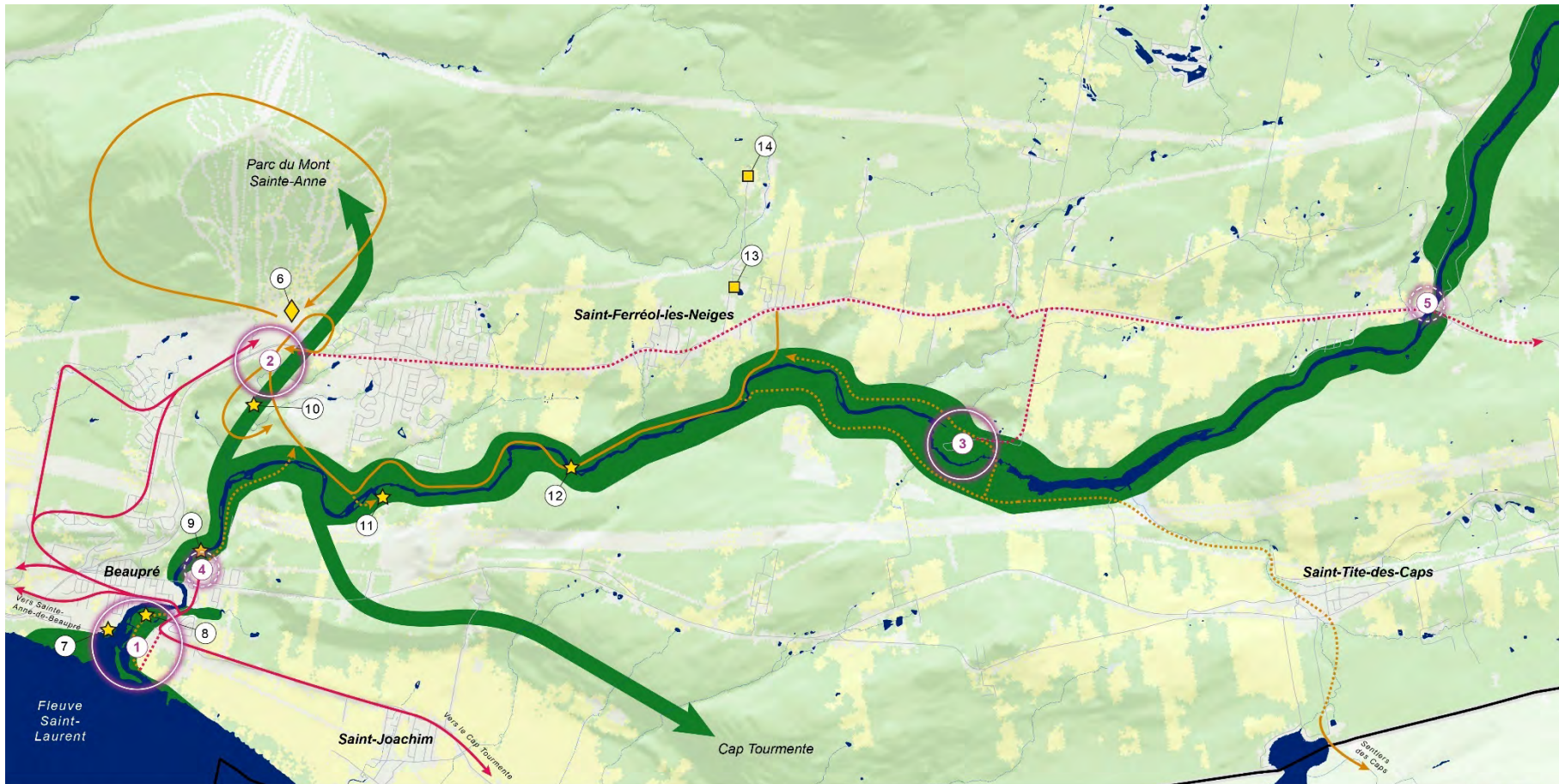
Le plan concept de la rivière Sainte-Anne s'appuie sur la création de trois aires d'accueil principales et deux aires d'accueil secondaires permettant d'améliorer les accès à la rivière. Ces lieux d'accueil structurent un réseau de sentiers pédestres favorisant la découverte de la rivière de l'embouchure aux sentiers des Caps, en passant par le secteur des chutes Jean-Larose, le sentier Mestachibo, les Sept Chutes, le noyau de Saint-Tite-des-Caps et les sentiers des Caps. Le Canyon Sainte-Anne pourrait même être intégré à ce parcours. Bien que la rivière Sainte-Anne soit de haut niveau pour la descente en eau vive, évaluer la pertinence d'une demande de caractérisation par la Fédération canot-kayak du Québec dans le cadre du projet « Circuits-Rivières »⁵ pourrait s'avérer intéressante.

Qui plus est, le concept appelle à un renforcement de la connectivité des réseaux et des éléments à mettre en valeur, notamment un renforcement des liens à la fois pédestres, cyclables et écologiques entre la rivière Sainte-Anne et le pôle récréotouristique régional du parc du mont Sainte-Anne, de même qu'une amélioration de l'interface paysagère avec la route 360 à cette hauteur. Dans cette optique, il est également proposé de poursuivre la Vélopiсте Marie-Hélène-Prémont vers Charlevoix sur la route 360.

Éléments structurants	N°	Appellation	Propositions d'aménagement
<i>Aires d'accueil principales</i>	1	Embouchure	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre en valeur l'île Labranche, le parc de la Marina et la rivière aux Vases, de même que des percées visuelles sur le fleuve, l'île d'Orléans et le Cap Tourmente. > Favoriser l'interprétation historique et écologique des lieux. > Mettre en valeur les parcours pédestres vers l'avenue Royale et l'aire d'accueil du Centre multifonctionnel de Beaupré (CMB) – Pavillon Van Bruyssel.
	2	Chutes Jean-Larose	<ul style="list-style-type: none"> > Faciliter les liens piétonniers entre le mont Sainte-Anne et le secteur des chutes Jean-Larose et du sentier Mestachibo tout en poursuivant les efforts de mise en valeur du paysage dans le secteur au pied du mont Sainte-Anne. > Réaliser une étude de faisabilité sur la possibilité de poursuivre la Véloroute Marie-Hélène-Prémont vers Charlevoix via la route 360 à Saint-Ferréol-les-Neiges, et ainsi favoriser une meilleure accessibilité à la rivière Sainte-Anne. > Assurer la protection et la mise en valeur du corridor écologique entre la rivière Sainte-Anne et le parc du mont Sainte-Anne.
	3	Les Sept Chutes	<ul style="list-style-type: none"> > Interconnecter les éléments récréotouristiques structurants en créant de nouveaux parcours pédestres passant par le site des Sept-Chutes, le sentier Mestachibo, le noyau villageois de Sainte-Tite-des-Caps et le Sentier des Caps. > Compléter la connexion cyclable entre les Sept Chutes et la Véloroute Marie-Hélène-Prémont.

⁵ Le projet « Circuits-Rivières » vise à offrir en ligne un « prêt-à-partir » dans chacune des régions du Québec pour les personnes qui se cherchent un parcours de rivière. Il est mené par la Fédération de canot-kayak du Québec et financé par le MÉES. La Fédération sélectionne des rivières accessibles et travaille à leur caractérisation. Elle effectuera par la suite des recommandations et prévoit de verser des subventions au début de l'été 2021 aux autorités pour qu'elles mettent à niveau leur circuit. Ces dernières pourront alors recevoir une certification Circuits-rivières; cependant, ce ne sont pas nécessairement toutes les rivières qui ont subi une caractérisation qui pourront obtenir une certification. En voyant l'identification Circuits-Rivières sur un parcours, les individus seront assurés qu'il y a un aménagement de base, sécuritaire, et qu'ils auront en main toutes les informations pertinentes pour organiser une sortie que ce soit seul, en famille ou entre amis. Cette certification permettra de propulser plusieurs projets sur les rivières du réseau. Ce sont ou seront des circuits aménagés, accessibles, sécuritaires, géolocalisés et documentés.

Éléments structurants	N°	Appellation	Propositions d'aménagement
<i>Aires d'accueil secondaires</i>	4	Centre multifonctionnel de Beaupré (CMB) - Pavillon Van Bruyssel	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager un sentier pédestre entre le pôle sportif et les chutes Jean-Larose via un nouveau pont piétonnier au-dessus de la rivière Sainte-Anne. > Mettre en valeur les accès à la rivière et à la plage.
	5	Rang Saint-Léon	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager une halte pour cyclistes avec belvédère et point de vue sur la rivière Sainte-Anne.



Coulée de la rivière Sainte-Anne
Plan concept

- Cours d'eau / plans d'eau
- Corridor nature
- Secteur boisé
- Secteur agricole
- Secteur urbanisé
- Limites CMQ

- Corridor multifonctionnel existant
- - - Corridor multifonctionnel à créer
- Corridor pédestre existant
- - - Corridor pédestre à créer
- Réseau routier

- Aires d'accueil principales
- 1 Embouchure
- 2 Chutes Jean-Larose
- 3 Les Sept Chutes

- Aires d'accueil secondaires
- 4 CMB (Centre multifonctionnel de Beaupré)
- 5 Rang Saint-Léon

- ◆ Concentration récréotouristique
- 6 Station touristique du Mont Sainte-Anne

- ★ Éléments paysagers/patrimoniaux d'intérêt
- 7 Parc de la Marina
- 8 Île Labranche
- 9 Plage
- 10 Chutes Jean-Larose
- 11 Canyon Sainte-Anne
- 12 Sentier Mestachibo

- Éléments récréatifs d'intérêt
- 13 Nordique spa Mont Sainte-Anne
- 14 Ski de fond Mont Sainte-Anne



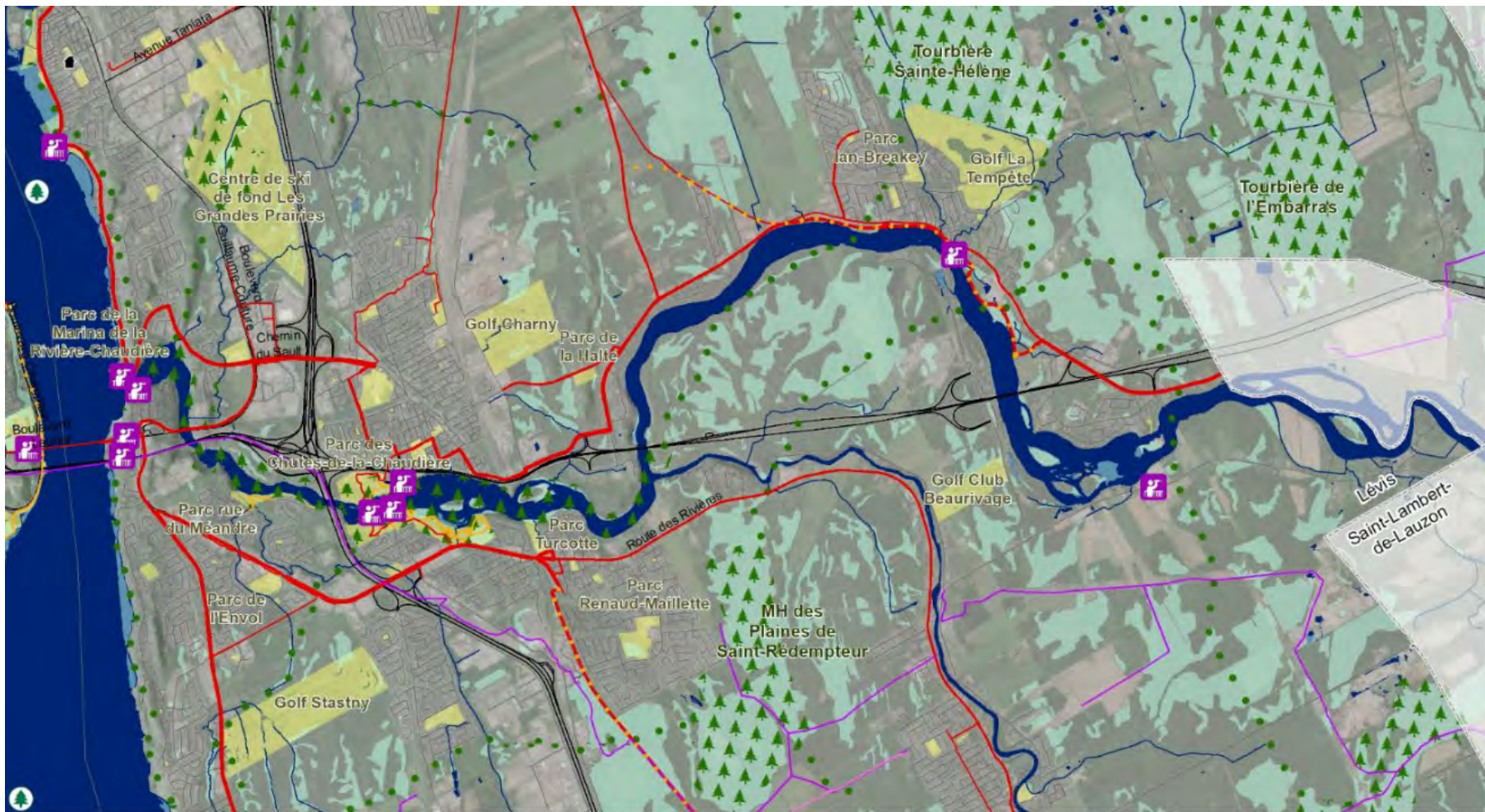
AECOM Vos idées, réalisées.



Carte 17 : Coulée verte et bleue de la rivière Sainte-Anne – Plan concept

Coulée verte et bleue de la rivière

Chaudière

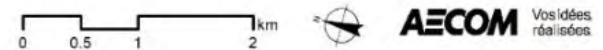


- | | | | | | |
|--|--|--|---|--|--|
| | Site permettant l'observation des paysages d'intérêt métropolitain | | Sentier pédestre | | Aire protégée |
| | Élément patrimonial classé | | Sentier multifonctionnel | | Pôle de connectivité |
| | | | Réseau cyclable d'intérêt métropolitain | | Corridor écologique |
| | | | Réseau cyclable | | Parc / espace vert récréatif |
| | | | Sentier de motoneige | | Milieu naturel d'intérêt / Milieu humide |
| | | | Sentier de quad (vtt) | | |

LA TRAME VERTE ET BLEUE METROPOLITAINE



Communauté métropolitaine de Québec



Carte 18 : Coulée verte et bleue de la rivière Chaudière – Portrait du milieu

9 Coulée de la rivière Chaudière

9.1 Portrait

La rivière Chaudière est située sur la rive sud du Saint-Laurent, au sud du territoire de la CMQ et sur le territoire de la ville de Lévis. Prenant sa source dans le lac Mégantic, elle coule en direction nord sur une distance de 185 km avant de se jeter dans le fleuve, près des ponts de Québec et Pierre-Laporte. Le tronçon de la rivière s'écoulant sur le territoire de Lévis traverse d'abord, du sud vers le nord, un secteur agricole et boisé en milieu périurbain. La rivière s'écoule de part et d'autre de l'autoroute 73 en croisant le milieu urbain de Sainte-Hélène-de-Breakeyville. Elle entame ensuite son parcours dans le milieu urbain en traversant successivement les quartiers de Saint-Jean-Chrysostome et Charny avant de traverser le parc des Chutes-de-la-Chaudière. Elle passe ensuite sous l'autoroute 20 et borde l'échangeur des autoroutes 20 et 73, avant de traverser des secteurs résidentiels de faible densité des quartiers de Saint-Nicolas et de Saint-Romuald, tous deux caractérisés par des rives boisées. Elle termine son parcours à environ 500 mètres à l'est du pont de Québec, à la hauteur de la Marina de la Chaudière.

Utilisation du sol

Embouchure → Rivière Beaurivage

- > Vocation principalement urbaine
- > Rives d'affectation récréo-écologique (parc des Chutes-de-la-Chaudière).

Rivière Beaurivage → Amont

- > Vocations agricole, rurale et résidentielle
- > Lots riverains de tenure privée (terres agricoles ou terrains résidentiels).

Routes et éléments anthropiques

- > Rivière qui s'étend à proximité d'axes routiers majeurs : elle longe l'A-73, sous laquelle elle passe à trois reprises, et passe sous l'A-20 et le boulevard Guillaume-Couture (route 132).
- > Présence du barrage et de la centrale Chaudière, au parc des Chutes-de-la-Chaudière.
- > Présence des vestiges des installations des moulins Breakey ainsi que de la Brown Corporation, témoignant de l'exploitation de la rivière à des fins industrielles.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > Présence des Chutes-de-la-Chaudière (35 m).
- > La section de la rivière se trouvant sur le territoire de la CMQ s'étend dans les Basses-terres du Saint-Laurent (le bassin versant est à 90% dans la région géologique des Appalaches).
- > Géomorphologie du territoire lévisien caractérisée par une succession de bancs de grès et de schistes dont l'angle des lits varie selon le lieu ; situation très visible dans le parc des Chutes-de-la-Chaudière.
- > Entre l'A-20 et l'embouchure de la rivière, la majorité de rives du secteur se caractérise par des fortes pentes associées aux talus rocheux.

Aires protégées

- > Un habitat faunique : Aire de concentration d'oiseaux aquatiques dans le fleuve Saint-Laurent, à environ 240 m à l'est de l'embouchure de la rivière.

Milieus naturels d'intérêt

- > Majorité des rives est du secteur aval (de la rivière Beaurivage à l'embouchure) font partie de l'aire de conservation identifiée dans le SAD de Lévis (2016).
- > Le SAD de Lévis (2016) identifie le parc des Chutes-de-la-Chaudière et l'Éco-parc de la Chaudière comme d'intérêt écologique.

Qualité de l'eau et prises d'eau potable

- > Dégradation générale de la qualité de l'eau de surface causée par un surplus de nutriments et de micro-organismes, une augmentation de la turbidité, la présence de pesticides, toxiques et sels d'origine anthropique.
- > Prise d'eau potable dans le secteur Charny (avenue de la Rotonde).

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > Plaine de Charny.
- > Buttes des rivières.
- > Escarpements et battures de Saint-Romuald.

Points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain

- > Route Saint-André (rivière Chaudière et îles)
- > Éco-parc de la Chaudière (piste multifonctionnelle longeant la rivière Chaudière dans le secteur Breakeyville)
- > Sentier du parc des Chutes-de-la-Chaudière
- > Passerelle du parc des Chutes-de-la-Chaudière
- > Parc Garneau
- > Parc de la Marina de la Chaudière

Éléments de repère et d'intérêt

- > Chutes de la Chaudière, visibles de plusieurs endroits du parc et de l'A-20.
- > Passerelle suspendue au-dessus de la rivière (parc des Chutes-de-la-Chaudière)
- > Les crans rocheux présents sur le territoire de Lévis.

Histoire et patrimoine

Importance historique

- > Présence humaine le long de la rivière Chaudière d'une ancienneté et d'une continuité exceptionnelles. De nombreux sites archéologiques témoignent de la plus ancienne séquence d'occupation au Québec.
- > Voie de circulation et de migration millénaire. Une des principales portes d'entrée de l'occupation humaine dans la vallée du Saint-Laurent.
- > Régime Français : centre géographique de la seigneurie de Lauzon.
- > 1683-1701, importante mission Jésuite établie à l'embouchure de la rivière.
- > 18^e et 19^e siècles : site des Chutes de la Chaudière attire de nombreux visiteurs, touristes et artistes.
- > 19^e siècle : commerce du bois, moulins Breakey et de la Brown Corp, drave.
- > Début 1900 : construction du barrage et de la centrale hydroélectrique.

Sites et bâtiments patrimoniaux

- > Le SAD de Lévis (2016) reconnaît le parc des Chutes-de-la-Chaudière comme territoire d'intérêt historique et culturel pour son patrimoine archéologique.



Vue sur la rivière Chaudière à partir de la piste cyclable du pont de Québec
© Tourisme Chaudière-Appalaches



Passerelle du parc des Chutes-de-la-Chaudière
© CMQ



Parc des Chutes-de-la-Chaudière
© CMQ



Éco-parc de la Chaudière
© Association forestière des 2 rives



Parc linéaire du Grand Tronc
© Association forestière des 2 rives



Marina de la Chaudière et embouchure
© Marina de la Chaudière

Caractéristiques récréatives

Pôles d'activités, sites et parcs urbains

- > Parc des Chutes-de-la-Chaudière (principal élément récréotouristique).
- > Parc de la Passerelle (fait partie du parc des Chutes-de-la-Chaudière).
- > Éco-parc de la Chaudière.
- > Parc de la Marina de la Chaudière.

Réseaux et parcs linéaires

- > Éco-parc de la Chaudière (Route verte 6), incluant les aménagements de mise en valeur des vestiges des Moulins Breakey.
- > Parc linéaire du Grand Tronc.
- > Une piste cyclable traverse le parc des Chutes-de-la-Chaudière et se connecte au réseau local.
- > Parcours du Triage.
- > Parcours des Anses (Route verte 1).

Accès publics à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Marina de la Chaudière (embouchure).
- > Pieds des chutes et des escaliers du parc des Chutes-de-la-Chaudière
- > Éco-parc de la Chaudière.
- > Rue des Véroniques (prolongement du parc des Chutes-de-la-Chaudière – accès potentiel à développer).
- > Présence d'un parcours canotable balisé sur la rivière Beaurivage qui se dirige vers l'ouest (n'accède pas à la rivière Chaudière)

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > Chutes de la Chaudière et successions de rapides rendent la navigation sur la rivière impossible.
- > En amont de la chute, la navigation serait possible avec l'installation d'un barrage flottant.
- > Navigation sur la rivière à partir du fleuve Saint-Laurent n'est pas possible.

9.2 Enjeux, problématiques et opportunités

9.2.1 Problématiques et opportunités

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Grandes variations de débits érodent les rives et remettent énormément de matières en suspension, ce qui dégrade les écosystèmes aquatiques et riverains. • Intégrité des milieux humides menacée par les activités agricoles et le développement urbain. • Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes (berce du Caucase et de renouée du Japon). • Présence de terres agricoles : contribuent à la dégradation de la qualité de l'eau (surplus de nutriments, présence de pesticides, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Grand site d'intérêt écologique dont les rives sont inoccupées : Pointe Saint-Grégoire / opportunité de conservation et de mise en valeur des rives. • Le réservoir dans le haut des chutes (en amont de celles-ci) du parc des Chutes-de-la-Chaudière est reconnu comme site d'observation ornithologique, particulièrement lors des migrations saisonnières.
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Accès limités pour les non riverains en-dehors du Parc des Chutes-de-la-Chaudière et de l'Éco-parc de la Chaudière. • Aucune plage organisée, cependant rivière peu propice à la baignade. • Navigation impossible en raison des chutes de la Chaudière. • Dépassement en coliformes fécaux de façon importante dans la rivière Beaurivage ; limite les activités nautiques et la baignade. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière connectée par différents réseaux cyclables : Parcours des Anses, Grand Tronc, l'Éco-parc de la Chaudière et le réseau local. • Potentiel d'interconnexion cyclable et piétonnier avec une passerelle dans l'axe de l'ancien pont Garneau. • Potentiel de mise en valeur et de connexion de la pointe Saint-Grégoire. • Rivière Beaurivage : un des seuls parcours canotables de la région.
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement déficient des crans rocheux dans la mise en valeur du paysage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de percées visuelles dans le secteur de Breakeyville et le long de l'Éco-parc de la Chaudière. • Potentiel de mise en valeur de la présence humaine historique le long de la rivière (nombreux sites archéologiques et seul lieu dans l'est du pays qui témoigne de la séquence complète d'occupation humaine dans la vallée du Saint-Laurent). • Potentiel de mise en valeur des ruines d'un ancien barrage.
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de terres agricoles : peuvent créer des coupures en rive au niveau des accès et des sentiers. 	-

9.2.2 Grands enjeux

Les consultations, ateliers et recherches permettent de cibler les grands enjeux relatifs à la coulée de la rivière Chaudière :

1. **Les attraits récréatifs, paysagers et écologiques sont concentrés au parc des Chutes-de-la-Chaudière ; il y a lieu de mettre en valeur les parties amont et aval des chutes.**
2. **On constate un grand manque d'accessibilité physique et visuelle à la rivière en amont des chutes, particulièrement sur la rive Ouest.**
3. **L'offre récréative est développée principalement dans le parc des Chutes-de-la-Chaudière, notamment pour l'observation des chutes, le vélo et la randonnée ; la coulée présente un bon potentiel pour diversifier cette offre et la bonifier au niveau culturel, historique et géomorphologique.**
4. **Compte tenu de sa localisation stratégique, certains projets d'envergure régionale ont été avancés afin de positionner le parc des Chutes-de-la-Chaudière comme étant un parc de destination ayant une offre récréotouristique diversifiée, tant intérieure qu'extérieure, et bénéficiant aux citoyens de Lévis tout en étant accessible aux citoyens de l'ensemble de la région.**
5. **Le secteur présente une importante charge historique et patrimoniale, qui est à valoriser.**
6. **La rivière constitue un havre naturel en milieu urbain ; exception faite du développement récréotouristique plus intensif prévu au parc des Chutes-de-la-Chaudière, les efforts de développement doivent d'abord favoriser les aspects naturels et écologiques alors que les usages récréatifs doivent demeurer complémentaires.**
7. **Les diverses utilisations du sol dans la coulée et en amont ont un impact négatif sur la qualité de l'eau (surplus de nutriments et de micro-organismes, augmentation de la turbidité, présence de pesticides, toxiques et sels d'origine anthropique).**

9.3 Identité et éléments structurants

9.3.1 Identité

Conquête de la rive sud, pionnière

L'histoire de ce chemin utilisé par les amérindiens et les premiers colons de la Rive-Sud, le parcours des invasions américaines, l'aspect patrimonial relié aux abords de ce cours d'eau

Les chutes

*Attrait paysager depuis plusieurs siècles
Le caractère géomorphologique impressionnant*

Un joyau pour la rive sud

La turbulente pionnière

Force de la nature

La puissance de la rivière utilisée pour la drave et la production d'électricité

Imprévisible, forte

*L'aspect impétueux
de la rivière et des chutes*

Résiliente



Peachey, James – A View of the Falls of Chaudière, 1784
© Library and Archives Canada



Marina de la Chaudière et embouchure
© Marina de la Chaudière



Véloroute de la Chaudière
© Tourisme Chaudière-Appalaches

9.3.2 Éléments structurants existants

Secteur	<i>Embouchure</i> ↓ <i>A-20</i>	<i>A-20</i> ↓ <i>Parc Turcotte</i>	<i>Parc Turcotte</i> ↓ <i>Limite de la ville</i>
Pôles récréatifs	-	<ul style="list-style-type: none"> • Parc des Chutes-de-la-Chaudière 	-
Parcs et éléments récréatifs d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> • Parc de la Marina de la Chaudière • Anse Gingras 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc Turcotte 	<ul style="list-style-type: none"> • Éco-parc de la Chaudière
Parcours récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours des Anses (Route verte 1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau cyclable local 	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours Éco-parc de la Chaudière (Route verte 6) • Réseau cyclable local
Pôles nature	<ul style="list-style-type: none"> • Parc de la rivière Chaudière 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc de la rivière Chaudière 	<ul style="list-style-type: none"> • Complexe de MH des Plaines de St-Rédempteur • Pointe Saint-Grégoire • Tourbière Sainte-Hélène • Tourbière de l'Embaras • Complexe de milieux humides de Pointe-Saint-Gilles
Corridors nature	<ul style="list-style-type: none"> • Fleuve Saint-Laurent • Crans rocheux • Rivière Chaudière 	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière Chaudière 	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière Chaudière → Complexe de MH des Plaines de Saint-Rédempteur • Rivière Chaudière → Tourbière Sainte-Hélène • Rivière Chaudière → Tourbière de l'Embaras • Rivière Chaudière → Complexe de MH de Pointe-Saint-Gilles • Rivière Beaurivage • Rivière Chaudière
Autres éléments	<ul style="list-style-type: none"> • Perspectives sur la rivière, le fleuve et les ponts • Rivière peu accessible • Plusieurs éléments discordants dans le paysage (autoroute, LTE) • Rapides • Le dos de cheval (rapides dans la rivière à proximité de l'intersection avec l'A-73 juste avant l'embouchure) • Crans rocheux • Ancien pont Gingras • Pilier de l'ancien pont Garneau 	<ul style="list-style-type: none"> • Éléments discordants dans le paysage (autoroutes, LTE) • Grande variété de paysages 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'accès publics • Sentiers informels dans le secteur de la pointe Saint-Grégoire • Route 175 avec percées visuelles et piste cyclable • Camping Boisé de la Chaudière • Rapides de la pointe Saint-Grégoire • Moulin des Breaky • Rivière Beaurivage

9.4 Plan concept : orientations et objectifs

En regard des enjeux, problématiques et opportunités précédemment identifiées, les orientations et objectifs pour la coulée verte et bleue de la rivière Chaudière sont :

Orientations		Objectifs spécifiques
Écologiques	Préserver la qualité de l'eau et des rives	<ul style="list-style-type: none"> > Assurer un continuum boisé à titre de corridor biologique et ce, tout le long de la rivière. > Identifier et préserver les habitats fauniques et floristiques et les milieux naturels d'intérêt. > Soutenir et mettre en place des activités de restauration et végétalisation des rives de la rivière et de ses tributaires. > Sensibiliser les usagers et les riverains aux mesures à prendre pour protéger la qualité de l'eau. > Définir l'espace de liberté de la rivière Chaudière et mettre en place les moyens pour assurer son maintien et sa protection.
	Assurer la vocation récréo-écologique du parc des Chutes-de-la-Chaudière	<ul style="list-style-type: none"> > Encadrer les activités de façon à respecter la vocation et la capacité d'accueil du site en complémentarité avec le caractère écologique. > Veiller au bon état des ponceaux et des sentiers afin de ne pas nuire à l'intégrité des cours d'eau et des milieux humides et éviter le piétinement hors sentiers. > Limiter la fragmentation des milieux en préservant de grands ensembles.
	Valoriser les crans rocheux et les espèces d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> > Identifier et protéger les espèces d'intérêt. > Sensibiliser la population sur la richesse spécifique à ce secteur.
Récréatives	Améliorer les liens avec le fleuve	<ul style="list-style-type: none"> > Accroître les liens entre les réseaux cyclables/pédestres et le fleuve. > Optimiser le site de la marina. > Examiner la possibilité d'aménager de nouveaux accès publics au fleuve.
	Atténuer la rupture causée par les ponts	<ul style="list-style-type: none"> > Examiner la possibilité d'aménager des sentiers sous le pont de Québec et sous l'A-20.
	Valoriser le parc des Chutes-de-la-Chaudière	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre à niveau les infrastructures existantes. > Améliorer et diversifier l'offre récréative et ce, en toute saison.
	Protéger et valoriser les rives de la rivière, dans le secteur de la pointe Saint-Grégoire.	<ul style="list-style-type: none"> > Protéger une bande riveraine de 30 mètres. > Accroître les accès visuels et physiques à la rivière et ce, en toute saison.
	Bonifier l'offre de sentiers cyclables et pédestres	<ul style="list-style-type: none"> > Poursuivre le développement des réseaux multifonctionnels quatre-saisons, notamment en amont et en aval des Chutes de la Chaudière.
	Diversifier l'offre récréative et ce, en toute saison	<ul style="list-style-type: none"> > Favoriser la pratique de la pêche, notamment la pêche à l'achigan à petite bouche. > Favoriser les activités hivernales (raquette, ski de fond, patin sur sentiers forestiers).
Paysagères et patrimoniales	Valoriser les paysages fluviaux	<ul style="list-style-type: none"> > Accroître et améliorer les percées visuelles sur le fleuve, la rivière, les chutes et les ponts, en veillant à ne pas trop déboiser pour ces percées. > Favoriser l'observation des oiseaux dans le réservoir en amont des chutes.
	Valoriser les paysages ruraux	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre en place des circuits thématiques. > Accroître les percées visuelles vers la rivière, en veillant à respecter l'aspect naturel. > Aménager des haltes et des aires de pique-niques.

9.5 Plan concept : principes et interventions

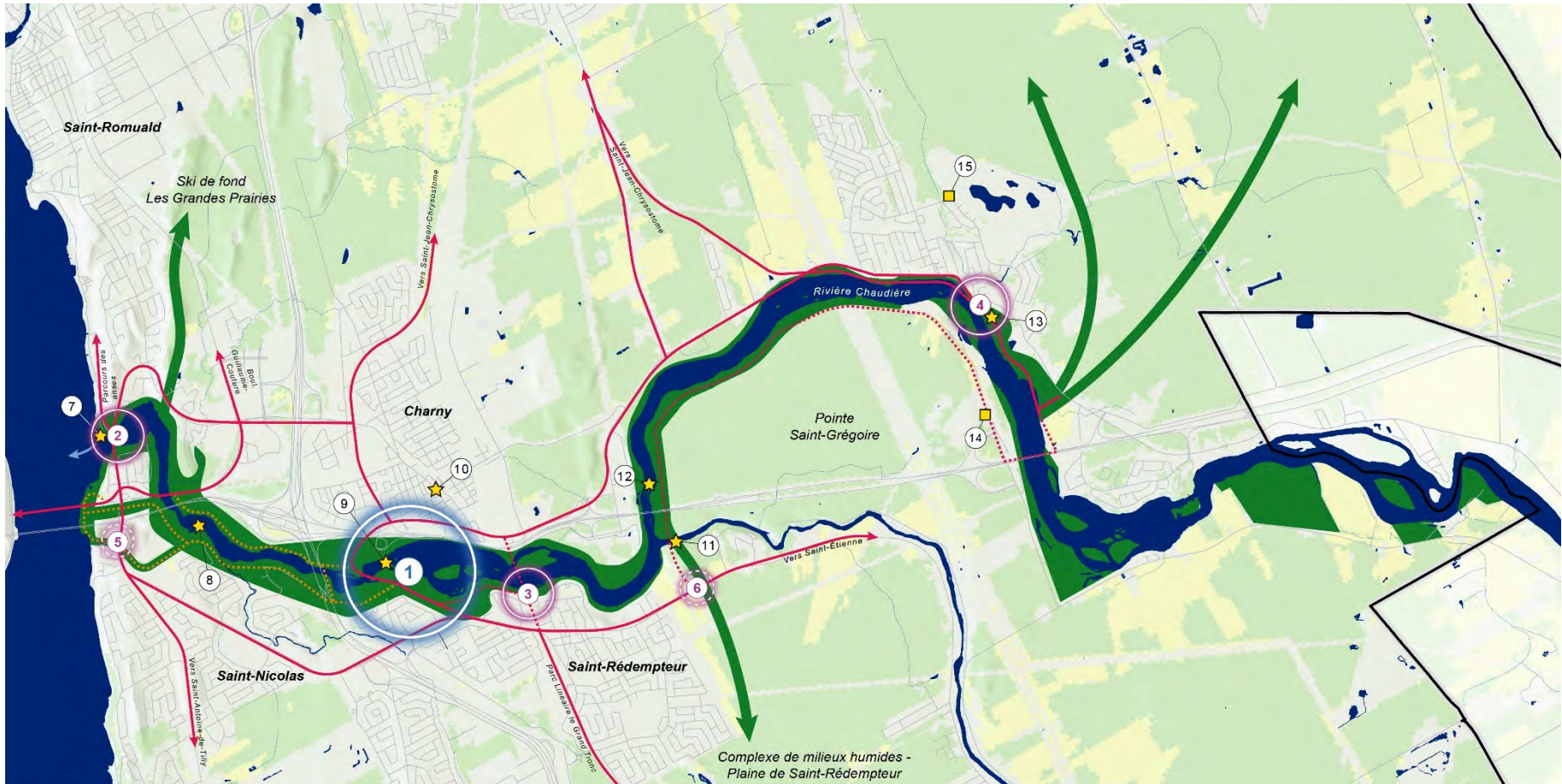
Dans le contexte où les attraits récréatifs, paysagers et écologiques sont principalement concentrés au parc des Chutes-de-la-Chaudière, la vision d'aménagement pour la rivière Chaudière repose sur la mise en valeur de portions jusqu'ici méconnues et inaccessibles de cette coulée verte et bleue.

Bien que le parc des Chutes-de-la-Chaudière demeurera le principal pôle récréatif associé à la rivière, les portions aval et amont des chutes forment un important corridor écologique et paysager que les visiteurs pourront découvrir à travers un réseau de sentiers et de liens cyclables bonifiés. L'usage de tels corridors ne se limiterait pas à leurs fonctions récréative ou d'interprétation; les citoyens auraient dorénavant accès à de nouveaux liens interrives, décloisonnant ainsi le territoire lévisien tout en favorisant les transports actifs. En outre, si la navigation n'est actuellement pas possible sur la rivière Chaudière, du moins sans la mise en place d'un barrage flottant en amont des chutes, la rivière Beauvillage est intéressante pour le canotage. La rivière Beauvillage, a été caractérisée par la fédération de canot-kayak du Québec dans le cadre du projet « Circuits-Rivières »⁶.

Éléments structurants	N°	Appellation	Propositions d'aménagement
Pôle récréatif	1	Parc des Chutes-de-la-Chaudière	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer et diversifier l'offre récréative, et ce en toute saison. > Mettre à niveau les infrastructures existantes. > Poursuivre la mise en valeur du parc en aval et en amont des chutes en aménageant des sentiers piétonniers entre le pont Dominion et le parc Turcotte, notamment en misant sur les potentiels paysager et archéologique des lieux. > Favoriser non seulement la préservation et la continuité des milieux naturels à l'intérieur du parc des Chutes-de-la-Chaudière, mais également entre le parc et les différents pôles nature environnants (pointe Saint-Grégoire, complexe de milieux humides des plaines de Saint-Rédempteur, tourbière Sainte-Hélène, tourbière de l'Embaras). > Decloisonner le parc des Chutes-de-la-Chaudière en examinant la possibilité d'aménager des accès vers le parc depuis divers lieux stratégiques le long de la rive Ouest de la rivière (la route 116 à l'intersection du chemin de l'Anse Gingras, la rue des Véroniques (accès potentiel à développer), le boulevard Guillaume-Couture, les secteurs résidentiels du quartier Saint-Nicolas, le parc Turcotte). > Réaliser une étude de faisabilité pour l'aménagement d'une passerelle en aval de la chute le long de l'autoroute 20. > Réaliser un projet récréotouristique sur une aire correspondant à un maximum de 4 % de la superficie totale du parc dans son cadran sud-est, en complémentarité avec le caractère récréo-écologique du parc et en conformité avec les orientations du SAD et les règlements d'urbanisme.

⁶ Le projet « Circuits-Rivières » vise à offrir en ligne un « prêt-à-partir » dans chacune des régions du Québec pour les personnes qui se cherchent un parcours de rivière. Il est mené par la Fédération de canot-kayak du Québec et financé par le MÉES. La Fédération sélectionne des rivières accessibles et travaille à leur caractérisation. Elle effectuera par la suite des recommandations et prévoit de verser des subventions au début de l'été 2021 aux autorités pour qu'elles mettent à niveau leur circuit. Ces dernières pourront alors recevoir une certification Circuits-rivières; cependant, ce ne sont pas nécessairement toutes les rivières qui ont subi une caractérisation qui pourront obtenir une certification. En voyant l'identification Circuits-Rivières sur un parcours, les individus seront assurés qu'il y a un aménagement de base, sécuritaire, et qu'ils auront en main toutes les informations pertinentes pour organiser une sortie que ce soit seul, en famille ou entre amis. Cette certification permettra de propulser plusieurs projets sur les rivières du réseau. Ce sont ou seront des circuits aménagés, accessibles, sécuritaires, géolocalisés et documentés.

Éléments structurants	N°	Appellation	Propositions d'aménagement
<i>Aires d'accueil principales</i>	2	Marina de la Chaudière	<ul style="list-style-type: none"> > Créer une passerelle multifonctionnelle à l'emplacement de l'ancien pont Garneau afin de relier le chemin du Fleuve à la route 116 via le parc du Pont-Garneau et la rue de la Chaudière. > Mettre en valeur l'histoire du pont Garneau et l'interprétation historique des lieux. > Bonifier les infrastructures d'accueil (halte et services) au parc de la Marina-de-la-Chaudière et développer l'offre nautique en lien avec le corridor fluvial.
	3	Parc Turcotte	<ul style="list-style-type: none"> > Relier le parc Turcotte au parc des Chutes-de-la-Chaudière par l'aménagement de sentiers piétonniers et cyclables. > Réaliser une étude de faisabilité pour l'aménagement d'une passerelle multifonctionnelle le long du pont ferroviaire afin de relier le Grand Tronc et le secteur de Saint-Rédempteur au Vieux-Charny.
	4	Éco-parc de la Chaudière	<ul style="list-style-type: none"> > Poursuivre l'aménagement de l'Éco-parc de la Chaudière. > Évaluer l'opportunité de relier le réseau multifonctionnel de l'Éco-parc de la Chaudière aux rives de la rivière, dans le secteur de la pointe Saint-Grégoire, permettant du même coup de relier les quartiers de Breakeyville et de Saint-Étienne par le réseau de transports actifs.
<i>Aires d'accueil secondaires</i>	5	Anse Gingras	<ul style="list-style-type: none"> > Prévoir un accès public aux berges depuis la route 116. > Aménager un espace vert sous les ponts Pierre-Laporte et de Québec, incluant un volet d'interprétation sur les ponts. > Aménager un parcours piétonnier entre l'anse Gingras et le parc des Chutes-de-la-Chaudière, en passant par le secteur des Industries Labrie, le développement urbain en cours et les abords de la rivière Chaudière (rive Ouest).
	6	Pointe Saint-Grégoire	<ul style="list-style-type: none"> > Assurer la mise en valeur et l'accessibilité publique aux berges de la rivière Chaudière dans tout projet d'aménagement de la pointe Saint-Grégoire. > Mettre en valeur la rivière Beaurivage et les rapides de la pointe Saint-Grégoire. > Réaliser une étude de faisabilité pour l'aménagement d'une piste multifonctionnelle en rive, dans le secteur de la pointe Saint-Grégoire ainsi qu'une passerelle associée au pont de l'autoroute Robert-Cliche qui est situé au sud du chemin Saint-Grégoire, en direction de l'Éco-parc de la Chaudière.



Coulée de la rivière Chaudière

Plan concept

- Cours d'eau / plans d'eau
- Corridor nature
- Milieu naturel à valoriser
- Secteur boisé
- Secteur agricole
- Secteur urbanisé
- Limites CMQ
- Corridor multifonctionnel existant
- Corridor multifonctionnel à créer
- Corridor pédestre existant
- Corridor pédestre à créer
- Parcours nautique
- Réseau routier

- 1 **Pôle récréatif**
- 1 Parc des Chutes-de-la-Chaudière

- 2 **Aires d'accueil principales**
- 2 Marina de la Chaudière
- 3 Parc Turcotte
- 4 Écoparc de la Chaudière

- 5 **Aires d'accueil secondaires**
- 5 Anse Gingras
- 6 Pointe Saint-Grégoire

- ★ **Éléments paysagers ou patrimoniaux d'intérêt**
- 7 Ancien pont Garneau
- 8 Le dos de cheval
- 9 Les Chutes de la Chaudière
- 10 Vieux-Charny
- 11 Rivière Beurivage
- 12 Rapides de la Pointe Saint-Grégoire
- 13 Moulin des Breakey

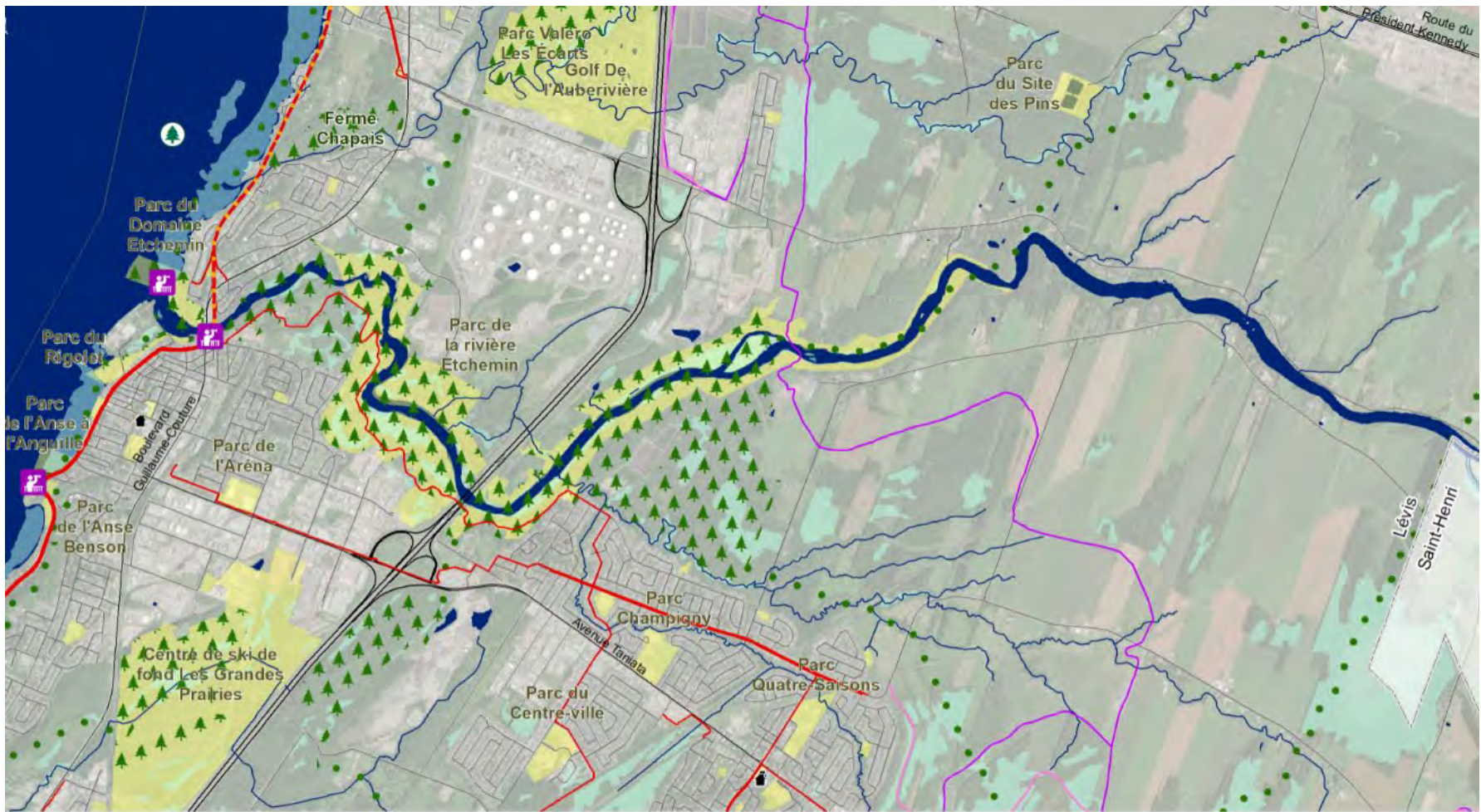
- **Éléments récréatifs d'intérêt**
- 14 Camping Boisé de la Chaudière
- 15 Golf La Tempête
















Carte 19 : Coulée verte et bleue de la rivière Chaudière – Plan concept

Coulée verte et bleue de la rivière

Etchemin

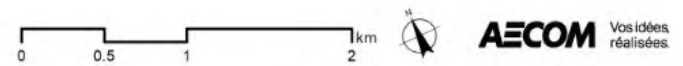


- | | | |
|--|---|--|
|  Site permettant l'observation des paysages d'intérêt métropolitain |  Sentier pédestre |  Aire protégée |
|  Élément patrimonial classé |  Sentier pédestre multifonctionnel |  Pôle de connectivité |
| |  Réseau cyclable d'intérêt métropolitain |  Corridor écologique |
| |  Réseau cyclable |  Parc / espace vert récréatif |
| |  Sentier de motoneige |  Milieu naturel d'intérêt / Milieu humide |
| |  Sentier de quad (vtt) | |

LA TRAME VERTE ET BLEUE MÉTROPOLITAINE



Communauté métropolitaine de Québec



Carte 20 : Coulée verte et bleue de la rivière Etchemin – Portrait du milieu

10 Coulée de la rivière Etchemin

10.1 Portrait

La rivière Etchemin est située sur la rive sud du Saint-Laurent, au sud du territoire de la CMQ et sur le territoire de la ville de Lévis. Prenant sa source dans les massifs appalachiens, elle coule en direction nord-ouest, jusqu'à ce que son cours atteigne la décharge du lac Etchemin. À partir de ce point, elle se détourne quelque peu pour couler selon un axe SE-NO, avant de se jeter dans le fleuve, dans le secteur Saint-Romuald situé au centre du territoire de Lévis. La rivière Etchemin est longue de près de 140 km. Le tronçon compris dans les limites de Lévis s'écoule entre l'avenue Taniata à l'ouest et le chemin des Îles, à l'est. La rivière traverse, du sud vers le nord, un secteur agricole en milieu périurbain puis le parc de la Rivière-Etchemin avant de se jeter dans le fleuve. En milieu urbain, elle coule sous l'autoroute 20 et en aval, ses rives boisées bordent diverses zones industrielles et de consolidation urbaine. Elle termine son parcours à environ 5 km à l'est du pont de Québec, bordée du côté ouest par le Juvénat Notre-Dame et du côté est par le parc du Domaine Etchemin.

Utilisation du sol

Embouchure → A-20

- > Parc de la Rivière-Étchemin.
- > Secteurs à vocation industrielle et urbaine.
- > Dernier 2 km de rives avant autoroute 20 : affectation « récréo-écologique ». Du côté ouest, ce secteur est bordé d'une zone de consolidation urbaine ; côté est, secteur d'industrie lourde bordant la rivière de près en certains endroits (présence de la raffinerie Valéro, du côté est de la rivière, entre A-20 et ligne de transport électrique (LTE)).

A-20 → Amont

- > Vocation agricole
- > Affectation « récréo-écologique » en bordure de la rivière (côtés est et ouest) à partir de l'A-20 sur une longueur d'environ 4 000 mètres vers le sud. On y trouve notamment Les sentiers La Ballade (« La Ballade ») sur la rive Ouest, dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome.
- > Lots riverains surtout de tenure privée (terres agricoles ou terrains résidentiels).

Routes et éléments anthropiques

- > La rivière passe sous l'A-20, un des axes majeurs de Lévis.
- > On retrouve un secteur de rapides (chute Étchemin) à environ mi-chemin du secteur nord, au niveau de la LTE.

Caractéristiques écologiques

Milieu géophysique

- > Section de la rivière sur le territoire de la CMQ : Basses-terres du Saint-Laurent.
- > Sur le territoire de Lévis, s'écoule sur un relief généralement plat (sauf un secteur de rapides et la chute Domrémy).
- > Zones de glissement de terrain en amont de l'île Cadoret (secteur Pintendre) et dans le secteur Saint-Romuald (rives longeant la rivière, sous l'A-20).
- > Un secteur à forte pente associé aux talus rocheux entre la LTE et l'embouchure.

Aires protégées

- > Deux écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) privés près de l'île Cadoret (rive Est).
- > Un habitat faunique : aire de concentration d'oiseaux aquatiques dans le fleuve Saint-Laurent, de part et d'autre de l'embouchure de la rivière.

Milieux naturels d'intérêt

- > Parc régional de la rivière Étchemin et EFE identifiés comme de grandes composantes constituant la pierre d'assise du schéma de conservation. Ils font partie de l'aire de conservation identifiée dans le SAD de Lévis (2016).
- > Mentions historiques de tortue des bois de l'île Cadoret jusqu'au canyon situé entre la route 132 et la LTE.
- > Le SAD de Lévis (2016) identifie le parc de la Rivière-Étchemin comme d'intérêt écologique.

Qualité de l'eau

- > Qualité de l'eau (station Saint-Romuald) généralement satisfaisante, avec variations périodiques de douteuse à mauvaise.
- > Qualité de l'eau influencée par celle de la rivière Le Bras, qui se jette dans la rivière Étchemin à la limite sud de Lévis, qui est très mauvaise et semble se dégrader d'année en année.

Caractéristiques paysagères

Unités de paysages d'intérêt métropolitain

- > Buttes des rivières.
- > Escarpements et battures de Saint-Romuald.
- > Escarpements et battures de Lévis.

Points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain

- > Pointe Atkinson (côté est de l'embouchure de la rivière Etchemin),
- > Rivière Etchemin (Passerelle ppnt du Parcours des Anses).

Éléments repère et d'intérêt

- > Un belvédère aménagé en bordure de la piste multifonctionnelle, dans le parc de la Rivière-Etchemin, permet d'observer la rivière, dans le secteur des rapides.
- > Chute Etchemin (ou Domrémy), située près du pont ferroviaire, constitue un élément paysager de grand intérêt (illustrée par Cornelius Krieghoff en 1858).
- > Cadastre perpendiculaire à la rivière : vestige visuel issu du régime seigneurial.

Charge patrimoniale

Importance historique

- > Voie de circulation pour les nations amérindiennes vers le Nouveau-Brunswick, le nord du Maine et la côte Atlantique.
- > Présence de plusieurs sites à potentiel archéologique, notamment les crans rocheux, qui constituaient des îles lors de l'épisode de la mer de Champlain.
- > Régime français : un des premiers couloirs de pénétration à l'intérieur du territoire. À partir de 1717, les premières terres sont développées le long de l'Etchemin, dans l'espace occupé par le parc.
- > 1744 : potentiel hydraulique de la rivière exploité par l'établissement d'un moulin établi près des chutes Etchemin. La présence des moulins est étroitement associée à la croissance économique et démographique de Saint-Romuald.
- > Années 1805 : Construction de plusieurs moulins à scie près de l'embouchure. Le moulin Caldwell comptait parmi les plus importantes installations industrielles au Canada. Transport du bois.

Sites et bâtiments patrimoniaux

- > Église de Saint-Romuald (classée)
- > Le SAD de Lévis (2016) identifie des sites archéologiques connus à l'embouchure de la rivière Etchemin ainsi que sur certains de ses îlots. L'embouchure et le corridor de la rivière sont identifiés comme éléments d'intérêt esthétique.



Parc de la rivière Etchemin
© Tourisme Chaudière-Appalaches



Parc de la rivière Etchemin
© CMQ



Rivière Etchemin
© CMQ



*Les Sentiers de la Balade & Parc de la Rivière-Étchemin
© Tourisme Chaudière-Appalaches*



*Les Sentiers de la Balade & Parc de la Rivière-Étchemin
© Tourisme Chaudière-Appalaches*



*Parc du Domaine Étchemin
© Google Street View*

Caractéristiques récréatives

Pôles d'activités, sites et parcs urbains

- > Parc du Domaine-Étchemin
- > Club de ski de fond Les Sentiers La Balade de Lévis
- > Parc de la Rivière-Étchemin

Réseaux et parcs linéaires

- > Parc de la Rivière-Étchemin.
- > Piste multifonctionnelle longeant la rivière Étchemin, reliée au Parcours des Anses (Route verte) et qui fait partie de la route des grands parcs urbains.

Accès à la rivière et rampes de mise à l'eau

- > Parc du Domaine-Étchemin (aire de repos et arrêt d'urgence (Route Bleue)).
- > Parc de la Rivière-Étchemin.
- > Pas d'accès ou de rampe de mise à l'eau pour les embarcations.
- > Pêche pratiquée à certains endroits.

Caractéristiques de navigation / eaux vives

- > Navigation limitée sur la rivière ; possible entre les chutes Domrémy et le secteur Saint-Romuald (rapides de classe R1-R2).
- > Autres sections en aval des chutes parfois utilisées par des spécialistes de l'eau vive.
- > Parcours balisé en amont (secteur Saint-Léon-de-Standon / Saint-Malachie).

10.2 Enjeux, problématiques et opportunités

10.2.1 Problématiques et opportunités

	Problématiques	Opportunités
Milieus naturels et connectivité écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Empiètement et circulation des quads dans les milieux humides (surtout en rive Est : facilité d'accès par les terrains industriels. Des sentiers de vélo sont également présents en rive Ouest). • Empiètement par les citoyens riverains du site : cabanon, entreposage, coupe et entretien de végétation. • Cueilleurs professionnels prélevant des espèces végétales à statut, telles que l'ail des bois, la matteucie fougère-à-l'autruche et la sanguinaire du Canada. • Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes (berce du Caucase et renouée du Japon). 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc de la Rivière-Étchemin (ainsi que l'écosystème forestier exceptionnel qu'on y trouve) constitue un noyau de conservation majeur.
Accès, activités et liens récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Navigation limitée en raison de la présence de chutes et rapides (niveau avancé / expert). • Présence de motocross et de quads. • Enjeu de cohabitation sur la piste multifonctionnelle. • Baignade réalisée de façon non officielle (sans surveillance, ni analyse de la qualité de l'eau) • Les activités du centre de ski de fond « Les Sentiers des Grandes Prairies » se déroulent sur des terrains privés situés en zone de « consolidation urbaine » au SAD et dans une zone résidentielle au règlement de zonage de la Ville. 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc de la Rivière-Étchemin : parc d'envergure à fort potentiel ; localisation centrale. • Potentiel de prolongement des pistes cyclables et multifonctionnelle. • Potentiel de mise en valeur les chutes Étchemin / Domrémy. • Navigation possible entre les chutes Domrémy et le secteur Saint-Romuald. • Ajout potentiel de sentiers de marche balisés à travers la forêt. • Ajout potentiel d'une passerelle sur la rivière. • Unifier l'ensemble du réseau de Vélo de montagne – Parc de la rivière Étchemin et Valéro des Écart. • Implantation d'infrastructures et d'équipements récréatifs permettant de profiter de la proximité de la rivière et du fleuve (PPU Vieux-St-Romuald). • Le vieux Chemin des Îles offre un contact étroit avec la rivière grâce à son parcours sinueux jusqu'à Saint-Henri.
Mise en valeur du paysage et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Développements industriels de part et d'autre de la rivière, qui rendent le secteur moins accueillant et limitent les possibilités de mise en valeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Crans rocheux situés du côté de Les Sentiers la Balade de Lévis offrent des percées visuelles intéressantes, surtout vers le fleuve. • Les chutes Étchemin / Domrémy constituent un élément paysager de grand intérêt. • Présence de plusieurs éléments et sites archéologiques.
Liens avec milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Caractère privé des terrains en bordure de la rivière, dans la portion sud. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'aménagement du parc pour en faire un pôle récréatif de proximité conciliant nature et loisir.

10.2.2 Grands enjeux

Les consultations, ateliers et recherches permettent de cibler les grands enjeux relatifs à la coulée de la rivière Etchemin :

1. La rivière est considérée comme une oasis de paix, un havre au cœur de la ville ; la préservation de ce caractère est souhaitable.
2. Le secteur présente un fort potentiel pour la pratique d'activités de plein air, qui pourraient animer le lieu, avec un important bassin de population.
3. Les paysages ruraux et l'amont de la rivière sont à valoriser.



Chemin des îles

© CMQ



Parc de la Rivière-Etchemin

© Tourisme Chaudière-Appalaches

10.3 Identité et éléments structurants

10.3.1 Identité

La nature en ville

*Parc de la Rivière-
Etchemin : localisation
centrale*

Les nombreuses activités

Sportive, récréative

La contrastante animée

Calme, sereine

Attrayante, Accessible

Une oasis de paix



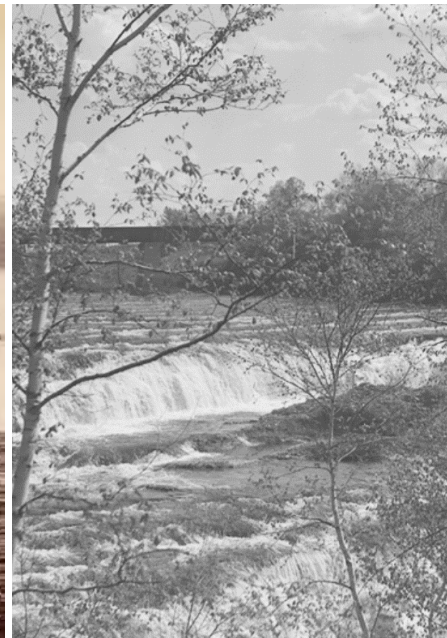
Les Sentiers de La Balade de Lévis & Parc de la Rivière-Étchemin

© Tourisme Chaudière-Appalaches



Moulin Fitch, rivière Étchemin, Saint-Romuald, vers 1890

BAnQ <<https://advitam.banq.qc.ca/notice/331799>>



Chutes de la rivière Étchemin à Saint-Jean-Chrysostome, 1945

BAnQ <<https://advitam.banq.qc.ca/notice/147982>>



Rivière Étchemin

© CMQ

10.3.2 Éléments structurants existants

Secteur		<i>Embouchure</i> ↓ <i>Route 132</i>	<i>Route 132</i> ↓ <i>Île Cadoret</i>	<i>Île Cadoret</i> ↓ <i>Limite de la ville</i>
Pôles récréatifs		-	<ul style="list-style-type: none"> • Parc de la rivière Etchemin 	-
Parcs et éléments récréatifs d'intérêt	•	<ul style="list-style-type: none"> • Parc du Domaine Etchemin • Parc du Rigolet / Juvénat Notre-Dame • Parc Aline-Welsh-Murphy 	<ul style="list-style-type: none"> • Site de pêche • Centre de ski de fond Les Sentiers La Balade de Lévis • Les Sentiers des Grandes Prairies (proximité) • Parc Valéro Les Écart (proximité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Chutes Etchemin/Domrémy
Parcours récréatifs	•	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours des Anses 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiers riverains improvisés • Réseau cyclable local 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiers de quad et motoneige
Pôles nature	•	<ul style="list-style-type: none"> • Parc de la Rivière-Etchemin • Ferme Chapais 	<ul style="list-style-type: none"> • Secteurs des crans • Parc Valéro Les Écart (proximité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Grande plée Bleue (proximité)
Corridors nature	•	<ul style="list-style-type: none"> • Fleuve Saint-Laurent • Rivière Etchemin 	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière Etchemin • Rivière Pénin • Rivière Etchemin → Parc Valéro les Écart • Rivière Etchemin → Milieux naturels du chemin de l'Hétrière 	<ul style="list-style-type: none"> • Rivière Etchemin • Le Bras • Rivière Etchemin → Tourbière Ste-Hélène • Rivière Etchemin → Grande plée Bleue
Autres éléments	•	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement près du Vieux-Saint-Romuald et du Parcours des Anses • Propice à la contemplation et l'interprétation 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité d'activités récréatives extensives • Faible connectivité avec les zones urbaines 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune activité récréative • Routes rurales avec percées visuelles vers la rivière

10.4 Plan concept : orientations et objectifs

En regard des enjeux, problématiques et opportunités précédemment identifiées, les orientations et objectifs pour la coulée verte et bleue de la rivière Etchemin sont :

Orientations		Objectifs
Écologiques	Préserver et valoriser les milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> > Encadrer les activités au parc de la Rivière-Etchemin, notamment en rive Est, de façon à respecter la vocation naturelle du site. > Favoriser la préservation des boisés riverains au sud de l'île Cadoret. > Favoriser la mise en valeur des marécages riverains du secteur de l'île Cadoret.
	Améliorer la qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> > Soutenir et mettre en place des activités de restauration et végétalisation des rives de la rivière et de ses tributaires.
Récréatives	Assurer la consolidation et l'intégration des parcs	<ul style="list-style-type: none"> > Favoriser l'ouverture au public et la mise en valeur du site du Juvénat Notre-Dame (privé). > Développer et mettre en valeur le parc du Rigolet en adéquation avec la vision du PPU du Vieux-Saint-Romuald. > Valoriser le secteur de l'embouchure (Parc du Domaine-Etchemin).
	Assurer une meilleure intégration avec le vieux Saint-Romuald	<ul style="list-style-type: none"> > Valoriser le secteur du Parc Aline Welsh-Murphy. > Améliorer les liens avec les quartiers avoisinants.
	Poursuivre le développement des activités au parc régional	<ul style="list-style-type: none"> > Assurer la continuité des liens pédestres et cyclables. > Accroître et améliorer les portes d'entrée. > Accroître l'offre d'activités récréatives, et ce en toute saison. > Étude faisabilité pour favoriser la pratique de la pêche. > Assurer un accès aux personnes à mobilité réduite.
	Améliorer les liens inter-rives	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager des passerelles.
	Favoriser les liens cyclables avec les autres grands réseaux	<ul style="list-style-type: none"> > Poursuivre le développement du réseau cyclable.
Paysagères et patrimoniales	Valoriser les paysages ruraux	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre en place un circuit thématique > Aménager des haltes le long des routes thématiques > Réaliser une étude de faisabilité pour donner accès aux chutes Etchemin/Domrémy
	Mettre en valeur le patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre en valeur le site de l'Abbaye.

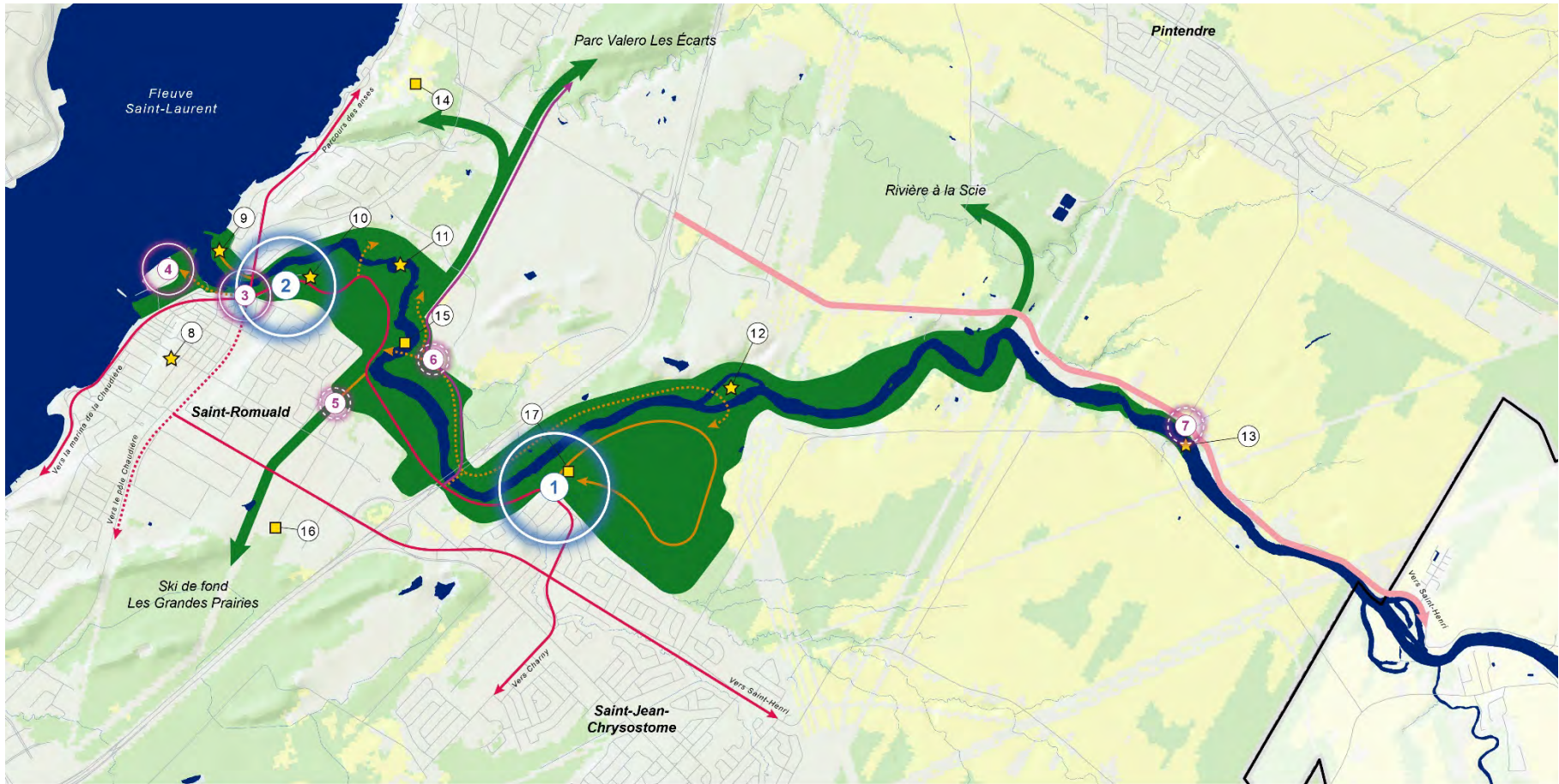
10.5 Plan concept : principes et interventions

Le concept pour la rivière Etchemin est centré sur l'aménagement du parc de la Rivière-Etchemin, un vaste corridor écologique qui s'étire sur plus de 400 hectares en aval de l'île Cadoret. Alors que les Sentiers La Balade forment déjà un important pôle récréatif régional, la portion sud de la rivière Etchemin demeure moins accessible. La proposition vise ainsi à mettre en valeur ce secteur, notamment par l'aménagement d'un second pôle récréatif près de l'Abbaye qui sera connecté à un réseau de sentiers et de passerelles. De plus, le renforcement des liens avec le Vieux-Saint-Romuald, le Juvénat Notre-Dame, le parc du Domaine Etchemin, et le Parcours des Anses favorisera une meilleure intégration de la rivière et de ses attraits au sein du territoire lévisien. Par ailleurs, concernant les activités nautiques, la rivière Beurivage a été caractérisée par la fédération de canot-kayak du Québec dans le cadre du projet « Circuits-Rivières »⁷. La navigation est en effet possible à certains endroits sur la rivière (entre les chutes Domrémy et le secteur Saint-Romuald, sur d'autres sections en aval des chutes pour les spécialistes de l'eau vive et sur un parcours balisé en amont dans le secteur Saint-Léon-de-Standon / Saint-Malachie.

Éléments structurants	N°	Appellation	Propositions d'aménagement
<i>Pôles récréatifs</i>	1	Parc de la Rivière-Etchemin – Secteur Les Sentiers La Balade de Lévis	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre à niveau les infrastructures existantes. > Créer une passerelle dans le secteur de l'île Cadoret afin de faciliter l'accès à la rive Est de la rivière Etchemin depuis le pôle des Sentiers La Balade de Lévis et ainsi bonifier l'offre récréative telle que le ski de fond. > Unifier l'ensemble du réseau de sentiers de vélo de montagne en reliant le parc de la Rivière-Etchemin et le parc Valéro Les Écartés par la création d'une passerelle sous l'autoroute 20 et d'un sentier au sud de l'autoroute. > Intégrer des panneaux de signalisation le long de la piste multifonctionnelle pour identifier des commerces et services à proximité.
	2	Parc de la Rivière-Etchemin – Secteur de l'Abbaye	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre en valeur le secteur du canyon et de la chute Saint-Romuald. > Ériger des passerelles afin de désenclaver la rive Est de la rivière (secteur du canyon et secteur du site de pêche), tout en minimisant les impacts sur le milieu naturel et en respectant l'intégrité écologique des lieux. > Améliorer et diversifier l'offre récréative (ski de fond, pêche, glissades en hiver, raquette). > Favoriser l'aménagement de portes d'entrée secondaires afin d'améliorer l'accessibilité du parc de la Rivière-Etchemin, tout en s'assurant de conserver la quiétude des secteurs résidentiels adjacents à ces entrées secondaires (régir le stationnement sur rue, afficher clairement les accès et la localisation des usagers par rapport au parc, etc.) > Mettre en valeur le secteur de l'Abbaye des cisterciennes (volet culturel et d'interprétation historique). > Intégrer des panneaux de signalisation le long de la piste multifonctionnelle pour identifier des commerces et services à proximité.
<i>Aires d'accueil principales</i>	3	Parc Aline Welsh-Murphy	<ul style="list-style-type: none"> > Affirmer le caractère structurant du parc Aline Welsh-Murphy comme carrefour des liens cyclables et pédestres vers le Vieux-Saint-Romuald, le Juvénat Notre-Dame, le parc du Domaine Etchemin, le pôle récréatif du secteur de l'Abbaye, le Parcours des Anses et le prolongement de cet axe sur l'emprise ferroviaire vers l'ouest. > Préserver la vocation contemplative du parc du Domaine Etchemin.

⁷ Le projet « Circuits-Rivières » vise à offrir en ligne un « prêt-à-partir » dans chacune des régions du Québec pour les personnes qui se cherchent un parcours de rivière. Il est mené par la Fédération de canot-kayak du Québec et financé par le MÉES. La Fédération sélectionne des rivières accessibles et travaille à leur caractérisation. Elle effectuera par la suite des recommandations et prévoit de verser des subventions au début de l'été 2021 aux autorités pour qu'elles mettent à niveau leur circuit. Ces dernières pourront alors recevoir une certification Circuits-rivières; cependant, ce ne sont pas nécessairement toutes les rivières qui ont subi une caractérisation qui pourront obtenir une certification. En voyant l'identification Circuits-Rivières sur un parcours, les individus seront assurés qu'il y a un aménagement de base, sécuritaire, et qu'ils auront en main toutes les informations pertinentes pour organiser une sortie que ce soit seul, en famille ou entre amis. Cette certification permettra de propulser plusieurs projets sur les rivières du réseau. Ce sont ou seront des circuits aménagés, accessibles, sécuritaires, géolocalisés et documentés.

Éléments structurants	N°	Appellation	Propositions d'aménagement
<i>Aires d'accueil principales</i>	4	Parc du Rigolet et du Juvénat Notre-Dame	<ul style="list-style-type: none"> > Affirmer le caractère structurant du parc du Rigolet comme destination cyclable et pédestre dans le Vieux-Saint-Romuald. > Retravailler et repenser les accès et la signalisation à partir du chemin du Fleuve. > Réaménager les berges de façon plus naturelle en permettant la promenade, le repos ou l'observation et mettre en valeur les différents milieux naturels. > Développer l'offre récréative et sportive de façon complémentaire entre les deux sites.
<i>Aires d'accueil secondaires</i>	5	Rues Leduc et Trudel	<ul style="list-style-type: none"> > Créer une halte d'accueil facilement accessible depuis les rues Leduc et Trudelle. > Réaliser une étude de faisabilité pour l'utilisation de l'emprise de pylônes comme lien écologique ou récréatif entre le parc de la Rivière-Échemin et le secteur résidentiel environnant.
	6	Rues Arthur-Plante et Perreault	<ul style="list-style-type: none"> > Prévoir un accès et une aire de stationnement depuis le secteur industriel à l'est et officialiser un accès menant à un réseau de sentiers balisés de marche et de raquette, plusieurs sentiers étant déjà utilisés de façon informelle. > Réaliser une étude de faisabilité pour l'utilisation de l'emprise de pylônes comme lien écologique ou récréatif entre le parc de la Rivière-Échemin et le parc Valéro Les Écarts ainsi que la Ferme Chapais. > Lier le pôle d'accueil à la rive Ouest de la rivière à l'aide d'une passerelle.
	7	Chutes Domrémy	<ul style="list-style-type: none"> > Permettre la découverte et l'interprétation des chutes Domrémy. > Réaliser une étude de faisabilité pour l'intégration des chutes Domrémy, incluant les aspects d'accessibilité, de sécurité et de mise en valeur, au sein d'un parcours panoramique longeant la rivière Etchemin vers l'extérieur du territoire de la CMQ, sur le chemin des Îles et le chemin Terrebonne.



Coulée de la rivière Etchemin

Plan concept

- | | | | | | | |
|---------------------------|------------------------------------|---|---|-----------------------------|--|------------------------------------|
| Cours d'eau / plans d'eau | Corridor multifonctionnel existant | Pôles récréatifs | Aire d'accueil principale | Aires d'accueil secondaires | Éléments paysagers ou patrimoniaux d'intérêt | Éléments récréatifs d'intérêt |
| Corridor nature | Corridor multifonctionnel à créer | ① Parc de la Rivière-Etchemin – Secteur La Balade | ③ Parc Aline Welsh-Murphy | ⑤ Rues Leduc et Trudelle | ⑧ Vieux Saint-Romuald | ⑭ Ferme Chapais |
| Secteur boisé | Corridor pédestre existant | ② Parc de la Rivière-Etchemin – Secteur de l'Abbaye | ④ Parc du Rigolet et Juvénat Notre-Dame | ⑥ Rue Plante | ⑨ Parc du Domaine Etchemin | ⑮ Site de pêche |
| Secteur agricole | Corridor pédestre à créer | | | ⑦ Chutes Domrémy | ⑩ Abbaye cistercienne (ruines) | ⑰ Ski de fond Les Grandes Prairies |
| Secteur urbanisé | Corridor de vélo de montagne | | | | ⑪ Canyon, rapides et chute Saint-Romuald | |
| Limites CMQ | Route panoramique proposée | | | | ⑫ Ile Cadoret et marécages riverains | |
| Réseau routier | | | | | ⑬ Chutes Domrémy | |



Carte 21 : Coulée verte et bleue de la rivière Etchemin – Plan concept

Plan de mise en œuvre

11 Plan de mise en œuvre

Sept axes d'intervention permettent de mettre en œuvre les propositions du plan d'ensemble des Coulées vertes et bleues (CVB). Chaque axe se décline en plusieurs actions. L'échéancier, à savoir court, moyen et long terme, pour chacune des actions est également précisé.

Les sept axes d'intervention sont les suivants :

1. Assurer la mise en œuvre du plan d'ensemble des Coulées vertes et bleues
2. Assurer un cadre de développement relativement uniforme sur le territoire de la CMQ...
3. ... Tout en soulignant l'identité propre de chaque rivière
4. Préserver et valoriser les milieux naturels des CVB
5. Favoriser les activités aquatiques sur les rivières
6. Favoriser l'interconnexion des milieux terrestres et aquatiques entre eux, tout en assurant la connectivité avec les milieux urbanisés
7. Diffuser et faire connaître le plan d'ensemble des CVB

Action	Acteurs et partenaires potentiels ⁸	Échéancier		
		Court terme 0-5 ans	Moyen terme 5-10 ans	Long terme 10-15 ans
1. Assurer la mise en œuvre du plan d'ensemble des Coulées vertes et bleues				
Intégrer les axes stratégiques et les grands objectifs des CVB dans le PMAD révisé et dans les outils de planification à l'échelle locale	CMQ, MRC, municipalités	◆	◆	
Mettre en place un comité de suivi regroupant des représentants de la CMQ et des partenaires issus des MRC.	CMQ, MRC	◆		
Identifier un interlocuteur CMQ auprès des MRC et des municipalités afin de les soutenir et de les conseiller dans le développement et la valorisation des CVB.	CMQ	◆		
Accompagner les municipalités et les MRC pour soumettre des projets dans la deuxième phase de programme pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue métropolitaine.	CMQ, MRC, municipalités	◆		
Effectuer des démarches auprès de différentes sources et programmes de financement pour la réalisation de projets : Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA) du ministère de l'Éducation, fondations, partenariat avec le secteur privé et des acteurs du milieu.	CMQ, MRC, municipalités, acteurs du milieu	◆		

⁸ Le terme MRC est utilisé pour les composantes de la CMQ concernées par cette planification, soit l'Agglomération de Québec, la Ville de Lévis et les MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré.

Action	Acteurs et partenaires potentiels ^B	Échéancier		
		Court terme 0-5 ans	Moyen terme 5-10 ans	Long terme 10-15 ans
Appuyer des projets permettant de réaliser le plan d'ensemble des CVB ainsi que l'atteinte des objectifs.	CMQ, MRC	◆	◆	◆
Partager avec la CMQ les plans d'action locaux (municipalités et MRC) pour chaque rivière.	CMQ, MRC, municipalités	◆		
2. Assurer un cadre de développement relativement uniforme sur le territoire de la CMQ...				
Élaborer un guide d'intervention pour préciser les principes ou les interventions minimales concernant notamment les lieux d'accueil structurants.	CMQ, comité de suivi	◆		
Intégrer au guide d'intervention des mesures éco-responsables s'inspirant du programme Sans trace pour le développement d'activités, la réalisation de projets, l'entretien des équipements, ainsi qu'à l'égard des utilisateurs sur les sites.	CMQ, comité de suivi	◆		
3. ... Tout en soulignant l'identité propre de chaque rivière				
Faire ressortir l'identité des rivières dans les actions marketing et de diffusion.	CMQ, MRC, municipalités	◆		
Prioriser les interventions et les actions de mise en valeur qui soutiennent ou qui découlent de l'identité des rivières.	CMQ, MRC, municipalités	◆	◆	
Développer et documenter un historique de chaque rivière qui explique chaque thématique liée à l'identité de la rivière.	CMQ, MRC, municipalités	◆		
Soutenir la réalisation d'une diversité d'outils (ex : applications mobiles, panneaux explicatifs, œuvres d'art, etc.) qui valorisent et mettent en lumière ces aspects historiques et patrimoniaux et l'identité propre de chaque rivière.	CMQ, MRC, municipalités	◆	◆	◆
4. Préserver et valoriser les milieux naturels des CVB				
En conformité avec les plans d'ensemble des Monts et collines et du Parcours du fleuve et en concordance avec les planifications locales, élaborer une stratégie pour la création d'un réseau naturel d'intérêt métropolitain pouvant s'inspirer de critères connus et d'études récentes comme l'Analyse de la connectivité écologique sur le territoire de la CMQ et de la TCRQ.	CMQ, MRC, municipalités, organismes de conservation	◆	◆	

Action	Acteurs et partenaires potentiels ^a	Échéancier		
		Court terme 0-5 ans	Moyen terme 5-10 ans	Long terme 10-15 ans
De façon complémentaire avec les plans d'ensemble des Monts et collines et du Parcours du fleuve et les plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH), protéger les habitats naturels associés aux CVB. Pour ce faire :	CMQ, MRC, municipalités, organismes de conservation, MELCC, MFFP	◆	◆	◆
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des critères pour identifier les terrains présentant des caractéristiques naturelles intéressantes ou sensibles. 	CMQ, MRC, municipalités, organismes de conservation, partenaires privés	◆		
<ul style="list-style-type: none"> Identifier si des mesures ou des outils de protection devraient être ajoutés à ceux existants visant la préservation des milieux naturels sensibles en termes de : protection des paysages, protection des boisés, protection des bandes riveraines, gestion de l'érosion des rives, mesures d'encadrement des activités motorisées, espace de mobilité du cours d'eau, etc. Le cas échéant, les inscrire au PMAD. 	CMQ, MRC, municipalités	◆		
<ul style="list-style-type: none"> Identifier, au besoin, les aires ne faisant actuellement pas l'objet de protection et nécessitant la mise en place de mesures de conservation ou de protection dans les documents de planification. 	CMQ, MRC, MRC, municipalités, MELCC, MFFP	◆	◆	
<ul style="list-style-type: none"> Identifier des mécanismes de conservation et de protection : acquisitions, servitudes, ententes ou certains programmes gouvernementaux spécifiques comme le programme de dons écologiques d'Environnement et Changements climatiques Canada. 	CMQ	◆	◆	
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des mécanismes de soutien à des initiatives de conservation, de restauration ou de renaturalisation. 	CMQ, MRC, municipalités, organismes de conservation, fondations, acteurs du milieu	◆	◆	◆
Identifier les paysages présentant un potentiel de désignation comme paysage humanisé en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel ou comme paysage culturel patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.	CMQ, MRC, municipalités	◆	◆	
Valider et mettre en valeur les points de vue permettant l'observation de paysages d'intérêt métropolitain.	CMQ, MRC, municipalités	◆	◆	
Appuyer les interventions de contrôle des espèces végétales envahissantes.	CMQ, MRC, municipalités	◆	◆	◆
Appuyer les projets de naturalisation et de reboisement des rives et des bassins visuels des rivières. Le cas échéant, privilégier des essences végétales régionales résistantes aux changements climatiques.	CMQ, MRC, municipalités	◆	◆	◆
Appuyer les activités d'éducation et de sensibilisation, dont des campagnes de nettoyage des cours d'eau et de leurs rives.	CMQ, MRC, municipalités, organismes de conservation	◆	◆	◆
Encadrer les activités motorisées qui traversent le territoire des CVB.	MRC, municipalités	◆	◆	◆

Action	Acteurs et partenaires potentiels ^B	Échéancier		
		Court terme 0-5 ans	Moyen terme 5-10 ans	Long terme 10-15 ans
5. Favoriser les activités aquatiques sur les rivières				
Appuyer les initiatives des municipalités pour investiguer sur les causes qui affectent la qualité de l'eau dans une perspective récréative, et ce pour les rivières ayant un potentiel pour les activités nautiques.	CMQ, MRC, municipalités, acteurs du milieu	◆	◆	◆
Appuyer la mise en place des mesures visant à réduire l'impact des rejets d'eaux usées.	CMQ, MRC, municipalités	◆	◆	◆
Soutenir les initiatives de nautisme, de baignade et de contact avec l'eau sur le territoire.	CMQ, MRC, municipalités, acteurs du milieu	◆	◆	◆
Soutenir les initiatives de documentation et de promotion du potentiel navigable des rivières (kayak, canot, planche à pagaie, descente en chambre à air, etc.) et faire connaître les promoteurs d'activités nautiques.	CMQ, MRC, municipalités, acteurs du milieu, offices du tourisme de Québec et de Lévis	◆	◆	◆
6. Favoriser l'interconnexion des milieux terrestres et aquatiques entre eux, tout en assurant la connectivité avec les milieux urbanisés				
Maximiser l'interconnexion des réseaux récréatifs.	CMQ, MRC, municipalités, acteurs du milieu	◆	◆	◆
Prioriser les interventions misant sur l'interconnexion ou le prolongement d'activités récréatives.	CMQ, MRC, municipalités, acteurs du milieu	◆	◆	◆
Développer un niveau intermédiaire de liens récréatifs connectant les CVB avec les noyaux urbanisés, les attraits naturels ou récréotouristiques en marge des corridors.	CMQ, MRC, municipalités, acteurs du milieu	◆	◆	◆
Identifier dans les points d'accueil les liens d'interconnexion avec les autres réseaux limitrophes.	CMQ, MRC, municipalités, acteurs du milieu	◆	◆	◆
Favoriser une interconnexion du réseau nautique des rivières et du fleuve Saint-Laurent.	CMQ, MRC, municipalités, acteurs du milieu		◆	◆
S'arrimer à la vision et au plan d'ensemble du parcours de Fleuve ainsi qu'aux planifications locales et connecter les sentiers linéaires des CVB aux circuits littoraux de Québec, la Côte-de-Beaupré et Lévis.	CMQ, MRC, municipalités, acteurs du milieu	◆	◆	◆
Maximiser la visibilité des rivières par de la signalisation vers les points d'accueil, ainsi que des ouvertures visuelles stratégiques contrôlées et entretenues.	CMQ, MRC, municipalités	◆	◆	◆
Favoriser les interconnexions entre les rives.	CMQ, MRC, municipalités		◆	◆

Action	Acteurs et partenaires potentiels ⁹	Échéancier		
		Court terme 0-5 ans	Moyen terme 5-10 ans	Long terme 10-15 ans
Réaliser un inventaire des accès publics aux rivières et le tenir à jour	CMQ, MRC, municipalités	◆		
Faire connaître les accès publics aux rivières.	CMQ, MRC, municipalités	◆	◆	
Prioriser les interventions offrant un accès physique accru aux rivières.	CMQ, MRC, municipalités	◆		
7. Diffuser et faire connaître le plan d'ensemble des CVB				
Diffuser et faire connaître la vision de la TVB, dans laquelle s'inscrit le plan d'ensemble des CVB, auprès des administrations locales et régionales, des partenaires et de la population.	CMQ, MRC, municipalités, organismes de bassins-versants	◆	◆	
Diffuser les connaissances et centraliser le contenu des planifications de la TVB (CVB, Parcours du fleuve et Monts et collines) sur le portail de la CMQ.	CMQ	◆		
Mettre en place une carte interactive à l'échelle de la CMQ illustrant l'offre et les possibilités des CVB, et créer des liens avec les organismes offrant des activités récréatives (municipalités, OSBL et privés).	CMQ MRC, municipalités	◆	◆	
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication plus spécifique sur le plan d'ensemble des CVB auprès des partenaires, en s'appuyant sur plusieurs plateformes (médias numériques, traditionnels et réseaux sociaux).	CMQ, comité de suivi	◆		
Développer une stratégie de communication et d'échanges autour de chaque rivière en favorisant les communications entre citoyens sur les réseaux sociaux (faire connaître leurs coups de cœur, leurs préférences, publications des meilleures photographies avec des concours, etc.).	CMQ, MRC, comité de suivi	◆		
Développer un partenariat avec les acteurs de la promotion touristique du milieu afin d'effectuer un positionnement touristique de la TVB.	CMQ, MRC, offices du tourisme de Québec et de Lévis	◆		

Synthèse & Conclusion

12 Synthèse et conclusion

Si les sentiers et lieux de pratique de loisir de plein air incitent à la découverte et à la conscientisation de la richesse naturelle, ils participent également au développement durable des territoires en contribuant de façon essentielle à l'amélioration de la qualité de vie. Or, avec la popularité grandissante des activités de loisir de plein air non motorisées, il devient capital de conserver des milieux naturels à proximité des milieux de vie et de concevoir des sentiers et lieux de pratique de plein air accessibles et durables à long terme.

Dans ce contexte, il importe pour la CMQ de mettre en œuvre des stratégies d'aménagement pour concilier le développement urbain, la conservation de la biodiversité et le développement de lieux récréatifs. La Trame verte et bleue métropolitaine (TVB) vise ainsi à créer un étroit maillage entre les éléments récréotouristiques et naturels structurants du territoire de la CMQ, à assurer leur connectivité pour favoriser la pleine accessibilité à la population et à préserver la biodiversité des éléments naturels.

La vision d'ensemble de la TVB comprend : les Coulées vertes et bleues, le Parcours du fleuve, les Monts et collines, et des liens récréatifs.

Les coulées vertes et bleues (CVB) mettent en valeur les principaux cours d'eau du territoire métropolitain. Il s'agit des rivières du Cap Rouge, Saint-Charles, Duberger, Beauport, Montmorency, Sainte-Anne et Jacques-Cartier, sur la rive nord, et des rivières Chaudière et Etchemin sur la rive sud. Ces rivières et leurs abords constituent des corridors récréatifs et naturels attractifs qui deviennent de véritables coulées interreliées aux réseaux récréatifs et à des milieux naturels d'intérêt. Des trajets récréatifs, cyclables ou pédestres, permettent de connecter des concentrations récréotouristiques, comme le parc des Chutes-de-la-Chaudière et le centre historique de Wendake, vers les quartiers résidentiels ou vers le Parcours du fleuve et les Monts et collines. Des accès riverains favorisent la valorisation de portions de rivière pour des activités récréatives en eau calme ou en eau vive. Les coulées incluent les rives et les pentes qui les encadrent. Elles assurent la continuité de milieux naturels terrestres et aquatiques et se ramifient à travers les quartiers, la campagne et les Laurentides. Certaines rivières assurent aussi une continuité vers d'autres régions, comme la rivière Jacques-Cartier avec le Chemin de La Liseuse vers Portneuf.

Ainsi, les CVB visent à préserver et valoriser les grandes rivières du territoire et les milieux naturels les bordant, tout en offrant des possibilités pour le développement de sentiers et d'activités de plein air, de façon à créer un réseau de milieux naturels terrestres et aquatiques interconnectés et accessibles sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Les plans concepts personnalisés, élaborés pour chacune des CVB, concrétisent cette vision, en proposant un éventail d'interventions dans une vision à long terme.

Chacune de ces rivières est caractérisée par une identité forte qui lui est propre. Ces spécificités doivent être mises en valeur, afin de souligner la richesse du patrimoine historique, paysager, naturel et identitaire du territoire de la CMQ. Bien que propre à chaque CVB, ces plans concepts comportent plusieurs objectifs communs à l'échelle métropolitaine, notamment la volonté de développer et de renforcer la connectivité entre les éléments structurants du territoire, les lieux d'intérêt et entre les liens récréatifs et écologiques, tant ceux existants que ceux à créer.

À terme, de concert et en arrimage avec les visions du Parcours du fleuve et des Monts et collines, les CVB viendront donc contribuer à assurer la protection, la valorisation et la connectivité des composantes récréatives, paysagères et naturelles d'intérêt de la région.

Bibliographie

AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC, 2020. Schéma d'aménagement et de développement révisé. Volume 1. 206 p. + annexes

CIMA+, 2018. Analyse de la connectivité écologique sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et de la Table de concertation régionale pour la gestion intégrée du Saint-Laurent (TCRQ). Rapport préparé pour la Communauté métropolitaine de Québec. 64 p. + annexes.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, 2020. Vision métropolitaine de l'eau. En ligne : <https://cmquebec.qc.ca/vision-metropolitaine-de-leau/>

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, 2020. Portrait des Coulées vertes et bleues. Fiches-portrait par rivière (document interne).

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, 2019. Trame verte et bleue métropolitaine. Le Parcours du fleuve. Vision et plan d'ensemble. 50 p.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, 2017. Trame verte et bleue métropolitaine. Plan d'ensemble des Monts et collines. 53 p.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, 2016. La Trame verte et bleue métropolitaine. Organisation et structuration. Avril 2015. Révisé en Mars 2016. 19 p.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, 2012. Plan métropolitain d'aménagement et de développement. 147 p. + annexes

MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2014. Schéma d'aménagement et de développement durable. 366 p. + annexes.

MRC DE LA JACQUES-CARTIER, 2016. Schéma d'aménagement et de développement révisé. 356 p. + Document complémentaire + annexes.

VILLE DE LÉVIS, 2016. Schéma d'aménagement et de développement. 227 p.

VILLE DE QUÉBEC, 2020. Plan de mise en valeur des rivières de Québec. En ligne : <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/environnement/eau/rivieres/index.aspx>

VILLE DE QUÉBEC, 2019. Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de mise en valeur des rivières de Québec.

VILLE DE QUÉBEC, 2018. Rapport de consultation publique - Rêvons nos rivières. 26 p. + annexes.

VILLE DE QUÉBEC, 2014. Répertoire des milieux naturels d'intérêt de Québec. En ligne : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/environnement/milieuxnaturels/repertoire_milieux_naturels/